Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8270117
Centre d'intérêt: 32

Bernard, Francine.

Les diplômés de l'école des hautes études commerciales : étude / réalisée ss la dir. de Francine Bernard assitée de Claude Létourneau et Josée Lacourse avec la collab. de Jean-François Chanlat et Pierre J. Hamel. -- Montréal : Ecole des hautes études commerciales, 1979.
134, 24 p. ; 28 cm. -- (Rapport de recherche / Ecole des hautes études commerciales, ISSN 0709-986X ; 80.06)

Comprend des bibliographies.

Cote Dewey: 378.198'09714/B518d Cote LC: LA/418/.B3

Descripteur(s): *Administration *Diplômé *Enquête sur les finissants *Caractéristiques socio-économiques *Marché du travail *Emploi *Accès à l'emploi *Questionnaire *Universitaire (Niveau)

Suite à un rappel de l'évolution économique, politique et idéologique du Québec, c'est-à-dire du contexte dans lequel s'est développé l'Ecole des hautes études commerciales et la professionnalisation de l'administration, le document présente les résultats d'une enquête sur les diplômés de cet établissement. Sont d'abord décrits les caractéristiques sociographiques, le milieu familial, le premier emploi et l'insertion socio-économique des diplômés de l'échantillon retenu. Trois chapitres davantage analytiques portent ensuite sur l'influence du milieu familial, sur le cheminement de carrière et sur la propension à l'activité entrepreneuriale des diplômés.

L'enquête, réalisée en 1977-1978, porte sur les étudiants de jour (premier et deuxième cycles) des Hautes études commerciales diplômés entre 1941 et 1976. Suite à un échantillonnage stratifié non-proportionnel, 2385 des 4639 diplômés ont été retenus. De ce nombre, 1853 ont pu être rejoints et 801 (43,2%) ont accepté de répondre au questionnaire (reproduit en annexe). Celui-ci comprend quatre parties distinctes; informations sur les grands-parents maternels et paternels et sur les parents; profil de carrière du répondant; entreprises qu'il a fondées ou possédées; participation à la vie socio-économique québécoise.

Trois éléments ressortent particulièrement de l'étude: 1. Le nombre peu élevé de diplômés qui ont fondé une entreprise privée, et il s'agit alors presque toujours d'une très petite entreprise, 2. La présence massive des diplômés dans le secteur public, 3. L'augmentation rapide du pourcentage de femmes préparant un baccalauréat en administration des affaires (près de 50% des inscriptions en première année). De tels faits devraient avoir un impact important sur l'avenir des HEC.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Financement: Bénéficiaire - Ecole des hautes études commerciales

Organisme(s) source(s) - MEQ - DGES
Programme(s) de subvention - FCAC
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270117

5255, avenue Decelles
Montréal Québec
Canada H3T 1V6
(514) 343-4300

École des
Hautes Études
Commerciales

Affiliée à
l'Université de Montréal

HEC

LES DIPLOMES DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

par

Francine BERNARD

Rapport de recherche no 80-06

février 1980

E D U Q 8270117

LES DIPLOMES DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

par

Francine BERNARD

Rapport de recherche no 80-06

février 1980

LES DIPLOMES DE
L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Etude réalisée sous la
direction de Francine Bernard,
professeur agrégé, H.E.C.

assistée de Claude Létourneau
et Josée Lacourse

avec la collaboration de
Jean-François Chanlat
et Pierre J. Hamel

Novembre 1979

Cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention F.C.A.C. que j'ai obtenue conjointement avec Jean-Marie Toulouse en 1977-78, et à une subvention de recherche de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Je tiens à remercier Claude Létourneau et Josée Lacourse qui m'ont assistée dans ce travail, Jean-François Chanlat et Pierre J. Hamel qui m'ont aidée dans l'étape finale de cette recherche, de même que Monique Giard qui a assumé de façon compétente la tâche de dactylographier ce texte.

Francine Bernard

TABLE DES MATIERES

Introduction		1
Chapitre I	L'EVOLUTION POLITICO-ECONOMIQUE DU QUEBEC ET LA FONDATION DE L'ECOLE DES H.E.C.	5
	A. DU REGIME FRANCAIS A AUJOURD'HUI: BREF HISTORIQUE	6
	B. LES IDEOLOGIES ECONOMIQUES	14
	C. L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES	18
	D. L'EVOLUTION DE L'ADMINISTRATION	21
Chapitre II	LES METHODES DE RECHERCHE ET DE CUEILLETTE DES DONNES	34
	A. DEFINITION DE LA POPULATION ETUDIEE	34
	B. L'ECHANTILLONNAGE	36
	C. LE QUESTIONNAIRE	39
	D. LA PONDERATION DE L'ECHANTILLON	40
	E. LA CODIFICATION ET L'ANALYSE STATISTIQUE	41
Chapitre III	LE PROFIL DES DIPLOMES DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES	42
	A. LES CARACTERISTIQUES SOCIOGRAPHIQUES DES DIPLOMES	43
	1) Le sexe	43
	2) L'âge	44
	3) La langue maternelle	46
	4) Le profil d'étude	47

B. LE MILIEU FAMILIAL D'ORIGINE DES DIPLOMES 51

1) Occupation des grands-pères paternel et maternel et du père 51

2) Degré d'instruction du père et de la mère du diplômé 53

C. L'EMPLOI ACTUEL DES DIPLOMES 54

1) Type d'emploi occupé 54

2) Taille de l'entreprise 54

3) Secteur économique 55

4) Revenu actuel 56

D. LA PARTICIPATION DES DIPLOMES A LA VIE SOCIO-ECONOMIQUE QUEBECOISE 59

1) La participation à des conseils d'administration 59

2) La participation à des associaitons professionnelles 64

3) La participation à des clubs sociaux 66

E. CONCLUSION 68

Chapitre IV LE MILIEU FAMILIAL D'ORIGINE 71

A. INFLUENCE DE L'OCCUPATION DU PERE SUR LE PROFIL D'ETUDE DU FILS 76

1) Le secteur de fréquentation scolaire 77

2) Le type de diplôme obtenu à H.E.C. 79

3) Autres diplômes obtenus 83

B. INFLUENCE DE L'OCCUPATION DU PERE SUR LE PROFIL DE CARRIERE DU FILS 84

1) Choix du secteur privé ou public 84

2) Le type d'emploi occupé 87

Chapitre V LE CHEMINEMENT DE CARRIERE DES DIPLOMES 96

A. ANALYSE DES EMPLOIS A 25, 35, 45 et 55 ANS 100

B. LA DISTRIBUTION DES EMPLOIS SELON LE TYPE DE DIPLOME OBTENU A H.E.C. 103

C. LE SECTEUR D'ACTIVITE DES EMPLOIS SELON LE TYPE DE DIPLOME OBTENU A H.E.C. 112

1) Les diplômés des années 1941-1960 114

2) Les diplômés des années 1961-1970 114

3) Les diplômés des années 1970 115

D. DUREE DU PREMIER EMPLOI 115

Chapitre VI LA PROPRIETE D'ENTREPRISE 120

A. CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES POSSEDEES 123

B. L'INFLUENCE DU MILIEU FAMILIAL 126

Conclusion 130

Annexe 1 135

LISTE DES TABLEAUX

Numéro du tableau	Titre	Page
1	Comparaison entre les établissements sous contrôle canadien-français, canadien-anglais et étranger des divers secteurs de l'industrie de la fabrication quant à la valeur ajoutée, en pourcentage de celle de l'échantillon de chaque secteur	1
2	Répartition des patriciens des affaires selon l'année de recensement	22
3	Diplômes octroyés par les universités du Québec, selon la discipline et la décennie, 1936-1975	24
4	Répartition des administrateurs par niveau de scolarité, hommes, Québec et Ontario, 1971	26
5	Distribution selon le sexe des diplômés H.E.C.	43
6	Nombre d'étudiant(e)s inscrit(e)s à l'Ecole des H.E.C. par programme	44
7	Répartition par groupes d'âge des diplômés H.E.C.	45
8	Nombre de diplômés H.E.C. par période	46
9	Langue maternelle des diplômés H.E.C.	46
10	Secteur de fréquentation scolaire des diplômés H.E.C. niveau secondaire et collégial	47
11	Secteur de fréquentation scolaire au secondaire par âge des diplômés H.E.C.	48
12a	Secteur de fréquentation scolaire au collégial par âge des diplômés H.E.C.	48
12b	Secteur de fréquentation scolaire au collégial par âge des diplômés H.E.C.	49
13	Autres diplômes obtenus par les diplômés H.E.C.	50
14	Occupation principale des grands-pères et du père des diplômés H.E.C.	51

Numéro du tableau	Titre	Page
15	Degré d'instruction du père et de la mère du diplômé H.E.C.	53
16	Emploi actuel des diplômés H.E.C.	54
17	Taille de l'entreprise où travaillent actuellement les diplômés HE.C.	55
18	Secteurs économiques où travaillent actuellement les diplômés H.E.C.	56
19a	Revenu actuel des diplômés H.E.C., par période et par type de diplôme	57
19b	Revenu actuel des diplômés H.E.C., par période et par type de diplôme	58
20	Participation des diplômés H.E.C. à des conseils d'administration	60
21	Postes détenus par les diplômés H.E.C. au sein des conseils d'administration	61
22	Participation des diplômés H.E.C. aux conseils d'administration par période et par type de diplôme	62
23	Participation des diplômés H.E.C. aux conseils d'administration selon les secteurs d'activité	63
24	Participation des diplômés H.E.C. à une association professionnelle	64
25	Participation des diplômés H.E.C. aux associations professionnelles	65
26	Participation des diplômés H.E.C. aux associations professionnelles	66
27	Participation des diplômés H.E.C. à un club social	67
28	Participation des diplômés H.E.C. à des clubs sociaux par période et par type de diplôme	68
29	Secteur de fréquentation scolaire des diplômés H.E.C. au secondaire par l'occupation du père	77

Numéro du tableau	Titre	Page
30	Secteur de fréquentation scolaire des diplômés H.E.C. au collégial par l'occupation du père	78
31	Diplôme obtenu à H.E.C. par occupation du père	79
32	Diplôme obtenu à H.E.C. par scolarité de la mère	81
33	Diplôme obtenu à H.E.C. par scolarité du père	82
35	Secteur d'activité des diplômés H.E.C. à 25 ans par occupation du père	85
36	Secteur d'activité des diplômés H.E.C. à 35 ans par l'occupation du père	85
37	Secteur d'activité des diplômés H.E.C. à 25 ans par secteur d'activité du père	86
38	Secteur d'activité des diplômés H.E.C. à 35 ans par secteur d'activité du père	86
39	Occupation des diplômés H.E.C. à 25 ans par occupation du père	88
40	Occupation des diplômés H.E.C. à 35 ans par occupation du père	89
41	Occupation des diplômés H.E.C. à 45 ans par occupation du père	90
42	Emplois occupés par les diplômés H.E.C. à 25, 35, 45 et 55 ans	99
43	Secteur d'activité des diplômés H.E.C. à 25, 35, 45 et 55 ans	101
44	Taille de l'entreprise où travaillent les diplômés H.E.C. à 25, 35, 45 et 55 ans	102
45	Emplois occupés à 25, 35, 45 et 55 ans par les diplômés H.E.C. de la période 1941-60, par type de diplôme	103
46	Emplois occupés à 25, 35, 45 et 55 ans par les diplômés H.E.C. de la période 1961-70, par type de diplôme	106

Numéro du tableau	Titre	Page
47	Emplois occupés à 25, 35, 45 et 55 ans par les diplômés H.E.C. de la période 1971-76, par type de diplôme	108
48	Nombre de finissants H.E.C. dans la concentration comptabilité (1970-1978)	109
49	Emploi actuel des diplômés H.E.C. de plus de 30 ans étant donné leur premier emploi	111
50	Secteur d'activité des diplômés H.E.C. à 25, 35, 45 et 55 ans, selon le type de diplôme	113
51	Durée du premier emploi du diplômé H.E.C. par type de diplôme	116
52	Durée du premier emploi des diplômés H.E.C. par type d'emploi	117
53	Fondation et possession d'entreprises par les diplômés H.E.C.	121
54	Influence du type de diplôme des diplômés H.E.C. sur la possession d'entreprises	122
55	Mode d'acquisition des entreprises possédées par les diplômés H.E.C.	122
56	Nombre d'employés des entreprises possédées par les diplômés H.E.C.	123
57	Chiffre d'affaires des entreprises possédées actuellement par les diplômés H.E.C.	124
58	Secteur d'activité des entreprises possédées par les diplômés H.E.C.	124
59	Modes par lesquels les diplômés H.E.C. se départissent de leurs entreprises	125
60	Provenance des capitaux ayant acheté les entreprises des diplômés H.E.C.	126
61	Possession d'entreprises par les diplômés H.E.C. étant donné l'occupation du père	127
62	Propriété d'entreprises chez les diplômés H.E.C. étant donné la propriété d'entreprises du père	128

Introduction

C'est en 1976 qu'a germé l'idée d'une étude sur les diplômés H.E.C. Plusieurs raisons l'expliquent. D'une part, bien qu'il existe certaines études portant sur des clientèles particulières telles celle du professeur Jean-Marie Toulouse sur les diplômés M.B.A. et celle du professeur Michel Provost sur les diplômés des C.S.A. et du D.S.A., aucune étude exhaustive n'a jamais été entreprise sur l'ensemble des diplômés de jour de l'Ecole des H.E.C., ce que déploraient plusieurs personnes ou groupes rattachés à l'Ecole. D'autre part, cette absence de données sur le profil de carrière de nos diplômés privait l'Ecole d'une source d'information importante pour l'évaluation de la pertinence de ses divers programmes d'enseignement. Enfin, dans le contexte socio-politique du Québec, une telle étude allait permettre de vérifier l'exactitude de certains clichés abondamment utilisés dans le discours idéologique actuel portant sur la participation des francophones au développement socio-économique du Québec.

L'étude débuta à l'hiver 1977. Il fut décidé de centrer la recherche sur quatre aspects principaux de la vie des diplômés:

- leur milieu familial d'origine: il s'agira d'identifier le milieu familial d'origine de nos diplômés et de dégager l'influence de ce milieu sur le niveau de diplôme qu'ils obtiennent et sur le type de carrière qu'ils poursuivent.
- leur cheminement de carrière: nous analyserons les différents emplois occupés par nos diplômés à divers moments de leur carrière et nous tenterons de voir si nos diplômés s'orientent progressivement vers le secteur privé ou public, vers la petite ou la grande entreprise, etc.
- leur insertion dans le milieu socio-économique: il s'agira de déterminer leur taux de participation aux conseils d'administration d'entreprises et organisations des secteurs privé, public ou coopératif; il s'agira aussi de connaître les différents clubs ou associations qu'ils fréquentent et ainsi d'avoir quelques indications quant à leur participation au réseau anglophone.
- leur propension à l'activité entrepreneuriale: il s'agira d'une part de décrire la propension des diplômés H.E.C. à créer des entreprises (type d'entreprise, secteur industriel, taille, durée de possession, etc.) et, d'autre part de relier cette propension à l'existence d'une tradition entrepreneuriale dans leur milieu familial d'origine.

Ces préoccupations initiales se retrouvent d'ailleurs dans les chapitres du présent rapport. Afin de pouvoir analyser ceux de nos diplômés qui ont une

carrière quasi-complète, à savoir 35 ans d'activité après la fin de leurs études à H.E.C., il fut décidé de couvrir la période allant de 1941 à 1976. Cette longue séquence historique nous permettra de comparer nos diplômés récents à leurs aînés. Nous avons enfin décidé de ne nous intéresser qu'aux diplômés du jour, que le diplôme obtenu soit de premier cycle (baccalauréat en commerce, baccalauréat en administration des affaires) ou de deuxième cycle (licence en commerce, maîtrise en administration des affaires).

Notre étude nous permettra donc d'analyser le cheminement de carrière de différentes cohortes de diplômés. Elle nous permettra aussi de comparer le profil de carrière de nos diplômés de premier cycle à celui de nos diplômés de second cycle. Nous sommes conscients de l'importance de ces données mais aussi des limites du présent rapport. Les données recueillies étant très abondantes, il nous fut nécessaire, dans un premier temps, d'effectuer une sélection des variables qui nous apparaissaient les plus pertinentes à la compréhension du profil de carrière de nos diplômés, et d'utiliser un mode de présentation de ces variables qui soit relativement simple. C'est ainsi que l'analyse cède le pas, très souvent, à une description des données recueillies. Des études ultérieures, davantage poussées, analyseront certains des aspects que nous nous limiterons à mentionner dans le présent rapport.

Notre étude nous permettra de décrire nos diplômés H.E.C. et leur cheminement de carrière; elle ne nous permettra cependant pas d'identifier certaines particularités propres à nos diplômés et qui les distingueraient des diplômés de premier et deuxième cycles des autres facultés d'administration

québécoises, qu'elles soient anglophones ou francophones. Il est à espérer que des études similaires à la nôtre seront entreprises, tout spécialement à McGill, afin de pouvoir établir des comparaisons entre leurs diplômés et les nôtres. C'est à ce moment seulement que nous pourrons évaluer totalement l'insertion socio-économique de nos diplômés.

Ce rapport compte 6 chapitres. Dans le premier, nous décrirons brièvement l'évolution économique, politique et idéologique du Québec, et donc le contexte dans lequel se situe la fondation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et la professionnalisation de l'administration. Un second chapitre sera consacré à la méthodologie de notre recherche. Un troisième chapitre décrira les diplômés de notre échantillon quant à leurs caractéristiques sociographiques, leur milieu familial, le premier emploi occupé et leur insertion socio-économique. Les chapitres 4, 5 et 6 sont davantage analytiques et portent sur l'influence du milieu familial, le cheminement de carrière et la propension à l'activité entrepreneuriale de nos diplômés.

Chapitre I

L'EVOLUTION POLITICO-ECONOMIQUE DU QUEBEC ET LA FONDATION DE L'ECOLE DES H.E.C.

Une analyse de l'évolution politico-économique du Québec nous permettra de dégager certaines caractéristiques de cette évolution et de situer la création et la croissance de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales à l'intérieur d'un contexte qu'elle a influencé mais qui l'a aussi profondément marquée.

Comme notre objet d'étude est une école d'administration, et plus spécifiquement un de ses produits, les diplômés, nous sommes inévitablement amenés à privilégier, dans l'histoire socio-économique du Québec, les éléments les plus susceptibles d'avoir eu une influence sur son développement. C'est ainsi que nous aborderons les effets de la Conquête sur le contrôle du commerce, la participation des Canadiens-français à l'industrialisation du Québec au XIXe et au XXe siècle, ainsi que les idéologies de reconquête économique qui y ont eu cours.

A. DU REGIME FRANCAIS A AUJOURD'HUI: UN BREF HISTORIQUE

Le Québec a connu deux colonisations successives: la colonisation française, qui va de 1534 à 1759, et la colonisation anglaise, de 1760 à 1867. Sous le régime français, la traite des fourrures est la base de l'organisation sociale et le commerce des fourrures représente à lui seul les trois-quarts de ses exportations[1]. Progressivement ce commerce passe sous le contrôle d'un nombre restreint de familles canadiennes-françaises, qui constituent une véritable aristocratie de la terre et de la fourrure[2], et dont plusieurs représentants siégent au Conseil de la Colonie. Bien qu'environ 75% de la population soit rurale[3], seulement la moitié de cette dernière s'adonne principalement à l'agriculture, l'autre moitié vivant surtout de la traite des fourrures (à tout le moins pour ce qui est des débuts du régime français).

Avec la Conquête anglaise de 1760, les Canadiens-Français perdent le contrôle du commerce. D'une part, plusieurs milliers de personnes, parmi les plus instruites et qui possèdent des capitaux importants accumulés à partir du commerce des fourrures, quittent le pays; la Nouvelle-France perd donc une partie importante de son élite commerciale. D'autre part, il y a une réorientation de l'activité économique, l'axe Londres-Montréal remplaçant l'axe Paris-Québec[4]. Un nouveau réseau commercial se forme, ce qui explique qu'en 1774, 15 ans après la Conquête, les Britanniques, qui ne représentent que 5% de la population, contrôlent maintenant 90% du commerce[5]. Les Canadiens-français n'ayant pu sous le régime français, principalement à cause des interdictions royales, de la difficulté à obtenir une main-d'ocuvre qualifiée et de la faiblesse du marché intérieur, amorcer l'industrialisation de la Nouvelle-France,

ne possèdent donc pas d'industries à partir desquelles ils peuvent bâtir leur participation à la vie économique du pays. Ils vont donc se tourner vers l'agriculture; en 1825, il n'y a plus que 12% de la population canadienne d'origine française qui soit urbaine et le 88% de la population qui est rurale ne vit presqu'exclusivement que d'agriculture[6].

Cette ruralisation de la population s'est accompagnée d'un taux de natalité élevé: "Au cours des deux derniers siècles (1760-1960), la population mondiale a triplé, celle de l'Europe a quadruplé, tandis que celle du Canada-français a été multipliée par 80 en dépit d'une émigration nette d'environ 800,000 personnes. Sans cette saignée continuelle, le nombre de Canadiens-français serait deux fois plus élevé encore[7]". Cette ruralisation s'est accompagnée parallèlement d'une "analphabétisation" de la population. Alors qu'au moment de la Conquête, chaque village de la Nouvelle-France possédait son école et que le pourcentage d'analphabètes n'y était pas plus élevé qu'ailleurs[8], en 1891 il est quatre fois plus élevé au Québec qu'en Ontario (30% VS 7%)[9].

C'est dans ce contexte, et avec l'aide de leur métropole, que les Britanniques installés au Canada vont prendre possession du commerce des fourrures, tirer profit du commerce du bois et jeter les bases de l'industrie secondaire. En 1864, avec la fin du traité de réciprocité avec les Etats-Unis, cette bourgeoisie canadienne-anglaise élabore une "national policy" devant permettre la circulation d'est en ouest des divers produits manufacturés. Cette logique économique donnera naissance à la Confédération

de 1867, régie par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

A partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, le Canada attire les capitaux étrangers, principalement américains, si bien qu'en 1926 les investissements américains (le plus souvent directs) dépassent les investissements anglais (le plus souvent "de portefeuille"). Le Québec n'y échappe pas. L'abondance des ressources naturelles, la faiblesse des syndicats, le rôle pacificateur de l'Eglise catholique, l'absence de législations contraignantes et l'attitude favorable des divers gouvernements y font affluer les capitaux américains.

Les Canadiens-français, à cause du manque de terres fertiles, se retrouvent dans une proportion décroissante dans l'agriculture, alors que bon nombre émigrent aux Etats-Unis. En 1921, la population urbaine représente 56% de la population totale du Québec. La majorité des travailleurs urbains deviennent ouvriers dans les industries manufacturières, secteur qui connaît au début du siècle une forte croissance.

Cette évolution économique du Québec s'est accompagnée de transformations importantes au sein de l'institution politique. Après la Conquête, le Conseil de la Colonie se compose de 12 Britanniques et de 8 Canadiens choisis par Londres. Par le Traité de Paris en 1763, les Canadiens-français se voient obligés de prêter le Serment du test (serment d'allégeance à la couronne britannique et à la foi protestante) s'ils veulent occuper des fonctions militaires, politiques ou administratives au sein de l'appareil politique. Le Serment du test ne fut révoqué qu'en 1774, avec l'Acte de Québec.

En 1791, l'Acte constitutionnel instaure un régime parlementaire au Bas-Canada et au Haut-Canada (mais avec droit de veto de la part de Londres) et aux élections du Bas-Canada en 1792, 70% des députés appartiennent au "French Party"[10]. L'institution politique du Bas-Canada est contrôlée par des Canadiens-français, rattachés aux professions libérales (médecine, droit, notariat) et constituant la petite bourgeoisie canadienne-française, qui s'opposera de plus en plus à la bourgeoisie d'affaires canadienne-anglaise. C'est cette petite bourgeoisie professionnelle qui élaborera le projet "patriote", projet politico-économique visant à faire du Bas-Canada une société républicaine et laïque, assise sur l'agriculture et sur un commerce dont les Canadiens-français reprendraient le contrôle[11]. En 1837, il y a rébellion et elle est violemment réprimée. Se termine alors la première tentative d'envergure pour redonner aux Canadiens-français le contrôle de leur vie économique et politique.

Avec l'Acte d'Union de 1841, qui unit le Bas-Canada (francophone) et le Haut-Canada (anglophone), et dont l'objectif économique est de répartir la dette publique contractée par le Haut-Canada sur l'ensemble des habitants du Bas-Canada (où la dette est très faible) et du Haut-Canada, nous assistons à une politique d'assimilation progressive des Canadiens-français. Le Bas-Canada ou Canada-Est, avec une population de 650,000 personnes, a le même nombre de députés soit 42 que le Haut-Canada ou Canada-Ouest qui n'a qu'une population de 450,000 personnes[12]. Avec la création de la Confédération de 1867, le Québec devient une province sur quatre pour n'être plus en 1949 qu'une province sur dix.

Bien qu'ils aient été évincés du commerce au moment de la Conquête anglaise et qu'ils se soient repliés sur la famille, l'agriculture et les professions libérales, les Canadiens-français ont tout de même participé à l'industrialisation du Québec.

L'analyse de Jorge NIOSI sur la bourgeoisie canadienne-française est révélatrice à cet égard[13]. Une petite et moyenne bourgeoisie canadienne-française s'est formée de 1760 à la fin du 19e siècle. A une époque où n'existait pas de capitalisme monopolistique, elle contrôlait des secteurs tels que les banques, l'alimentation, le textile, la chaussure, le vêtement, le papier et le transport. Cela dura jusqu'aux vagues de fusions d'entreprises qui eurent lieu de 1900 à 1930 et qui firent perdre aux Canadiens-français le contrôle de la plupart de ces secteurs économiques[14]. La Deuxième guerre mondiale a favorisé l'accession de la bourgeoisie d'affaires canadienne-française à la grande entreprise. Dans le secteur privé, il y a d'abord les propriétaires des 17 compagnies ou sociétés sous contrôle canadien-français dont les actifs dépassent $100 millions à la fin de 1975: ce sont les 9 plus importantes compagnies de Power Corporation[15], Campeau Corporation, Allarco Development, Bombardier, le Trust Général du Canada, la Banque Canadienne-Nationale, la Banque Provinciale du Canada, la Banque d'Epargne, Provigo. Ces compagnies et sociétés sont canadiennes, et dans plusieurs cas multinationales. Leurs propriétaires sont canadiens-français mais pas nécessairement d'origine québécoise. Il y a aussi les propriétaires canadiens-français (pour la plupart québécois) d'une trentaine de compagnies moyennes dont les actifs se situent entre $10 millions et $100 millions.

Dans les secteurs coopératif et public, il y a les administrateurs des entreprises et sociétés les plus importantes de ces deux secteurs. On ne peut parler ici de "propriétaires", au sens où nous utilisons ce terme plus haut, mais il ne faut cependant pas minimiser l'importance de ces entreprises et sociétés de ces deux secteurs, et leur capacité de générer une bourgeoisie d'affaires québécoise. A titre d'illustration, si nous considérons les seules entreprises manufacturières sous contrôle québécois, nous découvrons que sept des neuf plus importantes entreprises manufacturières québécoises en 1977 font partie des secteurs public et coopératif: il s'agit de la Société Générale de Financement, la Coopérative Agricole de Granby, Sidbec-Dosco, la Coopérative Fédérée, Vachon, la Coopérative Laitière du Sud de Québec et la Chaîne Coopérative du Saguenay[16]. Si nous considérons maintenant les institutions financières sous contrôle québécois, le secteur coopératif est très important avec le Mouvement des Caisses Populaires Desjardins dont l'actif est de $10 milliards en 1979. Il n'est surpassé que depuis peu par la Banque Nationale du Canada, suite à la fusion de la Banque Provinciale et de la Banque Canadienne Nationale. On ne saurait passer sous silence la croissance rapide que connaissent d'autres institutions du mouvement coopératif, telles les Caisses d'entraide économique.

Cette présence des francophones dans les secteurs privé, public et coopératif de l'économie ne signifie cependant pas qu'ils contrôlent de façon importante l'activité économique québécoise. L'étude d'André Raynauld sur la propriété des entreprises manufacturières au Québec dans les années '60 nous donne les résultats suivants[17]:

TABLEAU 1

Comparaison entre les établissements sous contrôle canadien-français, canadien-anglais et étranger des divers secteurs de l'industrie de la fabrication quant à la valeur ajoutée, en pourcentage de celle de l'échantillon de chaque secteur industriel.

	établissements sous contrôle			
	canadien-français	canadien anglais	étranger	total de l'échantillon
1. aliments et boissons	17,0	44,3	38,7	100
aliments	23,1	34,1	42,8	100
boissons	4,7	64,9	30,4	100
2. tabac	0,9*	31,2*	67,9*	100
3. caoutchous	8,0*	37,5*	54,5	100
4. cuir	49,4	46,3	4,3	100
5. textile	2,1	68,3	29,6	100
6. bonneterie	13,8	65,4	20,8	100
7. vêtement	8,2	88,6	3,2	100
8. bois	64,2	29,5	6,3	100
9. meuble	32,2	59,7	8,1	100
10. papier	6,8	51,8	41,4	100
pâte et papier	4,8	53,3	41,9	100
produits du papier	17,5	43,9	38,6	100
11. imprimerie et édition	18,9*	74,2*	6,9*	100
12. industries métalliques primaires	1,8	11,7	86,5	100
fer et acier	9,8	28,3	61,9	100
métaux non ferreux	0,0	8,2	91,8	100
13. produits métalliques	14,8	39,6	45,6	100
14. machinerie	16,5	14,0	69,5	100
15. matériel de transport	6,4	14,4	79,2	100
16. appareils électriques	3,9	60,6	35,5	100
17. produits minéraux non métalliques	7,8	54,2	38,0	100
18. pétrole et houille	0,0	0,0	100,0	100
19. produits chimiques	2,7	9,7	87,6	100
20. divers	14,5	40,5	45,0	100
instruments de précision	4,6	23,5	71,9	100
autres	17,5	45,8	36,7	100
total	10,2	43,7	46,1	100

* Estimation basée sur la valeur des expéditions.

Les établissements sous contrôle canadien-français sont aussi sous-représentés dans les mines (2.2%), la construction (36.5%), le commerce de gros (28.7%), le commerce de détail (36.9%) et même dans les services avec 56.9%[18].

Ce tableau nous révèle le rôle déterminant joué par le capital étranger, principalement américain, dans les secteurs-clés de l'économie québécoise; cela contribue au refoulement progressif de la bourgeoisie québécoise dans les secteurs économiques les moins dynamiques puisqu'il lui est de plus en plus difficile de faire des percées importantes dans les secteurs monopolistiques sous contrôle étranger.

Compte tenu du faible contrôle exercé par les Canadiens-français sur leur économie, il n'est pas surprenant de constater qu'en l'absence de toute législation coercitive, les Canadiens-français parviennent difficilement à détenir des postes de cadres supérieurs dans les entreprises non-francophones établies au Québec. Deux études nous le confirment, celles de Maurice Sauvé et d'Arnaud Sales. L'analyse de Maurice Sauvé[19] porte sur la présence des francophones dans les postes de direction des 104 plus grandes entreprises (1,000 employés et plus) établies au Québec en 1975. De ces 104 entreprises, 13 sont sous contrôle financier francophone. Parmi les 91 entreprises qui ne sont pas sous contrôle financier francophone, seulement 7 ont un président-directeur général canadien-français, les 84 autres étant présidées par des anglophones. Si nous examinons maintenant l'origine ethnique des cadres supérieurs de ces 91

entreprises, nous constatons que sur un total de 1,062 personnes, 93 seulement (9.2%) sont d'origine ethnique canadienne-française. Ce nombre a doublé en dix ans mais demeure très faible. Si nous analysons enfin la composition des conseils d'administration de ces 91 entreprises, 16 n'ont aucun Canadien-français et 25 n'en ont qu'un seul.

L'étude d'Arnaud Sales nous permet d'analyser la présence des francophones dans les positions directoriales d'un ensemble plus large d'entreprises, à savoir celles du secteur manufacturier qui ont 50 employés et plus[20]. Les francophones sont sous-représentés par rapport à leur pourcentage dans la population québécoise (soit 80% environ) puisque 37% des détenteurs de positions directoriales appartiennent à ce groupe ethnique. Si nous considerons maintenant l'origine nationale ou ethnique des dirigeants d'entreprises étrangères (non canadiennes) établies au Québec[21], nous découvrons que seulement 17% des dirigeants sont Canadiens-français, alors que 49.2% sont d'origine ethnique anglo-saxonne, 16.2% sont Juifs et 17.6% sont d'une autre origine ethnique. Les Canadiens-français sont encore ici nettement sous-représentés. Cette absence des Canadiens-français au niveau des cadres supérieurs entraîne alors souvent une politique d'embauche peu orientée vers le recrutement de francophones pour les postes de cadres intermédiaires.

B. LES IDEOLOGIES ECONOMIQUES

Les idéologies économiques qui ont eu cours au Québec depuis la

Conquête anglaise ont longtemps ignoré le faible contrôle exercé par les Canadiens-français dans le secteur privé de la vie économique québécoise, et leur sous-représentation au niveau des cadres intermédiaires et supérieurs des entreprises. Ce n'est que sporadiquement que sont apparues des idéologies de "reconquête" du pouvoir économique.

Après la défaite des Patriotes en 1837, et donc de la première idéologie de reconquête économique et politique qu'ait connue le Québec, s'élabore une idéologie traditionnelle qui opérera jusqu'en 1960. Cette idéologie de "conservation"[22] formulée par l'Eglise catholique et entretenue par les représentants des professions libérales a trois dominantes[23]: elle est d'abord agriculturiste: le salut économique des Canadiens-français repose sur l'agriculture, et la vie en industrie (principalement dans la grande industrie) est à éviter puisqu'elle est génératrice de tous les maux, individuels et sociaux. Elle est aussi anti-étatique: il faut limiter au possible toute intervention de l'Etat dans la vie socio-économique. Elle est enfin messianique, la mission du peuple québécois étant de propager la foi catholique en terre d'Amérique.

Le mouvement coopératif a été influencé par cette idéologie traditionnelle. Il se donne comme rôle d'aider l'agriculture par une aide financière directe aux agriculteurs et il prône le maintien du petit commerce et de la petite industrie, principalement ceux qui sont liés à l'agriculture[24]. Son projet de reconquête économique passe donc par l'accumulation de l'épargne des québécois dans un réseau d'institutions financières coopératives.

A la même époque, le corporatisme se développe. Il vise à regrouper les travailleurs selon la branche d'activité à laquelle ils appartiennent. Il s'oppose aux entreprises étrangères qui sont de plus en plus présentes au Québec, et aux mouvements syndicaux dont les revendications salariales se font plus exigeantes, afin d'assurer la survie de la petite entreprise familiale canadienne-française.

La vocation économique des Canadiens-français réside donc dans l'agriculture, à la limite dans le petit commerce et la petite industrie. Il n'y a pas de mouvements idéologiques importants orientés vers une reconquête du pouvoir économique qui appartient alors aux anglophones et de plus en plus, au XXe siècle, aux Américains. A la fin des années '50, le Québec entre dans une seconde phase idéologique que Marcel Rioux appelle, à juste titre, de rattrapage. Il s'agit pour le Québec de rattraper les autres sociétés modernes, industrialisées. Nous assistons alors à la naissance d'un appareil d'Etat québécois: rationalisation de la fonction publique; intervention accrue dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'économie (nationalisation de l'électricité, création de la Société générale de financement, de la Caisse de dépôts et de placements et de plusieurs entreprises d'Etat). En l'espace de 6 ans, le Québec se modernise. A titre d'exemple, en 1960 le Québec était au dernier rang des provinces canadiennes quant au taux de persévérance scolaire; en 1967, à la suite d'investissements massifs en éducation, le Québec passe au 5e rang[25]. Cette modernisation a entraîné une croissance rapide du budget du gouvernement du Québec qui est passé de $0.5 milliard en 1959 à $10.3 milliards

en 1977; un gonflement des effectifs du gouvernement du Québec qui sont passés de 16,198 en 1944 à 31,141 en 1956, à 72,196 en 1968 et à 102,500 en 1978[26]; et un pourcentage de plus en plus élevé des dépenses gouvernementales par rapport au P.N.B.: ces dernières représentent 22.1% du P.N.B. en 1950, 29.7% en 1960 et 42.7% en 1975[27]. Il y a rattrapage au plan social mais il n'y a pas ici encore de mouvements idéologiques structurés visant à la reconquête du pouvoir dans le secteur privé de l'économie.

L'élection du Parti Québécois en 1976 constitue une étape nouvelle dans cette action de rattrapage entreprise par le Québec depuis 1960. Il est trop tôt pour affirmer si elle pourra éventuellement déboucher sur une troisième phase idéologique que Rioux appelle "de développement et de participation". Mais, chose certaine, il y a d'abord reconnaissance du Québec comme nation et ce, "à plus de titres que bien d'autres nations, y compris le Canada, parce qu'il en possède depuis longtemps tous les éléments; un territoire, une langue, une culture, des institutions, une histoire et surtout un vouloir-vivre et un projet collectif"[28]. Il y a ensuite reconnaissance du statut d'infériorité des francophones, qui constituent les quatre-cinquièmes de la population québécoise: "la paix et l'harmonie sociales, l'histoire nous l'enseigne, ne se réalisent pas si l'on tolère de criantes injustices et des inégalités visibles et reconnues. Ceux qui, au Québec, veulent maintenir le statu quo de la langue doivent savoir que ce statu quo ne pourrait être que la confirmation de graves inégalités, dont les francophones sont les principales victimes"[29].

C. L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Bien que les idéologies économiques ayant eu cours à la fin du XIXe siècle mettaient davantage l'accent sur l'agriculture que sur le développement du commerce et de l'industrie, et ne favorisaient donc pas une participation accrue des francophones à ces deux champs d'activité, nous assistons à la création de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales en 1907, trente-quatre ans après la fondation de l'Ecole Polytechnique[30].

H.E.C. a connu depuis sa fondation plusieurs directorats. Le premier (1907-1916) fut confié à un belge A.J. de Bray. Licencié ès sciences commerciales et consulaires, docteur ès sciences politiques et diplomatiques de Louvain, de Bray vise l'établissement d'un programme de niveau universitaire avec formation générale incluant l'histoire, les langues, les sciences et l'économie politique en plus des techniques commerciales.

Cette phase de démarrage n'alla pas sans problèmes. Les critiques, notamment celle de A. Lavergne, sont féroces:

> "C'est pourquoi la nouvelle institution:
> a) ne comporte pas d'enseignement religieux;
> b) est dirigée par un Belge, qu'on ne voit pas régulièrement à la messe;
> c) n'est pas affiliée à l'Université Laval
> d) attire au gouvernement les félicitations de Godfroy Langlais.
>
> Mais c'est aussi pourquoi la nouvelle institution n'est pas seulement inutile, mais dangereuse pour notre avenir national et religieux. Les francs-maçons se glissent partout!"31

Ces critiques, ajoutées aux piètres résultats obtenus à l'indiscipline

régnant à l'Ecole, vont amener de Bray à démissionner. Le deuxième directorat (1916-1936) sera confié à A. Laureys, un compatriote de de Bray.

Son directorat correspondra à la phase de consolidation de l'Ecole. Très rapidement intégré au milieu canadien, plus précisément au cercle des libéraux qui resteront au pouvoir jusqu'en 1936, Laureys pourra travailler sans contrainte majeure et souvent même avec l'appui du gouvernement. Ayant pris la direction de l'Ecole alors qu'elle n'avait pas encore dépassé l'état embryonnaire, il laissera en 1937 une grande organisation possédant un corps professoral permanent de qualité et un nombre important d'étudiants.

L'objectif de Laureys fut de faire de l'Ecole des H.E.C. une grande école de commerce, ayant la stature des grandes écoles européennes et l'efficacité des business schools américains[32]. Peu préoccupé des problèmes d'infériorité économique des Canadiens-français et de leur dépendance à l'égard du Canada anglais et des Etats-Unis, Laureys prônera le commerce international comme solution aux maux du peuple canadien-français qui ne possède ni les entreprises, ni les autres institutions économiques importantes.

Cette conception sera de plus en plus contestée à l'intérieur même de l'Ecole par le courant nationaliste incarné par Esdras Minville. A l'orientation canadienne et internationale de Laureys, Minville oppose une orientation québécoise: "connaissons notre milieu québécois d'abord, établissons un plan

de développement de nos ressources provinciales"[33] écrit-il en 1931. En 1938, Minville prendra la direction de l'Ecole et il y restera jusqu'en 1962. Ce troisième directorat sera marqué par une très grande préoccupation du milieu:

> "Nous ne pouvons accepter les formules proposées par des populations différentes de la nôtre... Il nous faut nos propres études, nos propres centres de recherche, montés et dirigés par nous, dans notre esprit, pour nos fins à nous. Sans cela, nous ne dirigeons pas notre vie nationale."34

Aux conceptions jusque-là internationalistes des deux premiers directeurs, Minville oppose des objectifs plus enracinés dans le milieu. Alors que Laureys était principalement préoccupé par les problèmes d'exportation et de conquête de marchés extérieurs, les trois-quarts des articles de l'Actualité Economique entre 1925 et 1936 étaient consacrés à des problèmes étrangers ou d'obédience internationale, Minville réoriente l'activité intellectuelle par "les études sur notre milieu". Le directorat de Minville amènera donc un changement idéologique important. Son manifeste "Agir pour vivre" est une brillante illustration de cette nouvelle idéologie économique qu'il propose. Toutefois, faute d'argent, il devra cesser les études sur notre milieu et il consacrera une partie importante de son temps à trouver des fonds pour la recherche, les salaires des professeurs et le futur édifice.

D'autres directeurs se succèderont mais l'absence de recul historique nous empêche d'ajouter certaines remarques sur l'évolution idéologique de l'Ecole des H.E.C. Qu'il nous suffise de dire que l'Ecole fut le terrain sur lequel se sont affrontées, et s'affrontent encore, des idéologies économiques opposées. Il n'y a pas unanimité quant aux causes retenues pour

expliquer l'infériorité des Canadiens-français dans le secteur privé de l'économie québécoise, quant à la valorisation des secteurs public et coopératif, et quant aux moyens à utiliser pour parvenir à une reconquête économique. Nos diplômés, dépendant de l'époque à laquelle ils ont étudié à H.E.C., et du choix de cours qu'ils ont effectué, auront donc été exposés davantage à une idéologie plutôt qu'à une autre. Il est alors inévitable que leurs choix de carrière reflètent en partie cette exposition idéologique.

D. L'EVOLUTION DE L'ADMINISTRATION AU QUEBEC

Au moment de la fondation de l'Ecole des H.E.C., s'amorçait au Québec une transformation du champ de l'administration et donc, une transformation de la profession d'administrateur.

Lorsque la pratique des affaires chez les Canadiens-français consistait principalement à gérer un domaine agricole, un petit commerce ou une industrie de petite taille, les fonctions de propriétaire et de gestionnaire étaient confondues et les membres d'une même famille jouaient un rôle important dans la gestion des entreprises. Le savoir était empirique et se transmettait de père en fils.

Comme nous l'avons vu précédemment, le vingtième siècle a amené des transformations importantes au sein de l'institution économique québécoise: entrée massive du capital étranger, expansion de l'entre-

prise privée canadienne-française, création d'entreprises d'Etat et d'entreprises coopératives. Ces phénomènes, joints à une croissance rapide du secteur public et para-public, ont eu un rôle déterminant dans la redéfinition du champ de l'administration. Nous assistons alors à une séparation des fonctions de propriété et de gestion, séparation qui se traduit par un accroissement important du nombre de praticiens des affaires qui sont salariés[35] :

TABLEAU 2

Répartition des praticiens des affaires,

selon l'année de recensement

(en pourcentages)

type / année	salariés	propriétaires
1941	28.0	72.0
1951	38.8	61.2
1961	49.0	51.0
1971	95.7	4.3

Source: B.F.S., Recensement du Canada, 1941, 1951, 1961, 1971, Ottawa, Edition de la reine

De plus, de 1941 à 1971, la proportion de praticiens salariés engagés dans les secteurs primaire et secondaire décroit (passant de 30.4% de l'ensemble des praticiens des affaires en 1941, à 5.1% en 1971), alors que la proportion des praticiens salariés travaillant dans le secteur tertiaire

non public augmente légèrement (passant de 61.5% en 1941 à 74.7% en 1971), et que celle des praticiens salariés rattachés à l'administration publique triple (passant de 6.6% en 1941 à 19.5% en 1971)[36].

L'Ecole des H.E.C., par la distinction qu'elle établit dès le directorat d'Esdras Minv...e entre comptabilité et administration des affaires, et par l'influence qu'elle subit des Schools of Business Administration des Etats-Unis, va jouer un rôle déterminant dans ce que Maheu appelle "l'institutionnalisation de la formation des administrateurs ainsi que la professionnalisation de l'enseignement des affaires"[37].

Cette professionnalisation de l'administration va se traduire par une augmentation du pourcentage des diplômés en commerce et administration, par rapport à l'ensemble des diplômes octroyés dans les universités du Québec. Ce pourcentage passe de 9.8% pour la décennie 1936-45, à 14.3% pour la décennie 1956-65 pour se situer à 11.8% pour la décennie 1966-75. Le tableau 3 nous indique que seuls les diplômes en éducation et en arts - humanités - sciences sociales - psychologie ont connu une croissance supérieure à celle-ci:[38]

TABLEAU 3

Diplômes octroyés par les universités du Québec, selon la discipline et la décennie, 1936-1975

Discipline \ Décennie	1936-45 (%)	1946-55 (%)	1956-65 (%)	1966-75 (%)	Total (*)
Ressources naturelles	7.0	4.8	3.0	1.9	2.8
Arts, humanités, sc. sociales et psychologie	18.2	13.8	17.6	30.4	25.0
Sciences	14.1	17.0	14.6	14.3	14.7
Affaires	9.8	14.5	14.3	11.8	12.5
Education	1.0	2.4	5.5	13.7	9.9
Génie	11.1	13.7	13.5	7.5	9.7
Santé	23.3	18.6	15.5	9.0	12.3
Droit	5.4	5.2	4.4	4.3	4.5
Théologie	6.2	4.4	5.3	2.3	3.4
Autres	3.9	5.6	6.3	4.8	5.1
Total (*)	12,018	27,552	43,890	132,221	100% (215,681)

(*) Pourcentage et nombre absolu.

De plus, la proportion des diplômés de langue d'usage française parmi l'ensemble des diplômés en administration et commerce, augmente chez les plus jeunes de ces diplômés. Pour les diplômés de 51 ans et plus, 49.5% d'entre eux sont de langue d'usage française; chez les 30 ans et moins, cette proportion est de 60.6%.[39]

Cette importance relative accrue des diplômés en administration s'est accompagnée d'une part plus importante des universités francophones (dont H.E.C.) en ce qui a trait à l'octroi de ces diplômes. En 1964, 56.5% des diplômés en administration étaient octroyés par des universités francophones; ce pourcentage passe à 57.7% en 1970 et à 62.9% en 1975.[40]

Par ailleurs, le pourcentage de diplômes octroyés en administration demeure faible pour la décennie 1966-75, 11.8% surtout si on le compare au pourcentage de diplômes octroyés en arts - humanités - sciences sociales - psychologie, qui se situe à 30.4% pour cette même période. De plus, les universités anglophones continuent à octroyer un pourcentage de diplômes en administration (37.1%) qui est supérieur au pourcentage des anglophones dans la population québécoise.

Certaines causes peuvent expliquer ces phénomènes. Premièrement, les idéologies nationales ayant eu cours au Québec ont très peu valorisé l'insertion des Canadiens-français dans le milieu des affaires. Ceci c'est traduit par un pourcentage relativement peu élevé de jeunes qui s'inscrivaient à l'Université dans les facultés de commerce et d'administration,

et la décennie 1966-75 continue à refléter partiellement ce phénomène. Deuxièmement, il y a davantage tendance au Québec qu'en Ontario d'embaucher comme administrateurs des gens peu instruits:

TABLEAU 4

Répartition des administrateurs par niveau de scolarité, hommes, Québec et Ontario, 1971

	moins de 11 ans de scolarité
Québec	34.5%
Ontario	23.0%

Il peut alors s'être développée chez les Québécois cette idée qu'il est relativement aisé de faire carrière en administration sans avoir de diplôme dans ce domaine.

Troisièmement, les francophones sont sous-représentés pour les emplois en administration. L'étude récente de Metreq sur la main-d'oeuvre hautement qualifiée au Québec nous révèle qu'"alors que la population de langue d'usage française représentait, en 1971, 80.8% de la population totale au Québec, contre 14.7% pour la population de langue d'usage anglaise, ces proportions étaient repectivement de 60.3% et 35.2% au niveau de la main-d'oeuvre hautement qualifiée québécoise". Et cette proportion de québécois de langue d'usage française, pour les occupations en administration" ou "reliées à la gestion", baisse à 58.0%.[42] Ceci est sûrement une désincitation pour certains à s'inscrire aux facultés d'administration.

Finalement, les emplois en administration ne sont pas réservés aux seuls diplômés en administration des affaires. L'étude de Metreq sur les emplois en administration détenus par les diplômés universitaires dans 13 secteurs d'activité économique nous révèle le phénomène suivant: "Dans huit secteurs sur treize, "génie" est le principal domaine de formation et dans trois il est le second; par contre, "administration / affaires" est le premier dans deux cas et le second dans huit (...) Dans le secteur privé, 36.1% des administrateurs proviennent de "génie" et 30.7% "d'administration / affaires", alors que dans le secteur public, respectivement 6% et 8.3% proviennent de ces disciplines".[43] Le diplôme en génie s'avère donc une voie "rentable" pour accéder à des emplois en administration et crée ainsi une concurrence importante pour les diplômes en administration des affaires.

* * *

Nos diplômés ont été, sont et seront inévitablement le fruit de cette histoire du Québec que nous avons brossée à grands traits. Leur décision de venir poursuivre des études en administration, de même que les choix de carrière qu'ils ont faits et qu'ils font actuellement, une fois leur diplôme obtenu, sont fonction des opportunités que leur offre la structure économique québécoise, du type d'idéologie qui a cours au sein de cette société, et de la période à laquelle ils ont étudié à H.E.C.

Or comme nous l'avons vu, la structure économique québécoise porte encore la marque de la Conquête de 1760, et c'est ce qui explique, pour une bonne part, la prédominance des capitaux canadiens-anglais dans les secteurs des transports et communications et des institutions financières. Par ailleurs, ces retombées de la conquête ne sont aujourd'hui que peu de chose à comparer aux conséquences de la conquête par les "multinationales" américaines, tant au Québec qu'au Canada, du secteur de la pétro-chimie et de celui de l'exploitation des ressources naturelles, entre autres. Finalement, les crises économiques successives ont entraîné d'importants mouvements de fusions, mais surtout d'acquisition et d'absorbtion de moyennes et de grandes entreprises québécoises par des géants américains, tant et si bien que l'économie québécoise est littéralement "investie" et ce, à un point tel que le Québec partage avec le Canada anglais deux tristes records parmi les pays industrialisés: ce sont les économies nationales qui, non seulement dépendent le plus de l'étranger sur tous les plans (commercial, financier et technologique), mais encore, ce sont les économies nationales qui présentent le plus fort niveau de concentration industrielle et commerciale.

Aux fins de cette recherche, nous retenons que la carrière d'un diplômé H.E.C. peut difficilement ne pas être conditionnée par ces éléments structurels: rareté de véritables centres de décisions autochtones et donc, opportunités réduites d'emplois de direction, univers linguistique et ethnique étrangers et imperméabilité relative des réseaux inter-personnels, etc. C'est en ce sens également que la création d'une véritable fonction publique québécoise représente, dans ce contexte, l'ouverture de débouchés privilégiés; peut-être voudra-t-on bientôt dire la même chose de la croissance du mouvement coopératif.

En analysant une autre facette de la réalité historique du Québec, nous avons souligné la présence de l'idéologie de conservation, phénomène qui était relié à la situation objective de la dépendance économique et politique. Jusqu'à tout récemment, cette idéologie dévalorisait le commerce et l'industrie et contribuait fortement à orienter massivement les étudiants québécois francophones vers les études donnant accès à l'exercice de professions libérales. Aussi, selon nous, il serait impensable de ne pas tenir compte de cette influence idéologique dans l'analyse des choix de carrières des diplômés H.E.C.; par exemple, cela peut expliquer, en partie du moins, le fait que les professions de comptable ait toujours drainé la majorité des étudiants de l'Ecole, aux dépens des carrières en gestion proprement dite.

Enfin, la carrière d'un diplômé H.E.C. est également imprégnée de l'orientation de l'Ecole même, de la définition des priorités de développement, de l'institution, lorsque cela se traduit concrètement par la mise en place ou non de programmes particuliers, par la création ou par la mise en veilleuse de centres de recherches et d'enseignement spécialisés, par l'embauche de tel ou tel type de professeurs, par la formation, la spécialité et les intérêts de ces derniers, etc.

Loin de nous l'idée d'affirmer que la vie des individus soit dictée ou "programmée" par leur environnement; il n'en demeure pas moins qu'il serait selon nous, illusoire de tenter de comprendre les cheminements de carrière des diplômés H.E.C. en faisant abstraction des conditions économiques, politiques et sociales qui ont orienté leur formation et qui marquent leur vie professionnelle.

NOTES

1. BILODEAU, R. et Al., Histoire des Canadas, Ed. Hurtubise HMH, Montréal, 1972, pp. 114 et 234.

   LACOURSIERE, J. et Al., Canada-Québec: synthèse historique, Ed. du Renouveau pédagogique, Montréal, 1973, p. 153.

2. Voir à ce sujet le débat portant sur l'existence ou l'absence d'une bourgeoisie canadienne-française sous le régime français:

   SEGUIN, M., "La Conquête et la vie économique des Canadiens", L'Action Nationale, XXVIII, 4, 1946, p. 309.

   FREGAULT, G., La Société canadienne sous le régime français, Société historique du Canada, Brochure no 3, Ottawa, 1954, 1963.

   FREGAULT, G., La guerre de la Conquête 1754-1760, Fidès, Montréal, (1955), 1966.

   BRUNET, M., "La Conquête anglaise et la déchéance de la bourgeoisie canadienne 1760-1793", in La présence anglaise et les Canadiens, Beauchemin, Montréal, 1964.

   OUELLET, F., "M. Michel Brunet et le problème de la Conquête", Bulletin des Recherches historiques, LXII, 2, 1956, pp. 92-101.

   HAMELIN, J., Economie et société en Nouvelle-France, Les Cahiers de l'Institut d'Histoire, P.U.L., Québec, 1960.

   NISH, C., Les bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France 1729-1748, Fidès, Montréal, 1968.

   TRUDEL, M., Initiation à la Nouvelle-France, Holt Rinehart and Winston, 1968, Montréal

3. BILODEAU, R. et Al., Histoire des Canadas, op. cit., pp. 217, 229, 234.

4. SEGUIN, M., "La Conquête et la vie économique des Canadiens", op. cit., pp. 93-111.

5. BILODEAU, R. et Al., Histoire des Canadas, op. cit., p. 285.

   LACOURSIERE, J. et Al., Canada-Québec: synthèse historique, op. cit., p. 243.

6. BILODEAU, R. et Al., Histoire des Canadas, op. cit., pp. 229-291.

7. HENRIPIN, J., "De la fécondité naturelle à la prévention des naissances", in Martin, Y. et M. Rioux, La société canadienne-française, Hurtubise HMH, Montréal, 1971, p. 221.

8. LACOURSIERE, J. et Al., Canada-Québec: synthèse historique, op. cit., p. 183.

9. BILODEAU, R. et Al., Histoire des Canadas, op. cit., p. 499.

10. LACOURSIERE, J. et Al., Canada-Québec: synthèse historique, op. cit., p. 252.

    BILODEAU, R. et Al., Histoire des Canadas, op. cit., p. 297.

11. Le projet patriote reçut un appui populaire important. En 1822, une pétition recueillit 60,000 signatures. En 1827, une nouvelle pétition recueillit 80,000 noms. En 1834, lors des élections au Bas-Canada, le groupe de Papineau (tendance patriote du Parti Canadien) recueillit 95% des voix et fit élire 77 députés sur 88.

    BILODEAU, R. et Al., Histoire des Canadas, op. cit., p. 237.

    LACOURSIERE, J. et Al., Canada-Québec: synthèse historique, op. cit., p. 290-302.

12. LACOURSIERE, J. et Al., Canada-Québec: synthèse historique, op. cit., p. 318.

13. NIOSI, J., "La nouvelle bourgeoisie canadienne-française", Les Cahiers du Socialisme, no 1, pp. 5-50.

14. LINTEAU, P.A., "Quelques réflexions autour de la bourgeoisie 1850-1914", Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol 30, no 1, pp. 55-56.

15. Nous considérons que le contrôle canadien-français sur Power Corporation fait des filiales relevant de ce holding des compagnies à contrôle canadien-français.

16. "Perspectives économiques 77", La Presse, Montréal, 1977, pp. 126-129.

17. Raynauld, André, La propriété des entreprises au Québec, P.U.M., Montréal, 1974, p. 46.

18. Ibid, pp. 44-64.

19. SAUVE, M., "Les Canadiens-français et la direction des entreprises au Québec", Colloque H.E.C., 1973.

20. SALES, A., "La question linguistique et les directions d'entreprises", Le Devoir, 27 avril 1977, p. 6.

21. SALES, A., "Les industriels au Québec et leur rôle dans le développement économique", tome 1, p. 223.

22. RIOUX, M., "Sur l'évolution des idéologies au Québec", La Revue de l'Institut de Sociologie, vol. 1, 1968, p. 110.

23. BRUNET, M., La présence anglaise et les Canadiens, Montréal, Beauchemin, 1958, pp. 113-166.

24. MONIERE, D., Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours, Ed. Québec/Amérique, Montréal, 1977, p. 276.

25. Conseil économique du Canada, Sixième rapport annuel, p. 140.

26. Ces chiffres sont ceux des seuls employés du gouvernement du Québec: ils ne comprennent pas les employés des autres niveaux de gouvernement (fédéral et municipaux) et les employés du secteur parapublic (enseignement, hôpitaux). Pour les années 1944, 1956 et 1968, voir Annuaire du Québec, 1972; pour l'année 1978, voir le Bulletin 72,007 de Statistique-Canada.

27. Les dépenses gouvernementales ici considérées excluent les transferts intergouvernementaux. Voir OPDQ, Prospective socio-économique du Québec, Sous-système économique, Synthèse, p. 71.

28. LAURIN, C., "Discours lors de l'étude en deuxième lecture du projet de loi no 101", Québec, 19 juillet 1977, in Le français, langue du Québec, Montréal, Ed. du jour, 1977, p. 83.

29. LAURIN, C., "Allocution devant les membres de l'Association du Personnel de Montréal", Montréal, le 30 mai 1977, op. cit., p. 59.

30. Pour une histoire de l'Ecole des H.E.C., voir Rumilly, R., Histoire de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, Montréal, Beauchemin, 1966, 214 p.; Chanlat, J.F. et B. Tremblay, "L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales", miméo.

31. Rumilly, op. cit., p.42.

32. Ibid, pp. 104-105.

33. Ibid, p. 106.

34. Ibid, p. 154.

35. MAHEU, C., "L'émergence d'une profession: l'administration", Recherches Sociographiques, XIX, 2, 1978, p.195.

36. Ibid, p. 196.

37. Ibid, p. 199.

35. Metreq, Enr., Le stock de ressources humaines hautement qualifiées du Québec et la production des universités québécoises, Etude no 1: "La structure de la main-d'oeuvre québécoise hautement qualifiée: formation, emploi et lauque", OLF, 1978, p. 147.

36. Metreq, Enr., Ibid, Etude no 2, p. 54.

37. Statistiques Canada, Cat. 94-731, Bulletin 3.3-4, tableau 2.

38. Metreq, Enr., Ibid, Etude no 1, p. 50.

39. Metreq, Rnr., Ibid, Etude no 1, p. 107

Chapitre II

LES METHODES DE RECHERCHE ET DE CUEILLETTE DES DONNEES

Nous définirons dans ce chapitre la population étudiée et l'échantillon que nous avons tiré à partir de cette population. Nous décrirons par la suite le processus méthodologique que nous avons suivi depuis la confection du questionnaire jusqu'à l'analyse statistique.

A. DEFINITION DE LA POPULATION ETUDIEE

Notre étude porte sur les diplômés H.E.C. de 1941 à 1976. Le premier choix que nous avons fait fut de nous limiter aux diplômés de jour et d'exclure de notre analyse ceux qui ont obtenu un diplôme par cours du soir. La principale raison réside dans le fait qu'il s'agit de deux clientèles différentes. L'une a habituellement poursuivi ses études sans interruption alors que l'autre a très souvent interrompu ses études durant un

temps plus ou moins long et y revient à temps partiel, tout en continuant à accumuler de l'expérience sur le marché du travail. Leurs cheminements de carrière risquent alors d'être complètement différents. Il ne serait sûrement pas sans intérêt de les comparer mais l'une d'entre elles nous est apparue prioritaire dans la présente recherche.

Ayant opté pour une analyse des diplômés-jour, nous nous sommes intéressés aux quatre programmes suivants: baccalauréat en commerce, licence en commerce, baccalauréat en administration des affaires et maîtrise en administration des affaires. Afin d'avoir un certain nombre de diplômés ayant une carrière quasi complétée, nous avons décidé de considérer comme population étudiée les diplômés du jour des quatre programmes ci-haut mentionnés, de 1941 à 1976.

Notre premier et un des plus difficiles problèmes fut celui de reconstituer cette population. Deux sources de données nous étaient accessibles: les listes de promotion du registrariat (qui remontent à 1941) et celles de l'Association des diplômés (qui contiennent les noms de tous les diplômés qui ont été en contact avec l'Association au cours des cinq dernières années). Nous avons d'abord travaillé avec les listes du registrariat et nous les avons complétées, lorsque cela s'avérait nécessaire, avec celles de l'Association. Voici la répartition des diplômés par programme que nous avons obtenue pour la période 1941-1976:

Bacc. Commerce	:	1,283
Licence Commerce	:	1,292
B.A.A.	:	1,667
M.B.A.	:	397
TOTAL	:	4,639 diplômés

B. L'ECHANTILLONNAGE

Les quatre diplômes retenus n'ont pas connu la même longévité. Le Bacc. Commerce et la Licence sont les deux premiers diplômes décernés par l'Ecole et ce n'est qu'à la fin des années '60 qu'ils furent remplacés par le B.A.A. et le M.B.A. Le dernier Bacc. Commerce a été décerné en 1970 et la dernière Licence en 1973. Les premiers B.A.A. et M.B.A. sont de 1971. Pour la période que nous étudions, le Bacc. Commerce et la Licence couvrent des périodes de 30 ans et 33 ans respectivement, alors que le B.A.A. et le M.B.A. couvrent une période de 6 ans. Comme le Bacc. Commerce et la Licence couvrent une très longue période de temps, nous avons scindé ces deux groupes. L'année 1960 nous est apparue un point de coupure intéressant puisque cette période correspond à des transformations significatives dans la structure de l'emploi au Québec, transformations qui n'ont pas été sans influencer les débouchés auxquels ont eu accès les diplômés des écoles d'administration. Nous obtenons donc six groupes de diplômés:

1. Bacc. Commerce	(1941-1960)	216	4.6%
2. Licence Commerce	(1941-1960)	811	17.5%
3. Bacc. Commerce	(1961-1970)	1,067	23.0%
4. Licence Commerce	(1961-1973)	481	10.4%
5. B.A.A.	(1971-1976)	1,667	35.9%
6. M.B.A.	(1971-1976)	397	8.5%
TOTAL		4,639	diplômés

Nous avons opté pour un échantillon stratifié non-proportionnel de 900 personnes avec 150 personnes par strate. Après vérification des adresses possédées par le registrariat et par l'Association des diplômés,

nous avons évalué avoir une adresse exacte (T.A.) pour plus de 70% des diplômés de 1941 à 1970, et pour près de 90% des diplômés de 1970 à 1976. De plus, nous avons établi à 25% le taux de réponse (T.R.) minimal. Trois raisons justifient ce faible taux anticipé. D'une part, nous avions décidé de procéder par questionnaire envoyé par la poste. D'autre part, notre questionnaire était très long. Enfin, l'échéancier de la recherche nous obligeait à le faire parvenir en juin, à la veille des vacances d'été.

Le nombre d'individus à échantillonner pour les quatre premières strates était donc de:

$$N = 150 \times \frac{1}{T.A.} \times \frac{1}{T.R.}$$

$$= 150 \times \frac{1}{.70} \times \frac{1}{.25} \quad \text{soit environ 800 personnes}$$

et pour les deux dernières strates, de:

$$N = 150 \times \frac{1}{.90} \times \frac{1}{.25} \quad \text{soit environ 650 personnes}$$

Dans le cas où le nombre total de diplômés dans la strate est inférieur à N (Bacc. Commerce 1941-1960; Licence 1961-1973; M.B.A.) nous avons pris l'ensemble des diplômés de la strate.

Nous avons tiré un second échantillon, à même le premier, sous l'hypothèse d'un taux de réponse deux fois plus élevé que dans le premier échantillon, à savoir .50. Ce taux maximal de .50 n'est pas irréaliste puisque, malgré les problèmes que nous avons soulevés précédemment et qui sont de nature à réduire le taux de réponse, notre recherche était la première à être effectuée auprès des diplômés de l'Ecole et elle était donc susceptible

de soulever un certain intérêt. Pour les strates où le nombre total de personnes est inférieur à 400 personnes (pour les quatre premières strates), ou à 325 personnes (pour les deux dernières strates), nous avons pris ici aussi l'ensemble des diplômés de la strate. Ce deuxième échantillon, plus petit que le premier, est devenu notre échantillon de départ, et nous pouvions le compléter au besoin par les noms du plus grand échantillon qui n'étaient pas déjà contenus dans notre échantillon de départ. En termes techniques, nous avons procédé avec deux "pelures" dans chaque strate afin de préserver le caractère pleinement probabiliste de l'échantillon.

Un des problèmes d'échantillonnage que nous avons eus à résoudre fut celui des diplômés ayant reçu plus d'un diplôme de l'Ecole. Pour compenser la perte d'individus qui s'ensuit au niveau de l'échantillon, nous avons augmenté notre échantillon de départ de 350 individus (choisis à l'intérieur du plus grand échantillon).

A partir des procédures d'échantillonnage décrites ci-haut, nous avons obtenu l'échantillon stratifié non-proportionnel suivant:

1.	Bacc. Commerce	(1941-1960)	:	216
2.	Licence Commerce	(1941-1960)	:	490
3.	Bacc. Commerce	(1961-1970)	:	534
4.	Licence Commerce	(1971-1973)	:	375
5.	B.A.A.	(1971-1976)	:	459
6.	M.B.A.	(1971-1976)	:	311
TOTAL			:	2,385 diplômés

C. LE QUESTIONNAIRE

Un questionnaire fut élaboré couvrant quatre parties distinctes: informations sur les grands-parents maternels et paternels et sur les parents du répondant et touchant principalement à leur occupation et aux entreprises qu'ils ont fondées ou possédées; le profil de carrière du répondant, c'est-à-dire ses emplois successifs; les entreprises qu'il a fondées ou possédées; sa participation à la vie socio-économique québécoise (voir Appendice A).

Un pré-test fut fait auprès de 25 diplômés, ce qui nous permit de modifier le questionnaire. La version finale du questionnaire fut expédiée par la poste. Une carte-rappel fut envoyée deux semaines plus tard. A l'aide des bottins de l'Association, des bottins de téléphones, des adresses du registrariat, des informations recueillies auprès de confrères ou de parents des diplômés, nous avons retracé l'adresse de près de 80% des diplômés échantillonnés, soit 1853 diplômés. Le taux de réponse des personnes rejointes, une fois éliminés les questionnaires incomplets, est de 43.2% pour l'ensemble de l'échantillon. Il se répartit comme suit pour chacune des six strates:

		Personnes rejointes	Questionnaires retournés et complétés	T.R.
1. Bacc. Commerce	(1941-1960)	150	55	36.6%
2. Licence Commerce	(1941-1960)	401	166	41.4%
3. Bacc. Commerce	(1961-1970)	315	141	44.7%
4. Licence Commerce	(1961-1973)	314	162	51.6%
5. B.A.A.	(1971-1976)	394	155	39.3%
6. M.B.A.	(1971-1976)	279	122	43.7%
TOTAL		1,853	801	43.2%

D. LA PONDERATION DE L'ECHANTILLON

La pondération d'un échantillon stratifié non-proportionnel consiste à ramener chacune des strates de l'échantillon à une proportion qui est celle de cette strate dans l'ensemble de la population étudiée. Il s'agit de trouver une valeur k_i pour chacune des strates, telle que:

$$\frac{k_i n_i}{\sum n_i} = \frac{N_i}{\sum N_i}$$

où n_i est le nombre de diplômés pour une strate donnée de l'échantillon et où N_i est le nombre de diplômés pour une strate donnée dans la population. Par transformation algébrique, on obtient:

$$k_i = \frac{N_i}{n_i} \cdot \frac{\sum n_i}{\sum N_i}$$

Les coeficients de pondération obtenus sont les suivants:

k_1 = .6442049

k_2 = .8820792

k_3 = 1.2384791

k_4 = .5333883

k_5 = 1.8473710

k_6 = .5882992

L'échantillon pondéré se présente comme suit:

1.	Bacc. Commerce	(1941-1960)	35	4.4%
2.	Licence Commerce	(1941-1960)	146	18.3%
3.	Bacc. Commerce	(1961-1970)	175	21.8%
4.	Licence Commerce	(1961-1973)	86	10.8%
5.	B.A.A.	(1971-1976)	286	35.7%
6.	M.B.A.	(1971-1976)	72	9.0%
	TOTAL		801	100.0%

E. LA CODIFICATION ET L'ANALYSE STATISTIQUE

La codification des réponses nous a fourni 499 variables. Pour la codification des emplois (des grands-pères, du père et du répondant), nous avons utilisé le code des emplois de Statistiques-Canada à 4 chiffres. De même pour la codification des industries. Pour les besoins de la recherche, et afin de les rendre plus spécifiques, nous avons dû raffiner certaines catégories de ces codes. L'analyse statistique utilisera principalement le pourcentage et le chi-carré (x^2).

Chapitre III

LE PROFIL DES DIPLOMES DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Dans ce premier chapitre descriptif, nous présenterons un portrait des diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Pour ce faire, nous analyserons, premièrement, les caractéristiques sociographiques des diplômés telles que le sexe, l'âge, la langue maternelle et le profil d'études, deuxièmement, les caractéristiques relatives à leur famille telles que l'origine sociale des grands-pères et du père et le degré d'instruction du père et de la mère, troisièmement, les caractéristiques relatives à l'emploi actuel détenu par nos diplômés, enfin, quatrièmement, nous analyserons le degré d'implication des diplômés H.E.C. dans la vie socio-économique québécoise en déterminant à quels conseils d'administration, associations professionnelles, ou encore clubs sociaux, ils appartiennent.

A. LES CARACTERISTIQUES SOCIOGRAPHIQUES DES DIPLOMES

1) Le sexe

La très grande majorité des diplômés H.E.C. ont été jusqu'à présent des hommes. Comme nous le montre le tableau 5, les femmes ne représentent que 8.9% du corps étudiant. Ce résultat ne fait que confirmer ce que d'autres études ont déjà montré. Alors que certains métiers dits féminins s'apparentent étrangement à une professionnalisation des fonctions classiques de la mère de famille (éduquer, soigner, servir etc.)[1], d'autres emplois ont été et sont encore le fief des hommes, l'administration n'étant pas l'un des moindres. Autrement dit, le monde des affaires étant avant tout un monde d'hommes, de par la division des rôles qui a prévalu jusqu'à maintenant, il n'est pas surprenant que les études qui y conduisent aient été et soient encore majoritairement choisies par les hommes. Toutefois, cette situation est en train de changer, comme l'indique le tableau 6.

TABLEAU 5

Distribution selon le sexe des diplômés H.E.C.

féminin	:	8.9%
masculin	:	91.1%
TOTAL	:	100.0%
		(800)

TABLEAU 6

Nombre d'étudiant(e)s inscrit(e)s à l'Ecole des H.E.C. par programme

(octobre 1978)

Programme	Hommes	Femmes	Total	% Femmes
B.A.A., classes du jour				
- 1ère année	458	225	683	32.9 %
- 2e année	332	139	471	29.5 %
- 3e année	369	142	511	27.8 %
Total:	1,159	506	1,665	30.3 %
B.A.A., classes du soir	604	202	806	25.1 %
Certificats	2,958	1,450	4,408	32.9 %
D.S.A.	472	144	616	23.4 %
M.B.A.				
- 1ère année	28	8	36	22.2 %
- 2e année	54	10	64	15.6 %
Total:	82	18	100	18.0 %
M.Sc.	25	13	38	34.2 %
Doctorat	13	3	16	18.7 %
TOTAL:	5,313	2,336	7,649	30.5 %

Source: Statistiques du registrariat (H.E.C./78.11.06: rapport corrité)

2) L'âge

Si le diplômé H.E.C. est jusqu'à présent dans 90% des cas un homme,

c'est aussi un homme jeune voire même très jeune. Comme l'indique le tableau 7, 49.6% des répondants ont en effet entre 20 et 30 ans, et 28.3% ont entre 31 et 40 ans. Or, ce phénomène est loin d'être anormal lorsqu'on considère l'évolution qu'a connue non seulement le système d'éducation québécois depuis les vingt dernières années, mais aussi la composition démographique de la population québécoise. Depuis la réforme du baccalauréat entreprise en 1968, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales tout comme les autres universités et écoles affiliées, accueille donc un nombre considérablement accru d'étudiants. Le tableau 8 est explicite à cet égard.

TABLEAU 7

Répartition par groupes d'âge des diplômés H.E.C.

			Fréquences cumulées
20 à 30 ans	:	48.7%	48.7
31 à 40 ans	:	28.3%	77.0
41 à 50 ans	:	12.3%	89.3
51 ans et plus	:	10.7%	100.0
TOTAL	:	100.0%	
		(801)	

TABLEAU 8

Nombre de diplômés H.E.C. par période

1913-1968	:	27.0 %
1968-1976	:	63.0 %
TOTAL:	:	100.0 %
		(7,843)

Source: Statistiques du registrariat

3) La langue maternelle

Comme nous l'indique le tableau 9, la langue maternelle du diplômé H.E.C. est presqu'exclusivement le français. Ce résultat vient confirmer l'intuition, voire même la certitude que l'on pouvait avoir, à l'effet que l'Ecole des H.E.C. a été et est encore essentiellement une institution francophone pour les francophones. Il est toutefois possible que suite à la mise en application de la loi 101, l'Ecole accueille dans l'avenir un nombre plus important de non francophones.

TABLEAU 9

Langue maternelle des diplômés H.E.C.

Français	:	97.8 %
Anglais	:	0.3 %
Autres	:	1.9 %
TOTAL	:	100.0 %
		(800)

4) Le profil d'étude

Il ressort très clairement du tableau 10 que le diplômé H.E.C. a reçu sa formation secondaire et collégiale dans le secteur privé. Plus de 70% des diplômés ont en effet fait leurs études secondaires dans le secteur privé et 66% y ont fait leurs études collégiales.

TABLEAU 10

Secteur de fréquentation scolaire des diplômés H.E.C.

niveau secondaire et collégial

secteur \ niveau	Secondaire	Collégial
Privé	71.3 %	66.1 %
Public	28.7 %	33.9 %
TOTAL	100.0 % (795)	100.0 % (356)

Cette affirmation appelle cependant certaines nuances. Comme nous l'indiquent les tableaux 11, 12a et 12b, si l'on analyse le secteur de fréquentation scolaire selon l'âge du diplômé, les plus jeunes diplômés sont surreprésentés dans le secteur public au niveau secondaire et collégial, alors que les diplômés plus âgés sont surreprésentés dans le secteur privé.

TABLEAU 11

Secteur de fréquentation scolaire au secondaire par âge des diplômés H.E.C.

Age / Secteur	Moins de 25 ans	De 26 à 30 ans	De 31 à 35 ans	De 36 à 40 ans	De 41 à 50 ans	51 ans et plus	TOTAL
Privé	65	62	67	79	87	89	71.3 %
Public	35	38	33	21	13	11	28.7 %
TOTAL	100 % (153)	100% (234)	100 % (151)	100 % (75)	100 % (99)	100 % (83)	100.0 % (795)

$X^2 = 42.895$ $P < .01$

TABLEAU 12a

Secteur de fréquentation scolaire au collégial par âge des diplômés H.E.C.

Age / Secteur	Moins de 25 ans	De 26 à 30 ans	De 31 à 35 ans	De 36 à 40 ans	De 41 à 50 ans	51 ans et plus	TOTAL
Privé	20	63	91	98	97	97	66.1 %
Public	80	37	9	2	3	3	33.9 %
TOTAL	100 % (149)	100 % (157)	100 % (91)	100 % (39)	100 % (61)	100 % (59)	100.0 % (556)

$X^2 = 235.176$ $P < .01$

TABLEAU 12b

Secteur de fréquentation scolaire au collégial par âge des diplômés H.E.C.

(catégories regroupées)

Secteur \ Age	Moins de 25 ans	De 26 à 30 ans	31 ans et plus	TOTAL
Privé	20	63	95	66.1 %
Public	80	37	5	33.9 %
TOTAL	100 % (149)	100 % (157)	100 % (250)	100.0 % (556)

$X^2 = 434.792$ $P < .01$

Cette différence qui existe entre les diplômés plus âgés et les diplômés plus jeunes quant à la fréquentation du secteur privé est une conséquence de la réforme de l'éducation qui eut lieu au Québec dans les années '60. Les collèges d'enseignement général et professionnel, connus sous le nom de cegeps, en absorbant dans une large mesure l'ancien réseau des collèges classiques, ont réduit d'autant l'importance du secteur privé dans la formation collégiale.

Il demeure par ailleurs que H.E.C., avec 65% de ses jeunes diplômés qui sont passés par le secteur privé au secondaire, et 20% qui sont passés par le secteur privé au collégial, se situe au dessus de la moyenne nationale: des statistiques gouvernementales nous révèlent en effet que les élèves du secondaire privé ne représentent que 10% de l'ensemble des élèves

du secondaire, et les élèves du collégial privé que 13% de l'ensemble des étudiants du niveau collégial[2].

Parmi l'ensemble de nos diplômés 169, soit 21% d'entre eux ont un autre diplôme universitaire que celui qu'ils ont obtenu à H.E.C. Il s'agit soit d'un diplôme de premier cycle obtenu avant de venir à H.E.C. pour le baccalauréat, la licence ou la maîtrise, soit d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle obtenu après avoir quitté H.E.C. Le tableau 13 nous indique que le tiers des diplômés, qui ont un deuxième diplôme, l'ont en affaires / commerce / administration, et 21.9% en sciences humaines et sociales. "Compléter sa formation" implique donc soit un deuxième diplôme en administration, soit un cumul d'une formation en sciences humaines et sociales et en administration.

TABLEAU 13

Autres diplômes obtenus par les diplômés H.E.C.

		Fréquences cumulées
Affaires / Commerce / Administration	32	32
Sciences humaines / sociales	22	54
Droit	10	64
Education / Enseignement	8	72
Santé	6	78
Agriculture	5	83
Génie	5	88
Sciences	5	93
Architecture / Urbanisme	3	96
Beaux-Arts	1	97
Lettres / Littérature	1	98
Autres	2	100
	100 % (169)	

B. LE MILIEU FAMILIAL D'ORIGINE DES DIPLOMES

Cette section s'intéressera au milieu familial d'origine de nos diplômés. L'analyse des occupations des grands-pères et pères, et du niveau d'instruction des parents, nous permettra de déterminer de quelles catégories sociales nos diplômés sont issues.

1) Occupation des grands-pères paternel et maternel et du père

Le tableau 14 nous résume les informations relatives à l'occupation principale des grands-pères paternel et maternel et du père (occupation "principale" au sens où c'est le travail qu'ils ont effectué pendant la plus longue période de leur vie).

TABLEAU 14

Occupation principale des grands-pères et du père des diplômés H.E.C.

	Grand-père paternel	Grand-père maternel	Père
Cadres supérieurs	2.1 %	2.6 %	5.7 %
Professions libérales et techniques	4.5 %	4.1 %	6.3 %
Entrepreneurs	3.3 %	2.9 %	18.4 %
Petits entrepreneurs et petits commerçants	23.6 %	10.2 %	5.4 %
Cadres intermédiaires	5.4 %	4.8 %	20.0 %
Employés	7.4 %	6.0 %	11.7 %
Contremaîtres	3.0 %	3.0 %	5.2 %
Ouvriers	12.0 %	23.4 %	20.7 %
Agriculteurs	38.7 %	34.0 %	6.6 %
TOTAL	100.0 % (625)	100.0 % (689)	100.0 % (755)

Certaines remarques s'imposent:

a) nos diplômés viennent de familles où plus du tiers des grands-pères avaient comme occupation principale l'agriculture, et où seulement 6.6% des pères sont dans cette catégorie: ceci correspond aux changements survenus dans la structure occupationnelle du Québec. En effet, selon le B.F.S., les agriculteurs sont passés de 27.7% de la main-d'oeuvre en 1941 à 5.1 % en 1971.

b) la seconde occupation en importance pour les grands-pères de nos diplômés est celle de petit entrepreneur et de petit commerçant, alors que seulement 5.4% des pères de nos diplômés sont dans cette catégorie. Par ailleurs, près du cinquième des pères des diplômés H.E.C. sont des entrepreneurs. Ce changement s'explique ici aussi par les modifications qu'ont subies les structures économiques au cours des cinquante dernières années. Les pays industrialisés, et le Québec ne fait pas exception à la règle, ont connu une concentration de l'activité économique sans précédent. Ce mouvement de concentration s'est fait en grande partie au détriment des petits entrepreneurs (commerçants, boutiquiers, petits artisans, etc...) qui ont été éliminés ou absorbés par de plus gros qu'eux. Les autres ont dû agrandir et moderniser leurs entreprises sous peine de succomber.

c) le cinquième des pères de nos diplômés sont des cadres intermédiaires, et le cinquième sont des ouvriers.

d) nos diplômés ne sont pas issus du milieu des professions libérales. En effet, seulement 4% des grands-pères et 6% des pères appartiennent à ces catégories.

Cette dernière remarque prend toute son importance lorsque l'on sait que,

parmi l'ensemble des étudiants universitaires, la proportion de fils de professionnels est beaucoup plus grande.

2) Degré d'instruction du père et de la mère du diplômé

TABLEAU 15

Degré d'instruction du père et de la mère du diplômé H.E.C.

	Père	Mère
Aucune scolarité	0.4 %	0.1 %
Etudes primaires	38.7 %	37.2 %
Etudes secondaires	43.3 %	51.5 %
Etudes collégiales	4.7 %	10.2 %
Etudes universitaires	12.9 %	1.0 %
	100.0 % (747)	100.0 % (733)

Comme nous l'indique le tableau 15, plus du tiers des parents de nos diplômés n'ont fait que des études primaires, alors que 13% des pères ont poursuivi des études universitaires. Dans le chapitre IV portant sur le milieu familial d'origine, nous compléterons cette description en essayant de voir s'il existe des différences significatives quant au milieu social d'origine (occupation du père, scolarité du père et de la mère) selon le type de diplôme obtenu à H.E.C.

C. L'EMPLOI ACTUEL DES DIPLOMES

Où sont, actuellement, les diplômés que l'Ecole des H.E.C. a mis sur le marché du travail? Voilà la question à laquelle nous tenterons de répondre dans cette section.

1) Type d'emploi occupé

Comme nous l'indique le tableau 16, les diplômés occupent actuellement quatre types d'emploi: 1- les cadres avec 25.6% des diplômés, 2- les comptables avec 24.5%, 3- les postes de direction et de haute administration avec 23.2%, 4- les propriétaires avec 17.4% des diplômés.

TABLEAU 16

Emploi actuel des diplômés H.E.C.

Propriétaire	17.4 %
Haut administrateur	5.8 %
Directeur de service	17.3 %
Cadre	25.6 %
Comptable	24.5 %
Autres	9.2 %
TOTAL	100.0 % (766)

2) Taille de l'entreprise

Les diplômés H.E.C., comme nous l'indique le tableau 17, se répartissent

entre la petite et moyenne entreprise (43.9%) et la grosse et très grosse entreprise (56.1%), la petite entreprise est souvent une firme comptable ou de consultation, alors que la catégorie "très grosse entreprise" désigne en fait très souvent les appareils gouvernementaux, tant municipal, provincial que fédéral.

TABLEAU 17

Taille de l'entreprise où travaillent actuellement les diplômés H.E.C.

Petite entreprise (0 à 25 employés)	21.7 %
Moyenne entreprise (25 à 154 employés)	22.2 %
Grosse entreprise (155 à 504 employés)	21.4 %
Très grosse entreprise (plus de 505 employés)	34.7 %
TOTAL	100.0 % (649)

3) Secteur économique

Les diplômés H.E.C. se retrouvent actuellement de façon massive dans le secteur tertiaire. En effet, seulement 21.1% d'entre eux travaillent dans le secteur manufacturier et dans celui de la construction et du transport, alors que 78.9% oeuvrent dans le secteur tertiaire. Ce phénomène n'est toutefois pas anormal lorsqu'on sait que, d'une part, 62.9% des emplois au Québec se retrouvent actuellement dans le secteur tertiaire, et que, d'autre part, les secteurs primaire et secondaire de l'économie québécoise sont massivement contrôlés par des intérêts étrangers .

TABLEAU 18

Secteurs économiques où travaillent actuellement les diplômés H.E.C.

Manufacturier	13.4 %
Construction et transport	7.7 %
Commerce	5.4 %
Finances	10.0 %
Assurance et Immobiliers	5.1 %
Service Social	11.6 %
Comptabilité	21.8 %
Services	7.4 %
Fonction publique	15.5 %
Autres	2.1 %
TOTAL	100.0 % (743)

4) Revenu actuel

Comme nous le montre de façon détaillée le tableau 19a, et avec un regroupement de catégories le tableau 19b, le niveau de revenu du diplômé dépend non seulement du type de diplôme obtenu mais aussi de l'époque à laquelle ce diplôme fut obtenu.

TABLEAU 19a

Revenu actuel des diplômés H.E.C., par période et par type de diplôme

Période	1941 - 1960		1961-1970		1971-1976		
Type de diplôme / Revenu	Bachelier	Licencié	Bachelier	Licencié *	B.A.A.	M.B.A.	TOTAL
moins de 10,000	2	3	5	1	28	5	12.4
11,000 à 15,000	2	1	2	1	30	10	12.9
16,000 à 20,000	6	4	24	11	26	29	19.4
21,000 à 25,000	6	9	24	18	6	22	13.2
26,000 à 30,000	21	17	27	21	5	23	15.2
31,000 à 35,000	11	14	7	20	1	5	7.8
36,000 à 40,000	8	13	5	13	1	2	5.9
41,000 à 45,000	8	6	2	4	0	1	2.7
46,000 à 50,000	10	10	1	4	0	2	3.0
51,000 et plus	27	23	5	7	1	2	7.6
TOTAL	100 % (33)	100 % (139)	100 % (170)	100 % (84)	100 % (275)	100 % (70)	100 % (771)

$X^2 = 509.034$ $P < .01$

* Pour tous les tableaux utilisant les types de diplôme, nous traitons de trois périodes: 1941-1960, 1961-1970 et 1971-1976, tout en sachant que les derniers licenciés ont terminé non pas en 1970 mais en 1973.

TABLEAU 19b

Revenu actuel des diplômés H.E.C., par période et par type de diplôme

(catégories regroupées)

Période	1941-1960		1961-1970		1971-1976		
Type de diplôme / Revenu	Bachelier	Licencié	Bachelier	Licencié	B.A.A.	M.B.A.	TOTAL
moins de 20,000	10	8	32	13	84	44	44.6%
21,000 à 30,000	27	25	47	39	11	45	28.4%
31,000 à 40,000	20	27	12	33	3	7	13.7%
41,000 à 50,000	17	16	4	8	0	3	5.7%
51,000 et plus	27	23	5	7	1	2	7.6%
TOTAL	100 % (33)	100 % (139)	100 % (170)	100 % (84)	100 % (275)	100 % (70)	100% (771)

$X^2 = 430.989$ $P < .01$

Il est normal que les revenus les plus élevés soient gagnés par nos diplômés les plus anciens. Par ailleurs, pour une même période donnée, il existe des différences importantes de revenu selon le type de diplôme obtenu.

Si les diplômés des années 41-60 ne semblent pas connaître de différence marquée dans le niveau de leur revenu selon le type de diplôme obtenu, ce n'est pas le cas des diplômés des décennies ultérieures. En effet, si l'on regarde les niveaux de revenu des bacheliers 61-70 par rapport à ceux

des licenciés de la même période, il y a des différences importantes qui sont à l'avantage des licenciés. Les bacheliers sont en effet deux fois et demi plus nombreux que les licenciés dans la catégorie des diplômés gagnant moins de $20,000 et près de trois fois moins nombreux que les licenciés dans les catégories de revenu de plus de $31,000. La licence obtenue à cette période conduit donc à un revenu beaucoup plus élevé que le B. Comm. obtenu à la même période.

Si l'on regarde maintenant les diplômés des années '70, on observe le même phénomène. La grande majorité de B.A.A. (84%) gagnent moins de $20,000 alors qu'il y a 44% des M.B.A. dans cette catégorie. En revanche, il y a quatre fois plus de M.B.A. que de B.A.A. qui gagnent entre $21,000 à 30,000, et trois fois plus qui gagnent plus de $31,000. Il semble donc que le B.A.A. conduise à des emplois beaucoup moins bien rémunérés que le M.B.A.

D. LA PARTICIPATION DES DIPLOMES A LA VIE SOCIO-ECONOMIQUE QUEBECOISE

Jusqu'à présent, nous avons brossé un portrait sociographique, familial et professionnel du diplômé H.E.C. Nous allons maintenant analyser la participation socio-professionnelle. Nous allons privilégier dans notre analyse les éléments suivants:

1) La participation à des conseils d'administration

Comme nous l'indique le tableau 20, moins du quart des diplômés H.E.C.

sont actuellement membres de conseils d'administration d'entreprise. Parmi ceux qui sont membres, la plupart ne participe qu'à un seul conseil d'administration.

TABLEAU 20

Participation des diplômés H.E.C.

à des conseils d'administration

diplômés n'ayant aucune participation	76.7 %
diplômés ayant 1 participation	15.1 %
diplômés ayant 2 participations	4.7 %
diplômés ayant 3 participations	2.1 %
diplômés ayant 4 participations et plus	1.4 %
TOTAL	100.0 % (801)

L'analyse des postes que détiennent les diplômés au sein des conseils d'administration (tableau 21) nous révèle que la plupart occupent des postes de président ou de directeur. Autrement dit, même si seulement 23.3% des diplômés sont membres de conseils d'administration, lorsqu'ils y sont, ils y occupent dans la quasi totalité des cas, les postes de président.

TABLEAU 21

Postes détenus par les diplômés H.E.C.

au sein des conseils d'administration

	Nombre de postes détenus		Nombre de diplômés	
Président	148	(50)	103	(50)
Directeur	121	(42)	88	(43)
Conseiller	8	(3)	7	(3)
Membre	3	(1)	3	(1)
Membre de Comité	11	(4)	6	(3)
	291	(100%)	207	(100%)

Le tableau 22 nous indique que les diplômés plus âgés sont davantage présents au sein des conseils d'administration que les diplômés plus jeunes. Par ailleurs, pour une même période, il y a des différences selon le type de diplôme que l'individu a obtenu à H.E.C. Pour la période 1941-60, les bacheliers et les licenciés sont également actifs, avec 40% de leurs membres qui siègent sur au moins un conseil d'administration. Pour la période 1961-70, les bacheliers sont aussi actifs que les licenciés, mais ces deux groupes le sont moins que ceux de la période précédente puisque le quart d'entre eux siègent sur au moins un conseil d'administration. Pour la période 1971-76, les M.B.A. sont aussi actifs que les diplômés de la période précédente; les B.A.A., quant à eux, le sont beaucoup moins.

TABLEAU 22

Participation des diplômés H.E.C. aux conseils d'administration par période et par type de diplôme

Période	1941 - 1960		1961 - 1970		1971 - 1976		
type de diplôme / participation	Bachelier	Licencié	Bachelier	Licencié	B.A.A.	M.B.A.	TOTAL
Aucune participation	60	61	75	74	90	75	76.7%
Une participation	24	22	18	15	8	19	15.1%
Deux participations	9	7	5	7	2	5	4.7%
Trois participations	4	6	1	2	0	1	2.1%
Quatre participations	4	5	1	2	0	0	1.4%
TOTAL	100 % (35)	100 % (147)	100 % (175)	100 % (86)	100 % (286)	100 % (72)	100% (801)

$x^2 = 77.173$ $P < .01$

Le tableau 23 nous montre que la majorité des participations aux conseils d'administration est dans le secteur privé, avec 63% des participations, suivie du secteur coopératif, avec 24% des participations.

TABLEAU 23

Participation des diplômés H.E.C. aux conseils d'administration selon les secteurs d'activité

Entreprises privées	181	
Siège social	2	
TOTAL secteur privé	183	63 %
Entreprise publique de production	1	
Entreprise publique de service	34	
Organisation publique de conseils gouvernementaux	2	
TOTAL secteur public	37	13 %
Coopérative locale	63	
Coopérative régionale	2	
Coopérative nationale	5	
TOTAL secteur coopératif	70	24 %
Nombre total de participations	290	100 %

La faible participation des diplômés aux conseils d'administration d'entreprises du secteur public est certainement attribuable au nombre restreint d'entreprises publiques et à leur taille. En effet, la majorité des entreprises publiques sont de grande ou de très grande taille et elles sont peu nombreuses, si on les compare à la multitude d'entreprises privées. Les postes aux conseils d'administration de ces entreprises sont par conséquent peu nombreux et très convoités. Dans le secteur coopératif, la quasi

totalité des diplômés qui sont membres d'un conseil d'administration, le sont d'une coopérative locale. Au niveau régional et national, leur participation est très faible.

2) La participation à des associations professionnelles

S'il n'y a que 23.3% des diplômés H.E.C. qui sont membres d'au moins un conseil d'administration d'entreprise, ils sont par ailleurs plus nombreux à participer à des associations professionnelles. Comme nous le montre le tableau 24, 54.4% des diplômés participent à une association professionnelle.

TABLEAU 24

Participation des diplômés H.E.C.

à une association professionnelle

Oui	54.4 %
Non	45.6 %
	100.0 % (801)

Dans la majorité des cas, comme nous l'indique le tableau 25, les diplômés ne participent qu'à une seule association professionnelle.

TABLEAU 25

Participation des diplômés H.E.C. aux associations professionnelles

Diplômés n'ayant aucune participation	45.6 %	
Diplômés ayant une participation	33.3 %	61.1 %
Diplômés ayant deux participations	14.0 %	25.7 %
Diplômés ayant trois participations	5.2 %	9.6 %
Diplômés ayant quatre participations	1.5 %	2.7 %
Diplômés ayant cinq participations	0.5 %	0.9 %
	100.0 % (801)	100.0 % (436)

Parmi les diplômés qui participent à une association professionnelle, il s'agit dans 46.7% des cas d'une corporation, dans 15.0% de la chambre de commerce et dans 1.6% seulement des cas d'un syndicat. Le nombre important des diplômés membres d'une association professionnelle s'explique certainement par le nombre important de diplômés comptables, et d'une façon générale par le processus de professionnalisation[3] auquel on assiste aujourd'hui, dans un grand nombre de secteurs. Quant au nombre infime de diplômés, membres d'un syndicat, il s'explique par le taux extrêmement faible de syndicalisation des cadres au Québec.

Le tableau 26, qui étudie la participation aux associations professionnelles selon le type de diplôme, nous indique que ce sont les B.A.A. et les B. Comm. 1961-70 qui ont la plus faible propension à participer. Ils sont très différents en cela des B.Comm. 1941-60, qui sont très actifs.

Les M.B.A., quant à eux, sont tout aussi actifs que les licenciés des années précédentes, bien qu'ils aient obtenu leur diplôme plus récemment.

TABLEAU 26

Participation des diplômés H.E.C. aux associations professionnelles

Période	1941 - 1960		1961 - 1970		1971 - 1976		
type de diplôme / participation	Bachelier	Licencié	Bachelier	Licencié	B.A.A.	M.B.A.	TOTAL
Aucune participation	31	36	47	36	56	40	45.6%
Une participation	38	31	33	34	35	26	33.3%
Deux participations	11	21	16	18	8	12	14.0
Trois participations	13	9	3	10	1	10	5.2%
Quatre participations	7	2	1	1	0	6	1.5%
Cinq participations	0	1	0	1	0	3	0.5%
TOTAL	100% (35)	100% (147)	100% (175)	100% (86)	100% (286)	100% (72)	100% (801)

X^2 = 91.327 P < .01

3) La participation à des clubs sociaux

Si un peu plus de la moitié des diplômés H.E.C. participent à une association professionnelle, ils sont beaucoup moins nombreux à faire

partie d'un club social. Comme nous le montre le tableau 27, seulement 18.3% des diplômés font partie d'au moins un club social.

TABLEAU 27

Participation des diplômés H.E.C.

à un club social

Oui	18.3 %
Non	81.7 %
TOTAL	100.0 % (801)

Parmi ceux qui participent à un club social, 74.4% ne participent qu'à un seul club, 25.6% participant à plus d'un club. Nos diplômés fréquentent surtout les Kiwanis, Chevaliers de Colomb et autres clubs de ce type (9.5% de l'ensemble des diplômés). Très peu fréquentent le club Saint-Denis (1.2%), le club Canadien (0.8%) et le Mount Stephen (0.1%). Très peu fréquentent des clubs culturels telle la Société St-Jean Baptiste (1.3%). En revanche, 9.4% de nos diplômés participent à des clubs privés de toutes sortes tels les clubs de chasse et pêche, etc...

Enfin, quand on analyse les relations qui existent entre la participation à un club social et le type de diplôme, on voit au tableau 28 que les B.A.A. (71-76) et les M.B.A., non seulement participent fort peu, mais aussi beaucoup moins que les autres diplômés. L'âge, et par conséquent le revenu, expliquent cette faible participation des B.A.A. Pour les M.B.A.,

il nous est beaucoup plus difficile d'expliquer leur faible participation aux clubs sociaux.

TABLEAU 28

Participation des diplômés H.E.C. à des clubs sociaux

par période et par type de diplôme

Période	1941 - 1960		1961 - 1970		1971 - 1976		
type de diplôme / participation	Bachelier	Licencié	Bachelier	Licencié	B.A.A.	M.B.A.	TOTAL
Aucune participation	69	66	79	72	94	90	81.6%
Une participation	18	21	18	20	6	7	13.7%
Deux participations	11	8	3	7	0	3	3.6%
Trois participations	2	4	1	1	0	0	1.0%
Quatre participations	0	1	0	0	0	0	0.1%
TOTAL	100% (35)	100% (147)	100% (175)	100% (86)	100% (286)	100% (72)	100% (801)

$X^2 = 82.130$ $P < .01$

E. CONCLUSION

En guise de conclusion, on peut tenter de brosser un portrait robot des diplômés H.E.C. Le diplômé H.E.C. est dans 91.1% des cas un homme; il est jeune puisque dans 76.8% des cas, il ne dépasse pas les quarante ans.

Il est de langue maternelle française et il a fait ses études secondaires et collégiales majoritairement dans le secteur privé. Son père est ouvrier (20.7% des cas), cadre intermédiaire (20%), entrepreneur 18.4%) et employé (11.7%). Pour la plupart des diplômés, le degré d'instruction des parents ne dépassent pas le niveau secondaire.

A l'âge de 25 ans, le diplômé H.E.C. est comptable, (44.6% des cas) ou cadre administratif (22%). Il travaille dans une P.M.E. (43.9% des cas) ou dans une grosse ou très grosse entreprise (56.1%), principalement dans le secteur privé. Le diplômé H.E.C. travaille dans 21.8% des cas dans un cabinet de comptables, dans 13.4% des cas dans le secteur manufacturier et dans 15.5% des cas au sein de la fonction publique, le reste se partageant dans diverses activités tertiaires.

Enfin, le quart des diplômés H.E.C. participe à un conseil d'administration, plus généralement à titre de président ou de directeur d'entreprises du secteur privé, ou coopératif. Ils sont nombreux à participer à une association professionnelle. En revanche le diplômé est plus rarement membre d'un club social puisqu'il ne l'est que dans 18.3% des cas. Voilà brièvement résumé le portrait en quelque sorte robot du diplômé H.E.C.

NOTES

1. BARRY, F., Le travail de la femme au Québec, Montréal, P.U.Q., 1977.

   CHOMVART de LAUVE, M.J., et al., La femme dans la société, Son image dans différents milieux sociaux, Paris, CNRS, 1967.

   Conseil du statut de la femme, Pour les québécoises: égalité et indépédance, Québec, Editeur officiel du Québec, 1978.

   DUNNIGAN, L., Analyse des stéréotypes masculins et féminins dans les manuels scolaires au Québec, Québec, Editeur officiel du Québec, 1975.

   LAVIGNE, M. et PINARD, Y., Les femmes dans la société québécoise, Montréal, Boréal express, 1977.

2. Direction générale de la planification, L'enseignement privé au Québec, dossier descriptif, Ministère de l'Education, février 1977, 124 p.

3. JOHNSON, T., Professions and Power, MacMillan, 1972.

   MAHEU, C., "L'émergence d'une profession: l'administration", Recherches sociographiques, XIX, 2, 1978: 189-223

   SARFATI-LARSON, M., The Rise of Professionalism, Calif. Univ. Press, 1978.

Chapitre IV

LE MILIEU FAMILIAL D'ORIGINE

Ce chapitre aborde un domaine de la sociologie qui a connu des développements importants depuis la fin de la 2e guerre mondiale, à savoir celui de la mobilité sociale, ou si l'on veut, de la gestion sociale de l'inégalité des chances. L'analyse de la mobilité permet de faire "intervenir toute la dynamique de la relation individu/structure et des transactions entre générations et entre classes..."[1]

La problématique de la mobilité sociale a varié selon les époques et a été influencée par les courants idéologiques dominants[2]. Ainsi, au moment du libéralisme économique du XIXe siècle, le problème de la mobilité ne se pose pas: on croit que l'individu occupe le poste correspondant à ses compétences. On met donc l'accent sur les qualités morales de l'individu: détermination, assiduité, dons naturels, etc... (théorie du "self help" de Smiles).

Marx, bien qu'il n'ait jamais utilisé le terme "mobilité", introduit cependant cette notion dans ses études comparatives des sociétés européennes et américaines et dans ses analyses de l'évolution du capitalisme. Il parle "d'incorporation méritocratique" (c'est-à-dire de la possibilité pour un individu de s'élever à la classe supérieure par son travail) et de l'expansion des strates intermédiaires (principalement causée par le développement technologique qui amène la main-d'oeuvre ainsi libérée vers des emplois de services). Il minimise cependant ces phénomènes lorsqu'il prédit une polarisation croissante des classes sociales allant jusqu'à l'affrontement entre la classe ouvrière et la bourgeoisie et à l'effrondrement de cette dernière.

En 1898, Bernstein, tenant du socialisme évolutionniste, critique la position de Marx en ce qui a trait à cette polarisation des classes sociales. Il insiste sur le fait que la société s'est complexifiée quant à sa structure sociale et salariale, et que ceci amènera une mobilité sociale accrue. En 1906, Sombart affirme: "toutes les utopies socialistes se sont heurtées au roast beef et à la tarte aux pommes" . L'analyse qu'il mène du cas américain lui confirme que de hauts taux de mobilité sont un obstacle à la formation d'un mouvement ouvrier. Les conditions de vie devenues plus satisfaisantes, la révolution prolétarienne apparaît alors peut probable, à tout le moins, dans le cas des pays industrialisés.

L'oeuvre de Sorokin, au lendemain de la première guerre mondiale, s'intéresse aux liens qui existent entre classes sociales et emplois. Il constate que les enfants ont plus de chances d'entrer dans la catégorie

professionnelle du père que dans les autres catégories professionnelles. La mobilité est plus fréquente entre les différents groupes professionnels d'une même classe sociale qu'entre classes différentes. Pour lui, la classe ouvrière n'est plus le seul "agent de changement social" dans une société en mobilité. D'une part, la mobilité que connaît la classe ouvrière est souvent un obstacle à l'engagement révolutionnaire; d'autre part, la composition de la classe ouvrière, qui n'est plus homogène, fait en sorte que la mobilisation est plus difficile à obtenir. Enfin, il est impossible de prévoir le sens de l'évolution sociale, et l'avènement d'une phase socialiste, car les taux de mobilité ne connaissent pas de cycles réguliers.

Après la deuxième guerre mondiale, la mobilité sociale qui était auparavant considérée comme un obstacle à l'avènement du socialisme devient un élément social fortement valorisé. Aux Etats-Unis, Blau et Duncan[3] illustrent bien ce courant. Ils introduisent le concept "d'universalisme", c'est-à-dire, l'application dans tous les aspects de la vie sociale de mesures de jugement ou de décision dérivant de considérations de rationalité et d'efficacité et qui se veulent détachées des valeurs ou intérêts particuliers des différents groupes . Pour eux, la forte mobilité qui existe dans les sociétés industrielles découle d'une tendance fondamentale de ces sociétés vers l'universalisme qui a amené des transformations technologiques, un changement dans la division du travail, une augmentation du nombre de postes de niveaux élevés, une mobilité géographique plus grande et une mobilité sociale accrue. La différenciation sociale existe et elle est acceptée comme base même de l'organisation sociale. La mobilité se pose alors en termes "d'acquisition d'un statut socio-économique". Les origines de classes passent au second rang

et les facteurs déterminants deviennent le niveau d'étude, les qualifications professionnelles acquises, etc...

Ce néo-libéralisme sera fortement critiqué et les analyses ultérieures viseront à faire ressortir l'écart qui existe entre ce libéralisme et la réalité. Elles mettront l'accent sur l'inégalité des conditions, l'inégalité des chances et l'immobilisme social. Les études sur les élites se reproduisant en circuit fermé témoignent bien du changement qui s'est opéré dans le champ de la mobilité. Il en est de même des études récentes de Boudon, Bourdieu et Bertaux en France. Bertaux[4] rejette le concept de "mobilité sociale": pour lui, il y a stabilité sociale et reproduction des classes sociales, et la distribution des êtres humains dans la structure sociale et dans les rapports sociaux de production dépend largement de l'origine sociale. Boudon[5] s'intéresse à l'inégalité des chances en éducation et il démontre comment les différentes étapes scolaires constituent des filtres puissants pour l'accès à l'éducation supérieure. Tout comme lui, Bourdieu[6] démontre comment l'école est génératrice d'inégalités et comment elle contribue à une reproduction des classes sociales.

Au Québec, l'approche de Paul Bernard et Jean Renaud[7] a permis de renouveler les études de mobilité. Ils distinguent, parmi les biens qu'un père peut léguer à ses fils ou filles, les biens inclusifs et les biens exclusifs. Par biens inclusifs, on entend des biens que le père peut léguer sans toutefois perdre l'usage de ceux-ci, par exemple l'éducation, les relations personnelles, certaines aptitudes particulières, etc... Par biens exclusifs, on entend des biens dont le père se sépare afin de les

transmettre à ses fils; ces biens sont le plus souvent d'ordre économique tels de l'argent ou la transmission d'un rôle dans une entreprise familiale. Ils se transmettent habituellement à la mort du père ou encore au moment de sa retraite; le fils ne peut donc s'en prévaloir qu'au milieu de sa vie. Leurs effets sont donc souvent restreints sur la carrière du fils, cette dernière étant déjà amorcée depuis un bon moment. Dans notre étude, nous nous attacherons surtout aux biens inclusifs qu'un individu reçoit du fait de son appartenance à un milieu social d'origine donné. Une analyse ultérieure de nos données portant sur les héritages qu'ont reçus les diplômés et sur les utilisations qu'ils en ont faites, nous donnera des indications quant à l'importance des biens exclusifs sur le profil de carrière des diplômés.

Dans ce chapitre, nous aborderons l'étude de la mobilité sociale dans un sens particulier. Il ne s'agira pas pour nous de faire une étude comparative de la profession du père et de la profession du fils afin de construire une matrice de mobilité intergénérationnelle, méthodologie habituellement utilisée dans les études de mobilité. Dans notre cas, cette méthodologie serait d'un intérêt limité. D'une part, les diplômés H.E.C. sont concentrés dans un seul champ professionnel, à savoir l'administration, alors que les champs professionnels des pères de nos diplômés sont variés; d'autre part, il serait difficile, à partir de l'étude d'une sous-population professionnelle particulière, de parler de reproduction des catégories professionnelles de père en fils, et de mobilité ascendante ou descendante. Il s'agira donc pour nous d'analyser les liens qui existent entre l'occupation du père et certaines caractéristiques du profil d'étude et de carrière du fils telles,

le type d'institutions scolaires fréquentées au secondaire et au collégial, le type de diplôme obtenu à H.E.C., les autres diplômes obtenus, le type d'emploi et le secteur d'activité de cet emploi à 25, 35, 45 et 55 ans.

A. INFLUENCE DE L'OCCUPATION DU PERE SUR LE PROFIL D'ETUDE DU FILS

Nous avons analysé au chapitre trois le milieu familial d'origine des diplômés. Nous utiliserons ici l'occupation principale du père comme indicateur du milieu social d'origine et nous essaierons de voir si elle a une influence sur le profil d'étude du fils:

- sur le secteur de fréquentation scolaire (privé vs public) au secondaire et au collégial
- sur le type de diplôme obtenu à H.E.C.
- sur les autres diplômes obtenus

1) Le secteur de fréquentation scolaire

TABLEAU 29

Secteur de fréquentation scolaire des diplômés H.E.C.

au secondaire par l'occupation du père

Occupation du père \ Secteur	Privé	Public	TOTAL
ouvrier-contremaître	60	40	100 % (194)
entrepreneur	65	35	100 % (177)
employé	70	30	100 % (87)
haut administrateur	86	14	100 % (43)
cadre	80	20	100 % (150)
professionnel	91	9	100 % (48)
cultivateur	72	28	100 % (50)
TOTAL			749

$X^2 = 32.763$ $P < .01$

TABLEAU 30

Secteur de fréquentation scolaire des diplômés H.E.C.

au collégial par l'occupation du père

Occupation du père \ Secteur	Privé	Public	TOTAL
ouvrier-contremaître	64	36	100% (120)
entrepreneur	62	38	100% (128)
employé	60	40	100% (50)
haut administrateur	76	24	100% (29)
cadre	55	45	100% (121)
professionnel	84	16	100% (39)
cultivateur	81	19	100% (34)
TOTAL			52%

X^2 - 17.496 $P < .01$

Ces tableaux nous confirment qu'il y a une tendance marquée à fréquenter le secteur privé au secondaire et au collégial puisque la majorité de nos diplômés sont passés par ce secteur. Cette tendance est cependant accrue au secondaire chez les fils de professionnels (91%)) et de hauts administrateurs (86%), et au collégial chez les fils de hauts administrateurs (76%), de professionnels (84%) et de cultivateurs (81%).

2) Le type de diplôme obtenu à H.E.C.

TABLEAU 31

Diplôme obtenu à H.E.C. par occupation du père

occupation du père / diplôme	ouvrier contre-maître	employé	cultivateur	cadre intermédiaire	professionnel	entrepreneur	haut administrateur	TOTAL
Bachelier 1941-1960	21	28	6	16	12	17	0	100% (33)
Licencié 1941-1960	27	10	9	20	9	20	8	100% (138)
Bachelier 1961-1970	31	16	8	13	4	23	5	100% (167)
Licencié 1961-1973	22	13	8	18	6	23	10	100% (81)
B.A.A. 1971-1976	25	9	6	26	5	26	3	100% (272)
M.B.A. 1971-1976	25	12	4	17	7	25	10	100% (65)
TOTAL	29.9	11.7	6.6	20.0	6.3	23.8	5.7	100% (756)

$X^2 = 36.128$ $P < .20$

D'une façon générale, le recrutement des Bacheliers (41-60) et (61-70) a semblé plus populaire que le recrutement de licenciés (41-60) et (61-70) et que le recrutement des B.A.A. et des M.B.A. En effet, si l'on additionne les fils d'ouvriers et les fils d'employés, on obtient un pourcentage de 49% dans le cas des Bacheliers (41-60) contre 34% dans le cas des Licenciés (41-60). Dans le cas des diplômés (61-70), les Bacheliers sont fils d'ouvriers et d'employés à 47% alors que les Licenciés ne le sont qu'à 35%. En revanche,

on retrouve sept fois plus de fils de cadres dirigeants chez les Licenciés (41-60) que chez les Bacheliers (41-60) et deux fois plus chez les Licenciés (60-70) que chez les Bacheliers (60-70).

Pour la période 1971-1976, 34% des B.A.A. et 37% des M.B.A. proviennent de la classe ouvrière; il n'y a donc pas ici de différence de proportions importante; par ailleurs, notons que près de 3 fois plus de M.B.A. que de B.A.A. ont un père "haut administrateur".

Il nous reste maintenant à vérifier l'influence de la scolarité de la mère et du père (qui peut être utilisée comme un second indicateur du milieu familial d'origine) sur le type de diplôme que l'individu est venu chercher à H.E.C.

TABLEAU 32

Diplôme obtenu à H.E.C. par scolarité de la mère

scolarité mère / diplôme	Aucune	niveau primaire	niveau secondaire	niveau collégial	niveau universitaire	TOTAL
Bachelier 1941-1960	0	37	43	20	0	100% (33)
Licencié 1941-1960	1	35	52	11	1	100% (130)
Bachelier 1961-1970	0	41	53	5	1	100% (161)
Licencié 1961-1970	0	32	57	10	1	100% (77)
B.A.A. 1971-1976	0	37	51	11	1	100% (268)
M.B.A. 1973-1976	0	36	45	14	5	100% (64)
TOTAL	0.1	37.0	51.5	10.2	1.1	100% (733)

x^2 = 22.404 P < .31

TABLEAU 33

Diplôme obtenu à H.E.C. par scolarité du père

scolarité père / diplôme	Aucune	niveau primaire	niveau secondaire	niveau collégial	niveau universitaire	TOTAL
Bachelier 1941-1960	0	44	31	8	17	100% (33)
Licencié 1941-1960	1	42	42	3	12	100% (134)
Bachelier 1960-1970	0	47	42	4	7	100% (165)
Licencié 1960-1970	0	39	41	4	16	100% (81)
B.A.A. 1971-1976	1	34	46	5	14	100% (268)
M.B.A. 1973-1976	0	30	46	7	17	100% (66)
TOTAL	0.4	38.7	43.3	4.7	12.9	100% (747)

$X^2 = 20.408$ $P < .43$

Les tableaux 32 et 33 nous révèlent qu'il n'y a aucune relation significative entre la scolarité du père et de la mère et l'obtention d'un diplôme de premier ou de deuxième cycle à H.E.C.

3) Autres diplômes obtenus

TABLEAU 34

Autres diplômes des diplômés H.E.C. par occupation du père

occupation du père / discipline	ouvrier contre-maître	employé	cultivateur	entrepreneur	cadre intermédiaire	professionnel	haut administrateur	TOTAL
Sciences humaines et sociales	25	5	4	14	25	20	7	100% (67)
Commerce	32	11	6	21	18	6	6	100% (54)
Sciences	26	7	7	20	26	2	12	100% (22)
Génie	15	31	0	23	8	8	15	100% (8)
Autres	0	0	0	100	0	0	0	100% (2)
TOTAL	27	9	5	19	21	11	8	100% (153)

$X^2 = 26.470$ $P < .01$

Le tableau 34 nous confirme qu'il existe une relation significative entre l'occupation du père et la discipline dans laquelle un autre diplôme est obtenu. Les fils de professionnels sont surreprésentés parmi les diplômés d'H.E.C. qui ont un autre diplôme en sciences humaines et sociales et sous-représentés parmi les diplômés en sciences pures et en commerce. Les fils d'employés sont surreprésentés parmi les diplômés H.E.C. ayant un autre diplôme en génie et en commerce, et sous-représentés parmi ceux ayant un diplôme en sciences humaines et sociales.

B. INFLUENCE DE L'OCCUPATION DU PERE SUR LE PROFIL DE CARRIERE DU FILS

1) Choix du secteur privé ou public

Notre préoccupation dans cette section est double. Dans un premier temps, nous voulons vérifier s'il existe une relation entre l'occupation du père et le secteur d'activité (privé - public) du fils à son emploi à 25 ans et à celui à 35 ans. Notre hypothèse est que les fils d'ouvriers, contremaîtres et d'employés s'orienteront davantage vers le secteur public que les fils de professionnels et de hauts administrateurs. Les tableaux 35 et 36 infirment cette hypothèse. A l'emploi à 25 ans, 68% des fils d'ouvriers et 77% des fils d'employés vont vers le secteur privé, comparativement à 70% des fils de hauts administrateurs et 69% des fils de professionnels à l'emploi à 35 ans, les tendances observées pour l'emploi à 25 ans demeurent sensiblement les mêmes à ceci près que l'on retrouve environ 10% de plus de diplômés dans le secteur public et que ce sont les fils d'employés et d'ouvriers qui contribuent le plus à cette hausse.

TABLEAU 35

Secteur d'activité des diplômés H.E.C. à 25 ans *

par occupation du père

occupation du père / secteur	ouvrier contre-maître	employé	cultivateur	entrepreneur	cadre intermédiaire	professionnel	haut administrateur	TOTAL
privé	68	77	63	79	66	69	70	71.1%
public	32	23	37	21	34	31	30	28.9%
TOTAL	100% (182)	100% (84)	100% (43)	100% (159)	100% (138)	100% (39)	100% (39)	100% (685)

$X^2 = 10.656$ $P < .10$

TABLEAU 36

Secteur d'activité des diplômés H.E.C. à 35 ans *

par l'occupation du père

occupation du père / secteur	ouvrier contre-maître	employé	cultivateur	entrepreneur	cadre intermédiaire	professionnel	haut administrateur	TOTAL
privé	57	56	53	69	66	60	70	62%
public	43	44	47	31	34	40	30	38%
TOTAL	100% (104)	100% (49)	100% (33)	100% (89)	100% (61)	100% (24)	100% (27)	100% (386)

$X^2 = 6.071$ $P < .41$

* Lorsque nous parlerons du profil de carrière du fils, nous identifierons les étapes de cette carrière en parlant des emplois occupés à 25, 35 et 45 ans, tout en sachant qu'il s'agit en fait du premier emploi occupé dans la vingtaine, dans la trentaine et dans la quarantaine.

Dans un deuxième temps, nous voulons vérifier s'il existe une relation entre le secteur d'activité (privé et public) du père et celui du fils. Si une telle relation existe, nous pourrons faire l'hypothèse qu'un père travaillant dans un secteur donné expose, de façon privilégiée, son fils aux caractéristiques de ce secteur et que cette exposition amène le fils à choisir ce secteur. Nous vérifierons cette hypothèse à deux moments de la carrière du fils, soit à l'âge de 25 et 35 ans.

TABLEAU 37

Secteur d'activité des diplômés H.E.C. à 25 ans

par secteur d'activité du père

père / fils	privé	public-coop	TOTAL
privé	72	67	80.2%
public-coop	28	33	19.8%
TOTAL	100% (546)	100% (135)	100.0% (680)

$X^2 = 1.544$ $P < .21$

TABLEAU 38

Secteur d'activité des diplômés H.E.C. à 35 ans

par secteur d'activité du père

père / fils	Privé	Public-coop	TOTAL
privé	63	60	63
public-coop	37	40	37
TOTAL	100% (318)	100% (58)	100% (376)

$X^2 = .076$ $P < .78$

Les tableaux 37 et 38 nous montrent qu'il n'y a aucune relation significative entre le secteur d'activité du père et celui du fils que ce soit à l'emploi à 25 ans ou à celui de 35 ans.

2) Le type d'emploi occupé

Cette section traitera essentiellement de l'influence du milieu familial d'origine (toujours caractérisé par l'occupation principale du père) sur le type et le niveau d'emploi occupé. Il nous sera possible de vérifier si une telle influence existe aux différents moments de la carrière d'un diplômé, ou si l'Ecole des H.E.C., bien que recrutant beaucoup de ses étudiants dans la classe d'ouvriers, contremaîtres et employés, agit comme facteur d'homogénisation sociale. En d'autres termes, quelle que soit l'origine sociale des diplômés, leur seul diplôme d'H.E.C. leur permet-il d'accéder, avec une chance égale, à des postes de direction? Afin de simplifier l'analyse, nous avons regroupé les types d'emplois occupés par les diplômés en 5 catégories (directeur général, directeur de service, cadre, comptable, professionnel et autres). Nous étudierons la relation entre l'occupation du père et l'occupation du fils à 3 moments de la carrière de ce dernier, soit à 25, 35 et 45 ans. Le faible nombre de diplômés de notre échantillon ayant occupé un emploi à 55 ans nous empêche de faire une analyse statistique comparable à celle que nous allons faire pour les emplois antérieurs.

TABLEAU 39

Occupation des diplômés H.E.C. à 25 ans par occupation du père

père / fils	ouvrier contre-maître	employé	culti-vateur	entre-preneur	cadre inter-médiaire	profes-sionnel	haut adminis-trateur	TOTAL
directeur général	3	3	2	8	3	11	9	4.8%
directeur de service	12	3	5	7	9	6	17	8.7%
cadre	28	34	14	28	32	32	24	28.7%
comptable	47	49	70	42	42	25	28	44.2%
profes-sionnel et autres	10	11	9	15	14	26	22	13.6%
TOTAL	100% (181)	100% (85)	100% (43)	100% (158)	100% (137)	100% (39)	100% (39)	100% (682)

X^2 = 45.888 P < .01

Coefficients de dissimilarité entre les catégories d'emploi du père, lors de l'étude de l'emploi du fils à 25 ans:

△	ouvrier contremaître	entre-preneur	employé	haut adminis-trateur	cadre	profes-sionnel	cultivateur
ouvrier contremaître		8.9	9.3	22.6	6.6	26.8	22.8
entrepreneur			12.7	17.9	5.5	18.4	27.0
employé				30.6	9.2	25.6	23.3
haut administrateur					21.3	13.1	41.1
cadre						20.1	27.1
professionnel							44.0

TABLEAU 40

Occupation des diplômés H.E.C. à 35 ans par occupation du père

fils \ père	ouvrier contre-maître	employé	culti-vateur	entre-preneur	cadre inter-médiaire	profes-sionnel	haut adminis-trateur	TOTAL
directeur général	13	10	6	22	15	19	31	16%
directeur de service	22	20	12	28	8	5	17	18%
cadre	23	31	20	16	29	29	28	24%
comptable	33	28	52	22	33	22	13	30%
profes-sionnel et autres	9	11	10	12	15	25	11	12%
TOTAL	100% (102)	100% (48)	100% (33)	100% (88)	100% (60)	100% (24)	100% (26)	100% (381)

x^2 = 40.873 $p < .01$

Coefficients de dissimilarité entre les catégories d'emploi du père, lors de l'étude de l'emploi du fils à 35 ans:

△	ouvrier contremaître	entre-preneur	employé	haut adminis-trateur	cadre	profes-sionnel	cultivateur
ouvrier contremaître		18.1	9.4	25.0	14.4	28.4	19.2
entrepreneur			20.9	20.7	27.1	26.4	34.0
employé				20.6	14.1	23.1	22.7
haut administrateur					24.6	23.3	38.6
cadre						13.9	23.2
professionnel							37.1

TABLEAU 41

Occupation des diplômés H.E.C. à 45 ans par occupation du père

père / fils	ouvrier contre-maître	employé	culti-vateur	entre-preneur	cadre inter-médiaire	profes-sionnel	haut adminis-trateur	TOTAL
directeur général	27	18	41	50	29	30	36	33%
directeur de service	14	22	12	18	10	17	8	15%
cadre	28	21	6	5	17	8	16	16%
comptable	22	26	31	20	31	22	24	24%
profes-sionnel et autres	9	13	10	7	13	23	16	12%
TOTAL	100% (42)	100% (19)	100% (15)	100% (35)	100% (25)	100% (15)	100% (11)	100% (161)

$X^2 = 18.657$ $P < .77$

Coefficients de dissimilarité entre les catégories d'emploi du père, lors de l'étude de l'emploi du fils à 45 ans:

△	ouvrier contremaître	entre-preneur	employé	haut adminis-trateur	cadre	profes-sionnel	cultivateur
ouvrier contremaître		27.1	16.0	17.7	14.0	19.3	23.7
entrepreneur			31.9	24.4	29.0	21.2	15.0
employé				20.8	15.3	22.0	28.3
haut administrateur					20.1	14.6	16.4
cadre						17.2	14.7
professionnel							19.3

Les coefficients de dissimilarité, pour l'emploi à 25 ans, nous indiquent que les fils de pères ouvriers-contremaîtres, entrepreneurs, employés et cadres intermédiaires se distribuent d'une façon assez semblable entre les différents postes administratifs. Il en est de même pour les fils provenant de pères hauts administrateurs et professionnels. On observe par ailleurs de grands écarts entre les premières distributions mentionnées et ces dernières. Si nous analysons maintenant le tableau 39, il nous indique une relation significative entre l'occupation du père et l'occupation du fils à 25 ans. D'une part, les fils de hauts administrateurs ont deux fois plus de chances que les fils d'ouvriers-contremaîtres et de cadres intermédiaires, et quatre fois plus de chances que les fils d'employés et de cultivateurs, d'occuper un poste de direction (directeur général et directeur de service) à la sortie des études. D'autre part, les fils de professionnels ont aussi deux fois plus de chances que les fils d'ouvriers-contremaîtres, d'employés et de cadres inférieurs d'occuper un emploi de professionnel à la sortie des études. En début de carrière, il est donc avantageux d'avoir un père haut administrateur ou professionnel puisque ce dernier a la possibilité de transmettre à son fils des biens inclusifs, tel l'accès à des "réseaux de contacts administratifs" qui permettent d'accéder plus facilement à des postes de directeur général, directeur de service ou professionnels.

En ce qui concerne les fils d'entrepreneurs ils se comportent à l'emploi à 25 ans comme les fils d'ouvriers-contremaîtres, employés et cadres intermédiaires. Nous émettons ici l'hypothèse, que nous vérifierons aux emplois à 35 et 45 ans, que les fils d'entrepreneurs seront avantagés plus tardivement

dans leur carrière, principalement par le biais des biens exclusifs. En ce qui concerne les fils de cultivateurs, ils sont fortement surreprésentés parmi ceux qui détiennent un poste de comptable.

A l'emploi à 35 ans, les coefficients de dissimilarité nous indiquent que les fils d'entrepreneurs se distinguent maintenant des fils d'ouvriers-contremaîtres, d'employés et de cadres intermédiaires, c'est-à-dire qu'ils ont maintenant plus de chances que ces derniers d'accéder à des postes de direction. En fait, 50% des fils d'entrepreneurs détiennent des postes de directeur général ou directeur de service. Ceci tend à confirmer notre hypothèse sur l'influence des biens exclusifs à ce stage-ci de la carrière des fils d'entrepreneurs. Le tableau 40 nous indique une relation significative entre l'occupation du père et l'occupation du fils à 35 ans. Il est important, pour l'emploi à 35 ans, de faire une distinction entre les postes de directeur général et de directeur de service. Quatre conclusions s'imposent. Premièrement, les fils de hauts administrateurs ont, ici encore, beaucoup plus de chances d'accéder à un poste de directeur général que les fils d'ouvriers-contremaîtres, d'employés, de cadres intermédiaires. Ils sont suivis par les fils d'entrepreneurs. Deuxièmement, le pourcentage de fils d'ouvriers-contremaîtres, d'employés et de cadres intermédiaires accédant à des postes de direction à l'emploi à 35 ans augmente de façon importante par rapport à l'emploi à 25 ans. Ils ont cependant 2 fois plus de chances de détenir un poste de directeur de service que de directeur général, alors que c'est l'inverse qui se produit pour les fils de hauts administrateurs. Troisièmement, les fils de cultivateurs demeurent toujours surreprésentés parmi les emplois de comptables. Enfin, les fils de professionnels sont toujours surreprésentés parmi les emplois de profes-

sionnels et ils ne sont plus dans une situation privilégiée quant aux postes de directeur général. Ils délaissent aussi les postes de directeurs de service.

L'analyse de l'emploi à 45 ans nous indique qu'il n'y a plus à ce moment-là de la carrière du diplômé, de relation significative entre l'emploi du père et l'emploi du fils. A 45 ans, nos diplômés occupent deux fois plus de postes de directeur général qu'à 35 ans. Il y a donc à ce moment-là, une mobilité de carrière pour un certain nombre de nos diplômés. Il s'agit de savoir quels diplômés en bénéficient. Tous les diplômés, de quelqu'origine sociale que ce soit, en bénéficient puisque chaque catégorie sociale a un pourcentage plus élevé de diplômés qui sont directeur général à l'emploi à 45 ans qu'à l'emploi à 35 ans. L'augmentation la plus marquée est chez les fils de cultivateurs qui ont à l'emploi à 45 ans six fois plus de chances d'accéder à ce niveau qu'à l'emploi à 35 ans. Elle est aussi forte chez les fils d'ouvriers-contremaîtres, d'employés et d'entrepreneurs qui ont deux fois plus de chances de détenir un poste de directeur général à 45 ans qu'à 35 ans.

Comment se répartissent les diplômés dans les emplois de directeur général? 50% des diplômés fils d'entrepreneurs ont maintenant un poste de directeur général, 36% des fils de hauts administrateurs et 27% des fils d'ouvriers-contremaîtres. Il semble donc qu'à l'emploi à 45 ans les fils d'entrepreneurs ont comblé l'écart qu'ils avaient avec les fils de hauts administrateurs à l'emploi à 25 ans. Cette progression pourrait être l'effet de la transmission de biens exclusifs (legs de ferme ou d'entreprises). En ce qui a trait aux fils de hauts administrateurs, comme leurs chances de devenir directeur général n'augmentent

que légèrement à l'emploi à 45 ans, on peut penser que l'influence du statut du père sur le statut du fils, par le biais de biens inclusifs (éducation, insertion sociale, etc...) existe toujours mais joue de moins en moins au fur et à mesure que la carrière du diplômé progresse. Soulignons enfin qu'à l'emploi à 45 ans, les fils d'ouvriers-contremaîtres et employés sont surreprésentés parmi les postes de cadres intermédiaires.

En conclusion, nous pouvons affirmer que l'origine sociale (caractérisée par l'occupation principale du père) a une incidence sur le type de carrière faite par le fils. Les fils de hauts administrateurs sont avantagés tout au cours de leur carrière (principalement à cause du legs de biens inclusifs). Les fils de professionnels ont tendance à détenir, tout comme leur père, un poste de professionnels. Les fils d'entrepreneurs démarrent lentement mais rejoignent et dépassent à 45 ans les fils de hauts administrateurs (nous faisons l'hypothèse que le legs de biens exclusifs explique en partie ce rattrapage). Les fils de cadres intermédiaires parviennent beaucoup plus difficilement à détenir des postes de directeur général en début de carrière; la proportion augmente en cours de carrière mais elle demeure plus faible que pour les fils de hauts administrateurs. Il semble qu'ils doivent passer par le poste de directeur de service pour parvenir aux échelons supérieurs. Les fils de cultivateurs sont massivement surreprésentés parmi les emplois de comptables. Enfin, les fils d'ouvriers-contremaîtres et employés demeurent surreprésentés parmi les postes de cadres intermédiaires.

NOTES

1. BERNARD, P., GARON-AUDY, M. et RENAUD, J., "Présentation", Sociologie et Sociétés, vol. 8, no 2, octobre 1976: 5

2. L'analyse qui suit est un résumé de GOLDTHORPE, J. H., "Mobilité sociale et intérêts sociaux", Sociologie et Sociétés, vol. 8, no 2, octobre 1976: 7-36

3. BLAU, P.M. et DUNCAN, O.D., The American Occupational Structure, New York, Auley, 1967.

4. BERTAUX, D., Destins personnels et structure de classe, Paris, PUF, 1977, 322 p.

5. BOUDON, R., L'inégalité des chances, Paris, A. Colin, 1973, 235 p.

6. BOURDIEU, P. et PASSERON, J.C., La reproduction, Paris, Ed. Miniut, 1970.

7. BERNARD, P. et RENAUD, J., "Contre-mobilité et effets différés: une réflexion sur la transmission des biens inclusifs et des biens exclusifs", Sociologie et Sociétés, vol. 8, no 2, octobre 1976: 81-99.

Chapitre V

LE CHEMINEMENT DE CARRIERE DES DIPLOMES H.E.C.

Dans les deux chapitres précédents, nous avons brossé un portrait robot du diplômé H.E.C. (âge, sexe, origine sociale, etc...) et fait une analyse plus approfondie de l'origine sociale des diplômés. Dans ce chapitre, nous allons présenter de façon détaillée leur cheminement de carrière.

Par définition, la carrière est un processus continu. Elle commence dès la sortie de l'université pour s'achever le jour où le diplômé prend sa retraite. Entre ces deux dates, le diplômé va connaître un ou plusieurs emplois, qui vont constituer sa carrière. Pour étudier l'évolution des carrières, il faut par conséquent pouvoir comparer les emplois de chacun sur des bases communes à tous. Un des meilleurs moyens d'y parvenir c'est de définir des étapes précises dans la carrière du diplômé. Dans le cas du diplômé H.E.C., nous avons retenu quatre étapes correspondant respectivement au premier emploi détenu entre 20 et 30 ans, au premier emploi entre 30 et 40 ans, au premier

emploi entre 40 et 50 ans et au premier emploi entre 50 et 60 ans. Par souci de simplification, nous désignerons dorénavant ces emplois par les qualificatifs 25, 35, 45 et 55 ans. Une fois ce choix fait, il nous fallut bâtir une catégorisation des emplois afin de rendre possibles les comparaisons. Nous avons d'abord divisé les emplois mentionnés par les diplômés en cinq grandes catégories:

1) haut administrateur (directeur général, président, etc.)
2) directeur d'un service à l'intérieur d'une organisation
3) cadre intermédiaire
4) comptable
5) autres (enseignants, professionnels, etc.)

Comme le seul titre du poste occupé par le diplômé ne nous est pas apparu suffisant pour définir convenablement son emploi, nous avons introduit deux autres dimensions. D'une part, le diplômé est-il propriétaire unique ou associé ou est-il salarié dans l'entreprise dans laquelle il travaille? D'autre part, dans quel secteur (privé, public ou coopératif) oeuvre-t-il? On peut faire l'hypothèse que le secteur privé offre des perspectives de carrière différentes de celles offertes par le secteur public ou le secteur coopératif.

Avec ces deux nouvelles dimensions, notre grille des emplois comprend maintenant 10 catégories:

1) propriétaire (d'entreprises, de firmes comptables ou de consultation)
2) haut administrateur du secteur public
3) haut administrateur du secteur privé
4) directeur de service du secteur public

5) directeur de service du secteur privé

6) cadre intermédiaire du secteur public

7) cadre intermédiaire du secteur privé

8) comptable dans le secteur public

9) comptable dans le secteur privé

10) autres

Ce chapitre comprendra quatre parties. Dans un premier temps, nous étudierons le cheminement de carrière des diplômés en comparant les emplois détenus par l'ensemble des diplômés à quatre moments de leur carrière. Dans un deuxième temps, nous tenterons de voir s'il existe pour les différents diplômes décernés par H.E.C. (B. Comm., Licence, B.A.A., M.B.A.) des différences significatives quant au cheminement de carrière des diplômés; dans un troisième temps, nous analyserons s'il existe une différence quant aux secteurs d'activité dans lesquels oeuvrent nos diplômés, selon le type de diplôme obtenu à H.E.C.; enfin, nous aborderons la durée respective du premier emploi occupé par nos diplômés.

TABLEAU 42

Emplois occupés par les diplômés H.E.C. à 25, 35, 45 et 55 ans

moment de la carrière / emploi / secteur	emploi à 25 ans	emploi à 35 ans	emploi à 45 ans	emploi à 55 ans
propriétaire	11	18	32	41
haut administrateur public	--	1	4	4
haut administrateur privé	3	5	10	6
directeur public	3	8	10	10
directeur privé	6	11	6	2
cadre intermédiaire public	11	12	10	7
cadre intermédiaire privé	16	10	4	1
comptable public	9	11	9	12
comptable privé	31	14	7	7
autres	10	10	8	10
TOTAL	100% (579)	100% (410)	100% (171)	100% (82)

A. ANALYSE DES EMPLOIS A 25, 35, 45 ET 55 ANS.

Il s'agit ici de comparer les emplois occupés par nos diplômés à 4 moments de leur carrière. Ceci nous permet de voir comment l'ensemble de nos diplômés se situent sur le marché du travail au fur et à mesure que leur carrière progresse. Le tableau 42 nous permet de faire les constatations suivantes:

1. au fur et à mesure que la carrière des diplômés H.E.C. progresse, on retrouve un pourcentage plus élevé de ces diplômés qui sont propriétaires ou associés. Ce pourcentage est de 11% à l'emploi à 25 ans et de 41% à l'emploi à 55 ans.
2. en cours de carrière, les diplômés délaissent massivement les emplois salariés de comptables dans le secteur privé. Ce pourcentage baisse de 31% à l'emploi à 25 ans à 7% à l'emploi à 55 ans.
3. en cours de carrière, le pourcentage de diplômés occupant des emplois de cadres intermédiaires dans le secteur privé baisse de façon importante, passant de 16% à 25 ans à 1% à 55 ans.
4. il est plus difficile pour nos diplômés d'avoir des emplois de haut-administrateur et de directeur de service en début de carrière dans le secteur public (3%) que dans le secteur privé (9%). A 45 ans, cette difficulté est surmontée, et nous retrouvons un pourcentage supérieur de nos diplômés dans les emplois de cadres supérieurs du secteur public (14%) que du secteur privé (8%)
5. il y a une stabilité beaucoup plus grande du pourcentage de diplômés dans les postes de cadres intermédiaires et de comptables dans le secteur public que dans le secteur privé.

De façon générale, on peut conclure que les diplômés H.E.C. connaissent une ascension rapide. En effet, si seulement 23% d'entre eux à l'âge de 25 ans occupent des postes de directeur de service, haut administrateur et propriétaires, ils sont 43% à 35 ans et 62% à 45 ans. Cette affirmation ne doit pas nous amener à présumer pour l'avenir. En effet, la Révolution tranquille a permis à un grand nombre de diplômés des années '50 et '60 d'occuper rapidement des postes de cadres dans le secteur public, et il n'est pas certain que cela pourra continuer dans les années à venir, la croissance de ce secteur semblant avoir atteint un plafond.

Si le tableau 42 nous brosse le portrait du cheminement de carrière pour l'ensemble des diplômés H.E.C., le tableau 43 nous indique qu'ils travaillent majoritairement dans le secteur privé. Il faut cependant signaler que le secteur public voit son importance relative augmenter entre l'emploi à 25 ans et l'emploi à 55 ans.

TABLEAU 43

Secteur d'activité des diplômés H.E.C.

à 25, 35, 45 et 55 ans

moment de la carrière / Secteur	emploi à 25 ans	emploi à 35 ans	emploi à 45 ans	emploi à 55 ans
privé	72	62	62	63
public	28	38	38	37
TOTAL	100% (724)	100% (405)	100% (180)	100% (86)

Le tableau 44 nous donne la taille des entreprises au sein desquelles oeuvrent les diplômés à différents moments de leur carrière. Comme nous pouvons le voir, il y a une stabilité assez grande dans le pourcentage de nos diplômés oeuvrant dans les entreprises de différentes tailles. A noter cependant une certaine désaffection pour l'entreprise de taille moyenne au fur et à mesure que la carrière progresse, et une préférence accrue pour l'entreprise de petite taille.

TABLEAU 44

Taille de l'entreprise où travaillent les diplômés H.E.C.

à 25, 35, 45 et 55 ans

moment de la carrière / Secteur	emploi à 25 ans	emploi à 35 ans	emploi à 45 ans	emploi à 55 ans
Petite (moins de 24 employés)	22	22	30	41
Moyenne (de 25 à 154 employés)	29	27	18	23
Grosse (de 155 à 504 employés)	19	19	19	12
Très grosse (505 employés et plus)	30	32	33	24
TOTAL	100% (695)	100% (357)	100% (151)	100% (69)

B. LA DISTRIBUTION DES EMPLOIS SELON LE TYPE DE DIPLOME OBTENU A H.E.C.

En analysant les emplois obtenus selon le type de diplôme, il nous est possible d'inclure dans notre analyse deux nouvelles dimensions, à savoir le niveau du diplôme obtenu à H.E.C. (premier ou deuxième cycle), et la période à laquelle ce diplôme fut obtenu (1941-60; 1961-70; 1971-1976). Les tableaux 45, 46 et 47 résument ces résultats.

TABLEAU 45

Emplois occupés à 25, 35, 45 et 55 ans par les diplômés H.E.C. de la période 1941-60, par type de diplôme

Diplôme	B. Comm.				Licence			
moment de la carrière / emploi	emploi à 25 ans	emploi à 35 ans	emploi à 45 ans	emploi à 55 ans	emploi à 25 ans	emploi à 35 ans	emploi à 45 ans	emploi à 55 ans
Propriétaires	31	35	46	56	21	21	32	40
haute administration et direction	20	17	34	22	13	19	27	23
cadres intermédiaires	14	24	11	11	9	15	13	8
comptables	21	15	7	11	47	35	19	18
autres	14	9	2	--	10	10	9	11
TOTAL	100% (19)	100% (30)	100% (28)	100% (6)	100% (71)	100% (120)	100% (127)	100% (74)

Le tableau 45, résumant les emplois obtenus par nos diplômés de la période 1941-60, nous amène à tirer les conclusions suivantes:

1) les bacheliers en commerce (41-60) sont plus souvent propriétaires que les licenciés en commerce (41-60). De plus, le pourcentage des propriétaires augmente au fur et à mesure que la carrière progresse. En effet, si 31% des bacheliers (41-60) sont propriétaires dès l'âge de 25 ans, ils sont 35% à l'être à l'âge de 35 ans, 46% à l'âge de 45 ans et 56% à l'âge de 55 ans. La tendance étant la même bien que dans une proportion moindre pour les licenciés de cette période.

2) Le reste de nos diplômés sont salariés. L'analyse des emplois qu'ils ont occupés à différentes étapes de leur carrière nous révèle les phénomènes suivants:

   a) l'emploi à l'âge de 25 ans

      Il y a opposition marquée entre les bacheliers et les licenciés. En effet, les bacheliers sont plus nombreux dans toutes les catégories d'encadrement (propriétaires, haute administration et direction et cadres intermédiaires): 65% d'entre eux sont en effet dans ces catégories alors que seulement 43% des licenciés en font partie. En revanche, lorsqu'on regarde les emplois de comptables, on observe une relation inverse. Il y a deux fois plus de licenciés comptables que de bacheliers. Le type de diplôme obtenu, c'est-à-dire Licence ou Baccalauréat, semble donc conduire, pour les diplômés de cette période, à deux types de carrières différents.

   b) l'emploi à l'âge de 35 ans

      A l'âge de trente-cinq ans, on observe une augmentation des diplômés dans les catégories d'encadrement: 76% des bacheliers et 55% des

licenciés étant dans ces catégories d'emploi. C'est ainsi que les emplois de comptables connaissent une diminution sensible, surtout chez les licenciés. C'est chez les cadres intermédiaires, que l'on observe une croissance très nette. On a en effet 24% de bacheliers qui sont cadres à l'âge de 35 ans alors qu'ils n'étaient que 14% à l'âge de 25 ans. Le même phénomène affecte les licenciés.

c) <u>l'emploi à l'âge de 45 ans</u>

On observe à l'âge de 45 ans une diminution marquée dans le pourcentage de diplômés détenant des postes de comptables. Les bacheliers ne sont plus que 7% dans cette catégorie et les licenciés 19%. Il y a de plus augmentation du pourcentage de diplômés détenant des postes de haute administration et de direction. Il passe de 17% à 34% chez les bacheliers, et de 19% à 27% chez les licenciés.

d) <u>l'emploi à l'âge de 55 ans</u>

Dans notre échantillon, le faible nombre de bacheliers de cette période ayant eu un emploi à 55 ans nous empêche de tirer quelque conclusion que ce soit. Pour les licenciés, leur situation à l'emploi à 55 ans ressemble beaucoup à celle qu'ils avaient à 45 ans. La maturité professionnelle semble donc se situer dans la quarantaine.

TABLEAU 46

Emplois occupés à 25, 35, 45 et 55 ans par les diplômés H.E.C. de la période 1961-70, par type de diplôme

Diplôme	B. Comm.				Licence			
moment de la carrière / emploi	emploi à 25 ans	emploi à 35 ans	emploi à 45 ans	emploi à 55 ans	emploi à 25 ans	emploi à 35 ans	emploi à 45 ans	emploi à 55 ans
propriétaires	14	15	---	---	13	16	11	100
haute administration et direction	10	29	67	---	10	26	34	---
cadres intermédiaires	21	24	17	---	28	26	22	---
comptables	46	22	16	100	31	18	--	---
autres	9	10	---	---	18	14	33	---
TOTAL	100% (126)	100% (124)	100% (7)	100% (1)	100% (52)	100% (78)	100% (5)	100% (1)

Le tableau 46 résume les emplois obtenus par nos diplômés pour la période 1961-70:

1) les bacheliers en commerce (61-70) ne sont pas davantage propriétaires que les licenciés en commerce, comme c'était le cas pour les bacheliers de la période 41-60. De plus, ces diplômés 61-70 sont beaucoup moins entrepreneurs que ceux de la période précédente. En effet, le pourcentage de bacheliers propriétaires au premier emploi passe de 31% (1941-60) à 14% (1961-70). Pour les licenciés, ce pourcentage va de 21% (1941-60) à

13% (1961-70). La baisse est tout aussi forte au deuxième emploi.

2) Chez les diplômés qui sont salariés, les emplois occupés à différentes étapes de leur carrière sont les suivants:

a) l'emploi à l'âge de 25 ans

Comme nous l'indique le tableau 46, les diplômés des années 60 connaissent un marché de l'emploi fort différent de ce que connaissent leurs aînés. On remarque, tout d'abord, que beaucoup moins de bacheliers des années 60 détiennent dès leur premier emploi un poste de cadre supérieur alors que la proportion de cadre supérieur parmi les licenciés se maintient. Par ailleurs, si on les compare encore à leurs prédécesseurs, les bacheliers et les licenciés des années 60 débutent beaucoup plus souvent leur carrière comme cadres intermédiaires. Enfin, chez les bacheliers, on note un accroissement important de la proportion de ceux qui commencent leur carrière comme comptables: cette proportion qui n'était que de 21% pour la période 1941-60 grimpe à 46% pour la période 1961-70; les licenciés, au contraire, sont moins souvent comptables à 25 ans que leurs aînés.

b) l'emploi à l'âge de 35 ans

Comme dans le cas des diplômés 1941-60, on observe une forte augmentation des diplômés 1961-70 aux postes de cadres supérieurs. Il y a en effet trois fois plus de bacheliers et deux fois et demi plus de licenciés qui ont atteint un poste de direction à l'âge de trente-cinq ans qu'à l'âge de vingt-cinq ans.

c) l'emploi à l'âge de 45 ans et 55 ans

Les faibles effectifs de notre échantillon nous empêchent ici de poursuivre notre analyse.

TABLEAU 47

Emplois occupés à 25, 35, 45 et 55 ans par les diplômés H.E.C. de la période 1971-76, par type de diplôme

Diplôme	B.A.A.				M.B.A.			
moment de la carrière / emploi	emploi à 25 ans	emploi à 35 ans	emploi à 45 ans	emploi à 55 ans	emploi à 25 ans	emploi à 35 ans	emploi à 45 ans	emploi à 55 ans
propriétaires	7	11	--		3	3	--	
haute administration et direction	9	22	--		24	42	--	
cadres intermédiaires	31	11	--		52	37	50	
comptables	44	56	100		9	--	--	
autres	9	--	--		12	18	50	
TOTAL	100% (266)	100% (17)	100% (2)	(0)	100% (44)	100% (22)	100% (2)	(0)

Le tableau 47 résume les emplois obtenus par nos diplômés pour la période 1971-76:

1) Tout comme pour la période 1961-70, il continue à y avoir une baisse dans le nombre de nos diplômés détenant un emploi de propriétaire au premier emploi (7% des B.A.A. et 3% des M.B.A.). Cette baisse continuelle dans le pourcentage des propriétaires reflète les transformations que la structure économique du Québec a connues depuis les trente dernières années: en cette période de capitalisme monopolistique, il est probablement de plus en plus difficile de devenir propriétaire.

2) en ce qui concerne les salariés:

a) l'emploi à l'âge de 25 ans

Comme nous l'indique le tableau 47, les bacheliers (1971-76) débutent dans une très large proportion soit comme cadres intermédiaires (31%), soit comme comptables (44%), alors que les M.B.A. commencent comme cadres intermédiaires (52%) et cadres supérieurs (24%) .

b) l'emploi à l'âge de 35, 45, 55 ans

Les effectifs de ces catégories sont trop faibles pour que l'analyse que nous pourrions en faire soit valable.

Il n'est pas surprenant de constater que nos B.A.A. occupent sur le marché du travail des emplois de comptables. En fait, l'Ecole des H.E.C. se spécialise de plus en plus dans la production de comptables, comme nous le confirme le tableau 48:

TABLEAU 48

Nombre de finissants H.E.C. dans la concentration comptabilité (1970-1978)

Année	Nombre total de finissants	Nombre de finissants en comptabilité	
70-71	217	73	(34%)
71-72	412	149	(36%)
72-73	317	130	(41%)
73-74	317	126	(40%)
74-75	362	175	(48%)
75-76	442	195	(44%)
76-77	435	242	(55%)
77-78	523	291	(56%)
78-79	511	308	(60%)

Ce mouvement de spécialisation des diplômés que l'on observe pour les années 70 n'est certainement pas indépendant d'une part, de la tendance à la professionnalisation des emplois que l'on observe depuis quelques années[1] et d'autre part, du processus de concentration économique que les économies occidentales ont connu depuis la fin de la seconde guerre mondiale[2].

En terminant cette section, nous trouvons important de vérifier s'il existe un lien entre le premier emploi détenu par un diplômé et l'emploi que le diplômé avait au moment de l'enquête. Ceci nous permet de dépasser l'analyse que nous avons faite jusqu'à maintenant et de savoir quels individus changent de types d'emploi. Comme nous l'indique le tableau 49, ce sont les comptables privés qui semblent connaître le moins de changement entre l'emploi occupé à l'âge de 25 ans et celui qu'il détenait au moment de l'enquête. En effet, 83% des comptables actuels étaient déjà comptables en début de carrière. Les comptables sont suivis respectivement par la classe des propriétaires avec un chiffre de 62%, par la classe "autres" avec 63% et par la classe des cadres avec 53%. Parmi les catégories qui accèdent aux postes de haute administration et de direction, on remarque que ce sont les comptables qui ont eu jusqu'à maintenant le plus de chances d'y accéder. 42% des hauts administrateurs actuels étaient comptables en début de carrière contre 8% qui étaient cadres intermédiaires.

TABLEAU 49

Emploi actuel des diplômés H.E.C. de plus de 30 ans

étant donné leur premier emploi

premier emploi / emploi actuel	propriétaire	haut administrateur	directeur	cadre	comptable	autres	TOTAL
propriétaire	62	3	7	8	18	2	100% (61)
haut administrateur	4	31	4	8	42	11	100% (26)
directeur	0	0	33	26	35	6	100% (49)
cadre	0	0	6	53	31	10	100% (51)
comptable	2	2	0	11	83	2	100% (47)
autres	3	3	7	7	17	63	100% (30)
TOTAL	16	5	10	20	37	12	100% (264)

Autrement dit, ces chiffres tendent à démontrer que les diplômés H.E.C. qui ont commencé leur carrière comme comptables n'ont pas fait jusqu'à présent un mauvais choix puisque les diplômés qui sont hauts administrateurs (privé et public), se recrutent plus que proportionnellement parmi ceux-ci: alors que 37% des diplômés commencent leur carrière comme comptables, ils fournissent 42% des hauts administrateurs. Comparativement, ceux qui ont commencé leur carrière comme cadres fournissent proportionnellement beaucoup moins de hauts administrateurs: en effet, les hauts administrateurs se recrutent dans une proportion de 8% parmi ceux qui étaient cadres en début de carrière

alors que 20% de l'ensemble des diplômés ont commencé leur carrière comme cadres.

C. LE SECTEUR D'ACTIVITE DES EMPLOIS SELON LE TYPE DE DIPLOME OBTENU A H.E.C.

Si l'on s'intéresse maintenant aux secteurs d'activités au sein desquels oeuvrent les diplômés H.E.C., selon le type de diplôme obtenu, on obtient le tableau 50. Comme nous l'indique ce tableau, on observe des différences sensibles quant à l'importance accordée par nos diplômés au secteur privé et au secteur public.

TABLEAU 50

Secteur d'activité des diplômés H.E.C. à 25, 35, 45, 55 ans, selon le type de diplôme

Période		1941-1960		1961-1970		1971-1976	
Diplôme / moment de la carrière	secteur d'activité	Bachelier	Licencié	Bachelier	Licencié	B.A.A.	M.B.A.
emploi à 25 ans	public	17	31	19	38	29	47
	privé	83	69	81	62	71	53
	Total	100% (19)	100% (71)	100% (126)	100% (53)	100% (266)	100% (44)
emploi à 35 ans	public	24	35	39	44	44	48
	privé	76	65	61	56	56	52
	Total	100% (30)	100% (120)	100% (124)	100% (78)	100% (17)	100% (22)
emploi à 45 ans	public	27	39	33	56	100	100
	privé	73	61	67	44	--	--
	Total	100% (28)	100% (127)	100% (7)	100% (5)	100% (2)	100% (1)
emploi à 55 ans	public	33	31	--	--		
	privé	67	69	100	100		
	Total	100% (6)	100% (74)	100% (1)	100% (1)		

1) Les diplômés des années 1941-1960

A l'âge de vingt-cinq ans, c'est-à-dire en début de carrière, on remarque que les bacheliers 1941-60 sont massivement dans le secteur privé (83%) alors que les licenciés le sont moins (69%). Entre l'âge de vingt-cinq ans et l'âge de quarante-cinq ans, on observe une augmentation du nombre de bacheliers (de 17% à 27%) et de licencié (de 31% à 35%) dans le secteur public. A la lumière de ces quelques chiffres, il semble que la différence que l'on observe entre le comportement des bacheliers et des licenciés de cette période correspond à deux types de stratégie, celle des bacheliers étant plus axée sur l'entreprise privée que celle des licenciés.

2) Les diplômés des années 1961-1970

Les diplômés 1961-70 ont sensiblement le même comportement à l'âge de vingt-cinq ans que les diplômés 1941-60. En effet, on retrouve 81% des bacheliers dans le secteur privé alors que les licenciés ne le sont qu'à 62%. En revanche, à l'âge de trente-cinq ans, 39% des bacheliers et 44% des licenciés sont dans le secteur public, ce qui représente une augmentation importante, principalement chez les bacheliers. Cette génération semble donc plus attirée par le secteur public que les générations précédentes. Ce phénomène est certainement attribuable dans une large mesure aux changements que les institutions politiques québécoises ont connus durant les années '60. La Révolution tranquille, dotant le Québec d'un véritable appareil d'Etat, a ouvert de nombreux emplois aux diplômés de cette période.

3) Les diplômés des années 1970

Dans le cas des diplômés des années '70, on peut voir que les B.A.A. commencent pour près de 71% d'entre-eux dans le secteur privé. Par contre, les M.B.A., contrairement à ce qu'on aurait pu penser, sont dans une proportion presqu'identique dans le secteur privé et dans le secteur public. Ce phénomène semble persister dans le temps puisqu'à l'âge de trente-cinq ans, les M.B.A. sont à peu de chose près dans les mêmes proportions dans les secteurs privé et public. Ce pourcentage important de M.B.A. dans le secteur public est loin d'être étonnant lorsqu'on sait que, selon une étude menée par Y. Allaire et J.M. Toulouse [3], près de 50% des M.B.A. francophones se montrent réticents à travailler dans une entreprise sont la langue de travail est l'anglais et que l'on connaît par ailleurs l'importance des investissements étrangers dans l'économie québécoise.

D. DUREE DU PREMIER EMPLOI

Nous terminerons l'étude du cheminement de carrière de nos diplômés en analysant la durée des emplois occupés. Comme notre échantillon comprend des diplômés de la période 1971-76, nous nous limiterons à l'analyse du premier emploi. Dans un premier temps, nous verrons s'il existe une relation entre la durée du premier emploi et le type de diplôme obtenu à H.E.C. (tableau 51). Puis nous analyserons si le type d'emploi occupé en sortant d'H.E.C. a un effet sur la durée de cet emploi (tableau 52).

TABLEAU 51

Durée du premier emploi du diplômé H.E.C. par type de diplôme

Période	1941-1960		1961-1970		1971-1976		
Diplôme / Durée	Bachelier	Licencié	Bachelier	Licencié	B.A.A.	M.B.A.	TOTAL
un an ou moins	30	26	26	26	43	45	33
deux ans	9	15	18	22	28	27	22
trois ans	17	6	16	15	13	12	13
quatre ans	6	8	12	7	8	7	9
cinq ans ou plus	38	45	28	30	8	9	23
TOTAL	100% (30)	100% (128)	100% (165)	100% (84)	100% (269)	100% (49)	100% (725)

TABLEAU 52

Durée du premier emploi des diplômés H.E.C. par type d'emploi

Emploi / Durée	Propriétaires	haut administrateurs et directeurs	cadres intermédiaires	comptables	autres	TOTAL
un an ou moins	11	17	20	24	28	21
deux ans	20	15	31	26	40	27
trois ans	25	23	20	22	10	21
quatre ans	9	17	13	14	6	13
cinq ans ou plus	35	28	16	14	16	18
TOTAL	100% (64)	100% (65)	100% (146)	100% (240)	100% (63)	100% (578)

1) environ le quart des diplômés 1941-60 et 1961-70 sont restés moins d'un an à leur premier emploi, alors que plus des deux-cinquième des diplômés du B.A.A. et M.B.A. de 1971 à 1976, sont dans cette catégorie. Les diplômés récents ont donc une propension plus grande que leurs aînés à changer rapidement d'emploi, lors de leur premier emploi.

2) pour chacune des périodes, il n'y a pas de différence significative entre le comportement des diplômés du premier et du deuxième cycle, quant à la durée de leur premier emploi.

3) les diplômés qui ont au premier emploi, un emploi de "propriétaire" ou de "haut administrateur et directeur", ont une propension moins grande à changer rapidement d'emploi, que les diplômés qui commencent comme cadres ou comptables. 31% des propriétaires et 32% des hauts-administrateurs et directeurs demeurent moins de deux ans à leur premier emploi, en comparaison de 51% des cadres et 50% des comptables.

* * * * * * *

Il est un aspect du cheminement de carrière de nos diplômés qui demande qu'on s'y attarde spécialement à savoir ceux qui possèdent ou ont déjà possédé une entreprise. Au chapitre suivant, nous essayerons de déterminer qui sont ces diplômés et quel type d'entreprises possèdent-ils.

1. JOHNSON, T., Professions and Power, MacMillan, 1972

MAHEU, C., "L'émergence d'une profession: l'administration", Recherches sociographiques, XIX, 2, 1978, pp. 189-223.

SAFARTI-LARSON, M., The Rise of Professionalism, California University Press, 1978.

2. CHEVALIER, J.-M., La structure financière de l'industrie américaine, Cujas, Paris, 1969.

NIOSI, J., Le contrôle financier du capitalisme canadien, P.U.Q., Montréal, 1978.

SALES, Arnaud, La Bourgeoisie industrielle au Québec, P.U.M., Montréal, 1979.

SWEEZY, P. et P. BARAN, Le Capitalisme monopoliste, Maspéro, Paris, 1968.

3. ALLAIRR, Y et TOULOUSE, J.M., Profil de carrière des diplômés M.B.A. francophones résidant au Québec: comparaison des secteurs publics, parapublics et privés, H.E.C., Montréal, 1974.

Chapitre VI

LA PROPRIETE D'ENTREPRISE

Nous allons consacrer ce sixième et dernier chapitre à ceux de nos diplômés qui possèdent ou ont déjà possédé un commerce ou une entreprise, que ce soit comme propriétaire unique, associé ou important actionnaire. Il s'agit donc de mesurer l'orientation de nos diplômés vers la propriété, qu'ils soient ou non eux-mêmes les fondateurs des commerces ou entreprises possédées.

Le tableau 53 nous révèle que le quart de nos diplômés possèdent ou ont déjà possédé une entreprise, et que 16% de nos diplômés ont déjà eu une activité entrepreneuriale:

TABLEAU 53

Fondation et possession d'entreprises par les diplômés H.E.C.

N'ont jamais possédé d'entreprise		75.9%
Ont déjà possédé une entreprise		
• fondée par eux-mêmes:		16.3%
• fondée par d'autres :		7.8%
	(801)	100.0%

Le tableau 54 nous indique que les diplômés d'avant 1970 sont davantage orientés vers la propriété d'entreprises que les diplômés d'après 1970. Ceci ne signifie cependant pas qu'il faille attendre un certain âge avant de "se lancer en affaires" puisque la majorité des B.Comm. et des licenciés qui possèdent ou ont déjà possédé en commerce ou une entreprise ont pu le faire dans les années qui ont suivi la fin de leurs études à H.E.C. De plus, pour les diplômés d'après 1970, il semble que le M.B.A. conduise davantage à la propriété d'entreprise et à l'entrepreneurship que le B.A.A.

TABLEAU 54

Influence du type de diplôme des diplômés H.E.C.

sur la possession d'entreprises

Période	1941-1960		1961-1970		1971-1976		
Diplôme / Possession d'entre.	Bachelier	Licencié	Bachelier	Licencié	B.A.A.	M.B.A.	TOTAL
N'ont jamais possédé	52	62	72	66	90	77	76 (582)
Propriétaires fondateurs	24	24	19	20	9	18	16 (127)
propriétaires non fondateurs	24	14	9	14	1	5	8 (61)
TOTAL	100% (32)	100% (136)	100% (171)	100% (84)	100% (281)	100% (67)	100% (771)

X^2 = 68.511 $P < .01$

Pour l'ensemble des diplômés H.E.C. qui possèdent ou ont déjà possédé une entreprise, le tableau 55 nous indique que deux fois plus de diplômés ont fondé eux-mêmes leurs entreprises plutôt que de les acheter, et que très peu en ont hérité:

TABLEAU 55

Mode d'acquisition des entreprises possédées par les diplômés H.E.C.

fondation	:		68%
achat	:		31%
héritage	:		1%
TOTAL DES ENTREPRISES POSSEDEES	:	(188)	100%

A. CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES POSSEDEES

Il est certain que le type d'entreprises possédées, que ce soit en termes du nombre d'employés, du chiffre d'affaires ou du secteur d'activité, ne peut se comprendre qu'en fonction des caractéristiques de l'économie québécoise, telle que nous l'avons décrite au chapitre 1. Comme il existe, dans le secteur privé de l'économie, relativement peu d'entreprises canadiennes-françaises ayant un nombre élevé d'employés ou un chiffre d'affaires imposant, ceci se réflète nécessairement dans le type d'entreprises possédées par nos diplômés. Le tableau 56 nous indique que 43% de ces entreprises ont moins de cinq employés et seulement 13% de ces entreprises ont 21 employés ou plus.

TABLEAU 56

Nombre d'employés des entreprises possédées par les diplômés H.E.C.

Nombre d'employés		Pourcentage d'entreprises
entreprises de moins de 5 employés		43%
entreprises de 5 à 10 employés		21%
entreprises de 11 à 20 employés		23%
entreprises de 21 employés et plus		13%
TOTAL	(266)	100%

Si nous regardons maintenant le chiffre d'affaires des entreprises encore possédées par les diplômés H.E.C., nous réalisons que seulement 6% d'entre elles ont $5,050,000 et plus de chiffres d'affaires.

TABLEAU 57

Chiffre d'affaires des entreprises possédées

actuellement par les diplômés H.E.C.

Chiffre d'affaires		pourcentage d'entreprise
50,000 et moins		11%
entre 51 et $149,000		22%
entre 150 et $249,000		8%
entre 250 et $549,000		18%
entre 550 et $1,049,000		11%
entre 1,050 et $5,049,000		24%
5,050,000 et plus		6%
TOTAL	(169)	100%

Les entreprises possédées par nos diplômés sont donc de petites entreprises puisque 87% d'entre elles ont moins de 20 employés et 94% ont un chiffre d'affaires inférieur à $5,050,000. Ces entreprises se retrouvent principalement dans le secteur des services de consultation aux entreprises:

TABLEAU 58

Secteur d'activité des entreprises possédées par les diplômés H.E.C.

Secteur d'activité		Pourcentage d'entreprises
industrie manufacturière		16%
construction, transport, autre service		8%
commerce de gros et détail		17%
finance, assurance et immeuble		17%
services de consultation aux entreprises		29%
autres industries		13%
TOTAL	(284)	100%

Si nous regardons maintenant ce que sont devenues les entreprises déjà possédées par nos diplômés, nous devons conclure que le tiers d'entre elles ont été vendues ou liquidées et que très peu ont fait faillite ou se sont fusionnées avec d'autres entreprises:

TABLEAU 59

Modes par lesquels les diplômés H.E.C. se départissent de leurs entreprises

entreprises encore possédées		65%
legs		0%
fusion		3%
faillite		1%
vente		21%
liquidation		10%
TOTAL	(261)	100%

Les entreprises qui furent vendues par nos diplômés le furent dans le tiers des cas à un associé (la plupart du temps canadien-français) et dans la moitié des cas à un autre canadien-français.

TABLEAU 60

Provenance des capitaux ayant acheté les entreprises des diplômés H.E.C.

Associé	14
Non associé	
- canadien-français	23
- canadien-anglais	3
- américain	2
- allemand	1
- canadien-anglais et américain	1
- américain et allemand	1
- gouvernement	1
TOTAL	46

B. L'INFLUENCE DU MILIEU FAMILIAL

Il nous reste maintenant à analyser l'influence du milieu familial d'origine sur la propension à l'entrepreneurship chez nos diplômés ou, à tout le moins, sur le fait qu'ils aient accédé ou non à la propriété d'entreprises. Jean-Marie Toulouse, dans ses études sur l'entrepreneurship[1], mentionne trois types d'influences que la famille entrepreneuriale peut avoir sur l'individu. D'une part, il y aurait un effet "d'entraînement, d'illustration", l'enfant ayant grandi dans un tel milieu étant moins insécurisé par les risques inhérents à l'activité entrepreneuriale. D'autre part, la personne aurait plus de facilité à choisir des objectifs "conformes à

l'activité entrepreneuriale". Enfin, une dernière influence d'ordre psychologique cette fois, proviendrait du fait qu'un tel milieu créé "une confusion au niveau de l'identité à cause du rôle particulier que jouait le père, confusion qui s'accompagne également dans ces familles, d'une agressivité importante à l'égard du père"[1].

Le tableau 61 nous indique qu'il n'y a pas de lien significatif entre l'occupation principale du père et la possession d'entreprises chez le répondant.

TABLEAU 61

Possession d'entreprises par les diplômés H.E.C.

étant donné l'occupation du père

père / fils	ouvrier contre-maître	employé	cultivateur	entrepreneur	cadre intermédiaire	professionnel	haut administrateur	TOTAL
propriétaire fondateur	16	17	14	20	11	16	20	16
propriétaire non fondateur	5	9	8	11	7	5	6	7
n'a jamais possédé d'entreprise	79	74	78	69	82	79	74	77
TOTAL	100% (185)	100% (87)	100% (50)	100% (169)	100% (149)	100% (44)	100% (41)	100% (725)

$X^2 = 16.951$ $P < .388$

Par ailleurs, le tableau 62 nous indique une relation significative entre la propriété d'entreprises et l'entrepreneurship chez le père, et la propriété d'entreprises et l'entrepreneurship chez le fils.

TABLEAU 62

Propriété d'entreprises chez les diplômés H.E.C. étant donné la propriété d'entreprises du père

père / fils	n'a jamais possédé d'entreprise	propriétaire fondateur	propriétaire non fondateur	TOTAL
n'a jamais possédé d'entreprise	82	64	76	76
propriétaire fondateur	13	23	14	16
propriétaire non fondateur	5	13	10	8
TOTAL	100% (451)	100% (186)	100% (98)	100% (735)

$X^2 = 26.494$ $P < .001$

Plus le père a été orienté vers la propriété d'entreprises et l'entrepreneurship, plus le fils l'est aussi. Ces résultats confirment donc l'influence du milieu familial d'origine, dont nous avons parlé précédemment, sur la carrière des diplômés.

NOTES

1. Toulouse, J.M., L'entrepreneurship au Québec, document miméographié, H.E.C. (en voie de publication)

Conclusion

Notre étude nous a permis de brosser le portrait des diplômés H.E.C. et de décrire leur profil de carrière. Ce sont des informations qui, augmentées à chaque année de données fiables concernant nos finissants[1], et comparées avec des études de diplômés de d'autres institutions[2], peuvent aider l'Ecole à caractériser sa contribution à la formation de la main-d'oeuvre hautement qualifiée.

Il est cependant souhaitable, de poursuivre un effort de réflexion et d'analyser l'orientation que devraient prendre nos programmes d'enseignement, compte tenu des caractéristiques et du profil de carrière de nos diplômés. Loin de nous l'idée de vouloir ajuster l'enseignement aux seules exigences du marché du travail. Une institution universitaire, même celle qui est à caractère professionnel, ne doit pas se modeler en fonction des seules contraintes qui lui seraient dictées par le marché. Elle doit aussi pouvoir déterminer

des orientations qui lui sont propres, qui se rattachent à une tradition de l'institution ou à un futur qu'elle anticipe et à l'avènement duquel elle veut collaborer.

Toute évaluation de programme ou tout changement de programme devrait donc être fait selon une triple perspective: les éléments de la tradition de l'Ecole que l'on veut conserver; le type de contribution que l'Ecole veut avoir dans l'avenir en ce qui a trait à la formation de gestionnaires, compte tenu de son identité mais aussi des besoins du Québec; et enfin l'état même du marché du travail à l'intérieur duquel circuleront nos diplômés.

De l'ensemble des données que nous avons présentées, il en est certaines qui nous semblent conduire à ce type de réflexion que nous proposons:

- l'entrepreneurship chez nos diplômés: les données du chapitre 6 nous indiquent qu'un nombre peu élevé de diplômés ont fondé une entreprise privée et lorsqu'ils le font il s'agit habituellement d'une très petite entreprise. Ceci n'est pas étranger à l'histoire socio-économique du Québec depuis la Conquête et aux caractéristiques structurelles actuelles de cette même économie. Compte tenu de cette situation, et des besoins du Québec tels qu'elle les appréhende, jusqu'où l'Ecole des H.E.C. veut-elle aller dans la formation d'entrepreneurs pour le secteur privé? De la réponse à cette question, devraient normalement découler des orientations précises de type académique et pédagogique.
- la présence massive de nos étudiants dans le secteur public: les données des chapitres 3 et 5 nous indiquent qu'un pourcentage important

de nos diplômés oeuvrent actuellement dans le secteur public, sans compter ceux qui n'y sont pas mais qui y ont été ou y seront à un moment ou à l'autre de leur carrière. Jusqu'à maintenant l'Ecole des H.E.C. s'est peu souciée de fournir à l'ensemble de ses étudiants des cours portant sur la gestion dans le secteur public, ou sur les relations entre l'Etat et l'entreprise. Pourra-t-il en être ainsi dans l'avenir? Il est certain que le secteur public ne pourra probablement plus être un débouché aussi important pour nos diplômés qu'il ne le dans le passé pour l'ensemble de la main-d'oeuvre hautement qualifiée du Québec. D'une part, le secteur public ne devrait pas connaître dans les vingt prochaines années une croissance aussi importante que celle qu'il a connue depuis les vingt dernières années; d'autre part, les personnes qui sont allées dans le secteur public depuis 20 ans sont relativement jeunes, et elles sont donc en poste pour encore bon nombre d'années. Par ailleurs, l'on peut penser qu'un pourcentage moindre mais encore important de nos diplômés s'y dirigeront dans le futur.

- près de 50% des étudiants en 1ère B.A.A. sont des femmes: le pourcentage de femmes étudiant au B.A.A. a augmenté rapidement depuis trois ans. Jusqu'à maintenant, l'Ecole des H.E.C. n'offre aucun cours visant à préparer de façon particulière les femmes à entrer sur le marché du travail. Compte tenu que le domaine de la gestion des entreprises a été et est encore un domaine d'activité où les hommes sont surreprésentés de façon importante, ce qui crée des problèmes particuliers aux femmes désirant y entrer, l'Ecole des H.E.C. devra décider si elle désire ou non jouer un rôle particulier dans la préparation des femmes à la gestion.

Ces questions concernant l'entrepreneurship, le secteur public et les femmes et la gestion ne sont que trois questions parmi une multitude d'autres qui se posent à la lecture de notre recherche sur les diplômés. Nous espérons que les quelques données statistiques présentées ici apporteront aux discussions pédagogiques un éclairage nouveau.

NOTES

1. VANASSE, D., "Les emplois des diplômés B.A.A. et M.B.A. 1979", texte miméographié, Service de la recherche, H.E.C., 9 juillet 1979, 50 p.

2. FARINE, A., "Les diplômés de l'Université de Montréal sur le marché du travail", texte miméographié, juin 1974, 223 p.

   Document de travail no 2, "Les diplômés de relations industrielles", texte miméographié, Ecole des Relations industrielles, 1979, 60 p.

   GUERIN, G., "Analyse du lien formation-emploi des spécialistes en relations industrielles diplômés de l'Université de Montréal", texte miméographié, à paraître, 43. p.

   LANGLOIS, S., "Enquête auprès des diplômés (1978) de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval", texte miméographié, Faculté des Sciences Sociales, mai 1979, 68 p.

ANNEXE I

5255, avenue Decelles
Montréal, Québec
Canada, H3T 1V6

service
de l'enseignement de
l'administration et de
l'organisation des
ressources humaines

École des
Hautes Études
Commerciales

Affiliée à
l'Université de Montréal

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur.

Nous entreprenons une étude sur la participation des diplômés de l'école des Hautes Etudes Commerciales à la vie socio-économique québécoise. Cette recherche essaie de retracer le profil de carrière des finissants du baccalauréat et de la licence en commerce, du baccalauréat et de la maîtrise en administration des affaires. Elle accorde une importance particulière au milieu familial des finissants, aux secteurs d'activité économique où ils oeuvrent, à l'esprit d'entreprise qu'ils manifestent et aux réseaux sociaux dont ils font partie.

Nous avons tiré un échantillon des diplômés HEC; vous avez été choisi (e) au hasard dans cet échantillon. Nous apprécierions beaucoup si vous vouliez remplir le questionnaire dans les meilleurs délais et nous le retourner dans l'enveloppe-réponse ci-jointe. Les renseignements que vous nous transmettrez demeureront STRICTEMENT CONFIDENTIELS. Les résultats de notre étude porteront seulement sur des groupes, jamais sur des individus, et ne seront utilisés qu'à des fins statistiques.

Sans votre collaboration, nous ne pouvons mener cette étude à bonne fin.

Merci

Francine Bernard
professeur
responsable de l'étude

Pierre Laurin
directeur, Ecole HEC

Jean-Marie Toulouse
professeur
directeur de la recherche
Ecole des H.E.C.

Jean Gagnon
président de l'Association
des diplômés HEC

LA PARTICIPATION DES DIPLÔMÉS DES HEC À LA VIE ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOISE

Instructions générales sur la façon de répondre au questionnaire:

1) ne rien inscrire dans la marge de droite appelée "espace réservé"

2) dans vos réponses, soyez le plus explicite possible

3) lorsqu'une question ne s'applique pas à vous, n'inscrivez rien

4) si vous ignorez la réponse à une question demandée, n'inscrivez rien.

5) Si l'espace prévu pour une question est insuffisant, limitez-vous à donner les réponses les plus importantes.

LA PARTICIPATION DES DIPLÔMÉS DES HEC À LA VIE ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOISE

ESPACE RÉSERVÉ

0 1 2 3 4 5 6

NOUS AIMERIONS D'ABORD AVOIR DES INFORMATIONS CONCERNANT VOS GRANDS-PARENTS

1. Quelle est ou était l'origine ethnique ou culturelle (canadienne-française, canadienne-anglaise, française, anglaise, écossaise, irlandaise, italienne, etc.) de:

   votre grand-père maternel: _____ 7 8

   votre grand-mère maternelle: _____ 9 10

   votre grand-père paternel: _____ 11 12

   votre grand-mère paternelle: _____ 13 14

2. En quelle année est né:

   votre grand-père maternel: _____ 15 16

   est-il encore vivant: oui ____ non ____ 17

   votre grand-père paternel: _____ 18 19

   est-il encore vivant: oui ____ non ____ 20

3. Quel est ou était le genre de travail, le nom de l'emploi, ou le titre du poste qui correspond ou correspondait à l'occupation principale de vos grands-pères. Par exemple: ingénieur de locomotive, entrepreneur dans la construction, commis à l'expédition, opérateur de machines à fermer les boîtes de conserve, ou n'a jamais travaillé, etc.:

occupation principale du grand-père maternel:

_____ 21 22 23 24

à son propre compte: _____

salarié: _____

à commission: _____ 25

occupation principale du grand-père paternel:

_____ 26 27 28 29

à son propre compte: _____

salarié: _____

à commission: _____ 30

4. Un de vos grands-parents possède-t-il ou a-t-il possédé un commerce, une entreprise ou une compagnie?

oui _____ non _____ si non, passer à la question 6 31

5. Si oui, remplir le tableau de la page 3 en mentionnant pour chaque entreprise, commerce ou compagnie possédée:

1) colonne 1: de quel grand-père il s'agit

2) colonne 2: le secteur d'activité de l'entreprise, du commerce ou de la compagnie. Par exemple: scierie, abattoire, manufacture de chaussures, commerce d'automobiles en gros, magasin à rayons, société de placement, service ou agence de publicité, etc.

3) colonne 3: l'effectif approximatif de personnes employées par l'entreprise, commerce ou compagnie.

Tableau de la question 5

Colonne 1 Grand-père	Colonne 2 Secteur d'activité	Colonne 3 Effectif

32 33 34 35 36
37 38 39 40
41 42 43 44 45
46 47 48 49
50 51 52 53 54
55 56 57 58
59 60 61 62 63
64 65 66 67

NOUS AIMERIONS MAINTENANT AVOIR DES INFORMATIONS SUR VOS PARENTS

6. En quelle année est né votre père: _____ 68 69

Est-il encore vivant: oui _____ non _____ 70

7. Lorsque votre père demeurait chez ses parents, quelle langue parlait-il à la maison?

seulement le français: _____

seulement l'anglais: _____

autant le français que l'anglais: _____

surtout le français: _____

surtout l'anglais: _____

une autre langue que le français ou l'anglais, spécifier: _____ 71

8. Combien d'années d'études votre père a-t-il complétées?

_____ 72 73

Spécifiez, s'il y a lieu, le diplôme le plus élevé qu'il détient:

_____ 74 75

9. Combien d'années d'études votre mère a-t-elle complétées?

_____ 76 77

Spécifiez, s'il y a lieu, le diplôme le plus élevé qu'elle détient:

_____ 78 79 80

0 2 | | | | | |
1 2 3 4 5 6

10. Quel est ou était le genre de travail, le nom de l'emploi, ou le titre du poste qui correspond ou correspondait à l'occupation principale de votre père au cours de sa carrière? Par exemple: ingénieur de locomotive, entrepreneur dans la construction, commis à l'expédition, n'a jamais travaillé, etc.

_____ 7 8 9 10

à son propre compte: _____

salarié: _____

à commission: _____ 11

11. Pendant combien de temps, ou depuis combien d'années, votre père a-t-il occupé ou occupe-t-il ce genre de travail, cet emploi ou ce poste? _____ _____ 12 13

12. Est-ce ou était-ce pour le compte d'une organisation du secteur:

privé (entreprise privée)_____

public (ministère, entreprise d'état)_____

coopératif (caisse populaire, etc.) _____ 14

13. Si cet emploi n'est pas le dernier occupé par votre père, quel est ou était ce dernier emploi?

_____ 15 16 17 18

à son propre compte: _____

salarié: _____

à commission: _____ 19

14. Pendant combien d'années, ou depuis combien d'années, votre père a-t-il occupé ou occupe-t-il cet emploi? _____ 20 21

15. Est-ce ou était-ce pour le compte d'une organisation du secteur:

privé: _____

public: _____

coopératif: _____ 22

16. Votre père a-t-il déjà possédé une entreprise, un commerce ou une compagnie?

oui ____ non ____ si non, passer à la question 18 23

17. <u>Si oui</u>, remplir le tableau de la page 8 en mentionnant pour chaque entreprise, commerce ou compagnie possédée par votre père:

1) colonne 1: le secteur d'activité de l'entreprise, commerce ou compagnie. <u>Par exemple</u>: scierie, abattoir, manufacture de chaussures, commerce d'automobiles en gros, magasin à rayons, société de placement, service ou agence de publicité, etc.

2) colonne 2: le nombre d'employés le plus élevé

3) colonne 3: le chiffre d'affaires le plus élevé et l'année où il fut atteint

4) colonne 4: votre père a-t-il hérité, acheté ou fondé lui-même l'entreprise, le commerce ou la compagnie dont il est question

5) colonne 5: s'il n'en n'est plus propriétaire, quelle en est la raison: vente, legs, fusion ou faillite

6) colonne 6: s'il l'a vendue, à qui l'a-t-il vendue (capitaux canadiens-français, canadiens-anglais, américains, etc.)

7) colonne 7: depuis combien d'années est-il, ou pendant combien d'années fut-il propriétaire de cette entreprise, commerce ou compagnie?

Tableau pour la question 17

SECTEUR D'ACTIVITÉ	NOMBRE D'EMPLOYÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES		ACQUISITION			CESSATION					VENDUE À	DURÉE DE PROPRIÉTÉ
		Montant	Année	Héritage	Achat	Fondateur	Legs	Faillite	Fusion	Vente	Liquidation		
1.													
2.													
3.													
4.													

1) 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42

2) 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61

3) 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80

4) [0] [3] 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

18. Votre père et/ou votre mère ont-ils déjà hérité?

oui _____ non _____ si non, passer à la question 21

26

19. Si oui, mentionner pour chaque héritage le montant approximatif, l'année de l'héritage, qui a hérité, et de qui provenait cet héritage (de son père, de sa mère, d'un oncle, d'un ami):

	1) 1er héritage	2) 2e héritage	3) 3e héritage
Qui			
Montant			
Année			
De qui			

1)
27 28 29 30 31 32 33 3

2)
35 37 38 39 39 40 41 4

3)
43 44 45 46 47 48 49 5

20. Quelle proportion (%) de ces héritages fut utilisée pour:

fonder une compagnie, un commerce ou une compagnie: _____ % 51

acheter une entreprise, un commerce ou une compagnie déjà existante: _____ % 52

améliorer ou accroître le potentiel d'une entreprise, d'un commerce ou d'une compagnie déjà possédée par votre père: _____ % 53

investir dans des entreprises, commerces, compagnies dont votre père n'a pas le contrôle: _____ % 54

autres investissements: _____ % 55

autre chose: _____ % 56

21. Un de vos oncles et tantes possède-t-il(elle) ou a-t-il (elle) possédé une entreprise, un commerce ou une compagnie?

oui _____ non _____ si non: passer à la question 25

57

22. Si oui, remplir le tableau suivant en mentionnant pour chaque entreprise, commerce ou compagnie possédée:

1) colonne 1: le lien de parenté de cette personne avec vous (par exemple: oncle maternel, tante paternelle, etc.)

2) colonne 2: le secteur d'activité de l'entreprise, du commerce ou de la compagnie possédée (par exemple: scierie, abattoir, manufacture de chaussures, commerce d'automobiles en gros, magasins à rayons, société de placement, service ou agence de publicité, etc.)

	LIEN DE PARENTÉ	SECTEUR D'ACTIVITÉ
1.		
2.		
3.		
4.		

58 59 60 61 62

63 64 65 66 67

68 69 70 71 72

73 74 75 76 77

23. Parmi ces oncles et tantes, y en a-t-il un qui a une importance singulière pour vous; par exemple: il vous a embauché l'été quand vous étiez étudiant; il était très lié avec vos parents; vous le visitiez souvent, etc.

oui _____ non _____ si non, passer à la question 25

78

24. Si oui, mentionner le lien de parenté qu'il entretient avec vous et la raison pour laquelle vous le considérez comme particulièrement important:

lien de parenté: _____

79 80

raison de son importance: _____

0 4
1 2 3 4 5 6

_____

_____

7 8

DANS CETTE DERNIÈRE PARTIE, NOUS AIMERIONS AVOIR DES INFORMATIONS SUR VOUS ET VOTRE FAMILLE

25. Sexe: féminin _____ masculin _____ [9]

26. Age: _____ [10 11]

27. Combien d'enfants êtes-vous dans votre famille, vous inclus?

_____ [12 13]

28. Quel rang occupez-vous dans la famille? Par exemple, le plus âgé, le deuxième plus âgé, le plus jeune, le deuxième plus jeune, etc.: _____ [14 15]

29. Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise et que vous comprenez encore?

_____ [16 17]

30. S'il y a lieu: quelle langue parlez-vous à votre domicile, avec les membres de votre famille (conjoint(e) et enfant(s))?

seulement le français _____

seulement l'anglais _____

autant le français que l'anglais _____

surtout le français _____

surtout l'anglais _____

une autre langue que le français ou l'anglais, spécifier _____ [18]

31. Où avez-vous fait vos études secondaires et collégiales? Mentionner clairement s'il s'agit d'une école secondaire, d'un Cegep, d'un collège classique et le nom de la ou des institutions fréquentées.

études secondaires: _____

_____ [19]

études collégiales: _____

_____ [20]

32. Quel diplôme avez-vous obtenu de l'Ecole des H.E.C. et en quelle année?

	Diplôme	Année
Baccalauréat en sciences commerciales		
Licence en sciences commerciales		
Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.)		
Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.)		

21 22 23

33. Détenez-vous d'autres diplômes universitaires?

oui _____ non _____

24

Si oui, mentionner le ou lesquel(s) et l'année d'obtention:

_____ 25 26

_____

_____ 27 28

34. Quelles raisons vous ont incité(e) à venir étudier en administration des affaires à l'Ecole des H.E.C.? Cocher la ou les raisons qui furent importantes:

1) mes parents m'y ont poussé(e) _____ 29

2) j'ai toujours voulu brasser des affaires _____ 30

3) étant déjà sur le marché du travail, un cours suivi à l'Ecole des H.E.C. m'offrait de bonnes perspectives d'avancement _____ 31

4) je devais prendre la relève de mon père _____ 32

5) le désir d'être avec des amis qui y venaient _____ 33

6) cette voie me fut recommandée par un conseiller pédagogique _____ 34

7) je ne savais pas où aller et des études aux H.E.C. semblaient ouvrir d'intéressantes perspectives d'avenir _____ 35

8) autres raisons, spécifier: _____

_____

_____ 36

35. Nous voulons maintenant établir votre profil de carrière. Pour chacun des emplois plein temps que vous avez occupés depuis la fin de vos études aux H.E.C., mentionner, en commençant par le plus récent emploi:

1) colonne 1: le nom de l'organisation pour laquelle vous avez travaillé (succursale de la Banque Royale, G.M. à Ste-Thérèse, siège social de Union Carbide, Ministère de la Voirie à Drummondville, etc.)

2) colonne 2: d'où provenaient la majorité des capitaux de cette organisation (canadiens-français, canadiens-anglais, américains, etc.)?

3) colonne 3: la ville, la province, ou le pays où elle est située

4) colonne 4: le nombre le plus élevé d'employés lorsque vous y travailliez

5) colonne 5: le chiffre d'affaire le plus élevé lorsque vous y travailliez

6) colonne 6: secteur d'activité de l'organisation (mine de fer, manufacture de chaussures, magasins à rayons, société de placement, école, hôpital, société des alcools, administration municipale, etc.)

7) colonne 7: était-ce une organisation privée, publique ou coopérative?

8) colonne 8: étiez-vous propriétaire, associé(e), salarié(e), ou à commission dans cette organisation?

9) colonne 9: quel était le nom de votre emploi, le titre du poste ou le genre de travail que vous occupiez?

10) colonne 10: l'année de début et l'année de fin d'emploi.

Répondre à la page 12.

36. <u>Si vous avez occupé un ou des emplois plein temps avant de venir étudier aux H.E.C.</u>, remplir le tableau de la page 12 en commançant par le premier emploi occupé

Répondre à la page 13.

Tableau de la question 35

EMPLOI OCCUPÉ DEPUIS LA FIN DE VOS ÉTUDES AUX HEC

NOM DE L'ORGANISATION	PROVENANCE DES CAPITAUX	LIEU	NOMBRE D'EMPLOYÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES	SECTEUR D'ACTIVITÉ	ORG. PRIVÉE	ORG. PUBLIQUE	ORG. COOPÉRATIVE	PROPRIÉTAIRE	ASSOCIÉ	SALARIÉ	À COMMISSION	NOM DE L'EMPLOI	ANNÉE DE DÉBUT DE L'EMPLOI	ANNÉE DE FIN DE L'EMPLOI

1. 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62

2. 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 [0 5] 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

3. 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40

4. 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66

5. 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 [0 6] 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

6. 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46

Tableau de la question 36

EMPLOI OCCUPÉ AVANT DE VENIR ÉTUDIER AUX HEC

NOM DE L'ORGANISATION	PROVENANCE DES CAPITAUX	LIEU	NOMBRE D'EMPLOYÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES	SECTEUR D'ACTIVITÉ	ORG. PRIVÉE	ORG. PUBLIQUE	ORG. COOPÉRATIVE	PROPRIÉTAIRE	ASSOCIÉ	SALARIÉ	À COMMISSION	NOM DE L'EMPLOI	ANNÉE DE DÉBUT DE L'EMPLOI	ANNÉE DE FIN DE L'EMPLOI

1.

2. 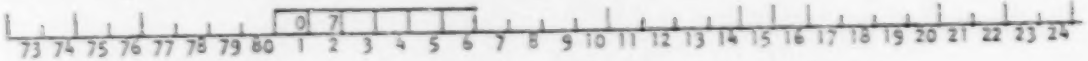

3.

4. 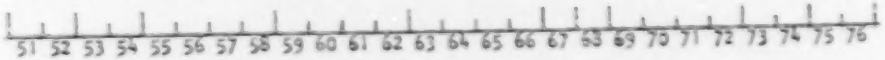

5. 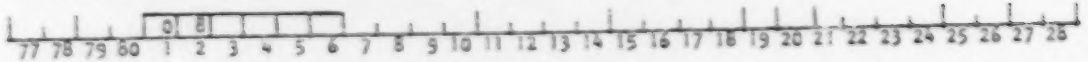

6.

37. Possédez-vous ou avez-vous déjà possédé un commerce ou une compagnie (que ce soit comme propriétaire unique, associé ou important actionnaire):

oui _____ non _____ si non, passer à la question 39 [ ] 55

38. Si oui, remplir le tableau de la page 14 en mentionnant pour chaque entreprise, commerce ou compagnie possédée:

1) colonne 1: le nom de l'entreprise, du commerce ou de la compagnie possédée

2) colonne 2: la ville, la province ou le pays où elle est située

3) colonne 3: le nombre d'employés en 1976, ou la dernière année de possession

4) colonne 4: le chiffre d'affaires en 1976 ou la dernière année de possession

5) colonne 5: le secteur d'activité de l'entreprise, commerce ou compagnie (par exemple: scierie, abattoir, magasin d'alimentation, compagnie de transport, manufacture de vêtements, compagnie d'assurances, etc.

6) colonne 6: étiez-vous propriétaire unique, associé ou important actionnaire

7) colonne 7: avez-vous hérité, acheté ou fondé vous-même l'entreprise, le commerce ou la compagnie dont il est question

8) colonne 8: si vous n'en n'êtes plus propriétaire, quelle en est la raison: vente, legs, fusion, faillite, liquidation

9) colonne 9: si vous l'avez vendue, à qui (capitaux canadiens-français, canadiens-anglais, américains, etc.)

10) colonne 10: depuis combien d'années êtes-vous ou pendant combien d'années avez-vous été propriétaire de cette entreprise, commerce ou compagnie?

Répondre à la page 15.

Tableau de la question 38

NOM DE L'ENTREPRISE, DU COMMERCE OU DE LA COMPAGNIE	LIEU	NOMBRE D'EMPLOYÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES		SECTEUR D'ACTIVITÉ	PROPRIÉTAIRE ASSOCIÉ OU IMPORTANT ACTIONNAIRE	ACQUISITION			CESSATION					VENDUE À	DURÉE DE POSSESSION
			Montant	Année			Héritage	Achat	Fondateur	Legs	Fusion	Faillite	Vente	Liquidation		

1. 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80

2. [0][9] 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29

3. 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52

4. 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80

5. [1][0] 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29

revenu personnel

39. En 1976, quel fut votre revenu provenant de toutes sources (salaire, placements, investissements, loyers, intérêts, etc.) _____ 30 31 32

40. Est-ce que vous ou votre conjoint(e) avez déjà hérité?

oui _____ non _____ si non, passer à la question 43 — 33

41. Si oui, mentionner pour chaque héritage, qui a hérité, le montant approximatif, l'année de l'héritage, de qui provenait cet héritage (mère, belle-mère, ami, etc.)

	1) 1er héritage	2) 2e héritage	3) 3e héritage
Qui			
Montant			
Année			
De qui			

1) 34 35 36 37 38 39 40 41
2) 42 43 44 45 46 47 48
3) 50 51 52 53 54 55 56

42. Quelle proportion (%) des héritages fut utilisée pour:

fonder une entreprise, un commerce ou une compagnie: _____ % — 58

acheter une entreprise, un commerce ou une compagnie déjà existante: _____ % — 59

améliorer, accroître le potentiel d'une entreprise, commerce ou compagnie que vous possédiez déjà: _____ % — 60

investir dans des entreprises, commerces ou compagnies dont vous n'avez pas le contrôle: _____ % — 61

autres investissements: _____ % — 62

autre chose, spécifier: _____ % — 63

43. Avez-vous déjà participé à la mise sur pied de coopératives?

oui _____ non _____ si non, passer à la question 45 — 64

44. Si oui, mentionner le nom de la ou des coopératives pour lesquelles vous avez participé à la mise sur pied, et le rôle que vous y avez joué.

Nom de la coopérative: _____ 65

Rôle joué: _____ 66

Nom de la coopérative: _____ 67

Rôle joué: _____ 68

45. Siégez-vous ou avez-vous déjà siégé sur le conseil d'administration d'organisations du secteur privé (par exemple une entreprise privée), du secteur public (par exemple la SGF, l'Hydro-Québec), ou du secteur coopératif (par exemple une caisse populaire, la Coopératife Fédérée) ? 69 70 71 72 73 74 / 75 76 77 78 79 80

Remplir le tableau suivant en mentionnant:

1) colonne 1: le nom de l'organisation

2) colonne 2: le secteur (privé, public, coopératif) 1 1 / 1 2 3 4 5 6

3) colonne 3: le poste occupé au conseil d'administration

4) colonne 4: l'année de l'entrée en fonction et l'année de départ

NOM DE L'ORGANISATION	SECTEUR	POSTE OCCUPE	ANNEE DE DEBUT DE FONCTION	ANNEE DE FIN DE FONCTION
1.				
2.				
3.				
4.				

7 8 9 10 11 12 13 / 14 15 16 17 18 19 20 / 21 22 23 24 25 26 27 / 28 29 30 31 32 33 34

46. Etes-vous membre d'associations professionnelles (par exemple: Chambre de commerce, corporation professionnelle, syndicat), d'associations volontaires (par exemple: Club Kiwanis, Société Saint-Jean Baptiste, Chevaliers de Colomb) ou de clubs sociaux (par exemple: Club St-Denis, Club St-Stephen, Club canadien).

oui _____ non _____ si non, passer à la question 48

35

47. Si oui, mentionner au tableau suivant:

1) colonne 1: le nom de l'association professionnelle, de l'association volontaire ou du club social

2) colonne 2: le poste le plus important que vous avez occupé dans cette association professionnelle, cette association volontaire ou dans ce club social (membre, président, etc.)

3) colonne 3: la date à laquelle vous êtes devenu membre et, s'il y a lieu, la date à laquelle vous avez cessé d'être membre.

NOM DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE, DE L'ASSOCIATION VOLONTAIRE OU DU CLUB SOCIAL	POSTE OCCUPÉ	DATE DÉBUT	DATE FIN
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

36 37 38 39 40 41 42

43 44 45 46 47 48 49

50 51 52 53 54 55 56

57 58 59 60 61 62 63

64 65 66 67 68 69 70

48. Au cours de votre carrière, avez-vous occupé d'autres postes que vous jugez importants et dont vous n'avez pas fait mention jusqu'à maintenant (par exemple: marguiller, commissaire d'école, échevin, président de campagne de souscriptions, etc.)

oui _____ non _____ si non, passer à la question 50

71

49. Si oui, mentionner au tableau suivant:

1) colonne 1: le nom de l'organisation

2) colonne 2: le poste que vous avez occupé

3) colonne 3: l'année du début et l'année de fin de votre mandat

72 73 74 75 76 77

78 79 80

1 2 3 4 5 6

NOM DE L'ORGANISATION	POSTE OCCUPE	ANNEE DEBUT	ANNEE FIN
1.			
2.			
3.			
4.			

7 8 9 10 11 12 13

14 15 16 17 18 19 20

21 22 23 24 25 26 27

28 29 30 31 32 33 34

50. Avez-vous un frère, une soeur, un beau-frère, une belle-soeur, un fils, une fille, un gendre ou une bru qui possède ou qui a déjà possédé une entreprise, un commerce ou une compagnie?

oui _____ non _____ si non, passer à la question 52

35

51. Si oui, pour chaque entreprise, commerce ou compagnie possédée par ces derniers, mentionner:

1) colonne 1: le nom de l'entreprise, du commerce ou de la compagnie

2) colonne 2: le lien de parenté que cette personne entretient avec vous (frère, soeur, beau-frère, belle-soeur, fils, fille, gendre, bru, etc.)

3) colonne 3: la ville, province ou pays où elle est située

4) colonne 4: le nombre d'employés en 1976, ou la dernière année de possession

5) colonne 5: le chiffre d'affaires en 1976, ou la dernière année de possession

6) colonne 6: le secteur d'activité de l'entreprise, commerce ou compagnie (par exemple: scierie, abattoire, manufacture de chaussures, commerce d'automobiles en gros, magasin à rayons, société de placement, service ou agence de publicité, etc.)

Répondre à la page 21.

52. Pour chacun de vos frères et soeurs, mentionner en commençant par le ou la plus âgée:

1) colonne 1: le prénom et le sexe

2) colonne 2: son âge

3) colonne 3: la dernière année d'étude complétée

4) colonne 4: s'il y a lieu, le diplôme le plus élevé obtenu

5) colonne 5: le nom de l'emploi, le genre de travail ou le titre du poste actuel qu'il ou qu'elle occupe.

Répondre à la page 22.

Tableau de la question 51

ENTREPRISES POSSÉDÉES PAR VOS FRÈRES ET SOEURS, ETC.

	NOM DE L'ENTREPRISE, COMMERCE OU COMPAGNIE	LIEN DE PARENTÉ	LIEU GÉOGRAPHIQUE	NOMBRE D'EMPLOYÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES		SECTEUR D'ACTIVITÉ
					Montant	Année	
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							

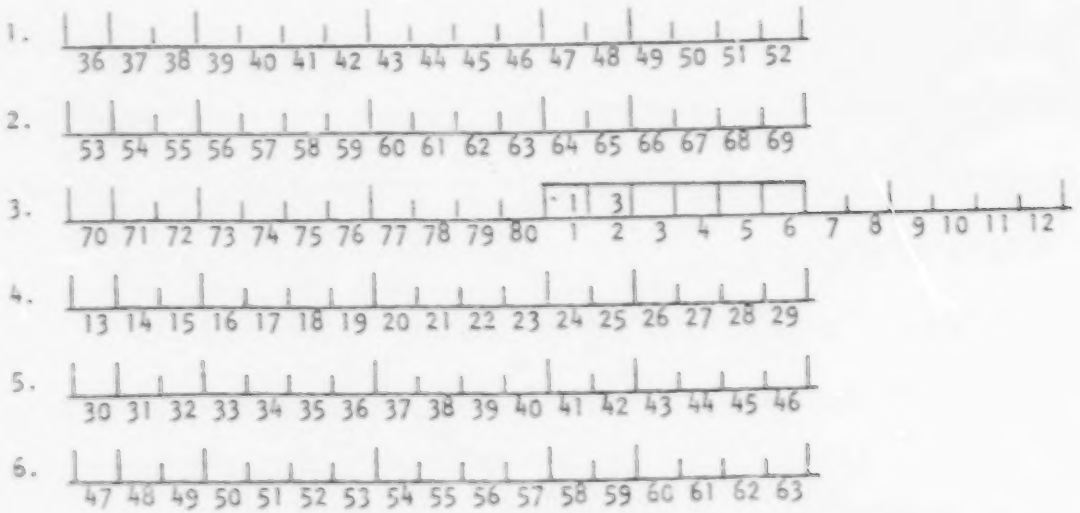

Tableau de la question 52

SEXE, ÂGE, ÉTUDE, ETC. DE VOS FRÈRES ET SOEURS

PRÉNOM ET SEXE	AGE	ANNÉES D'ÉTUDE	DIPLÔME	NOM DE L'EMPLOI

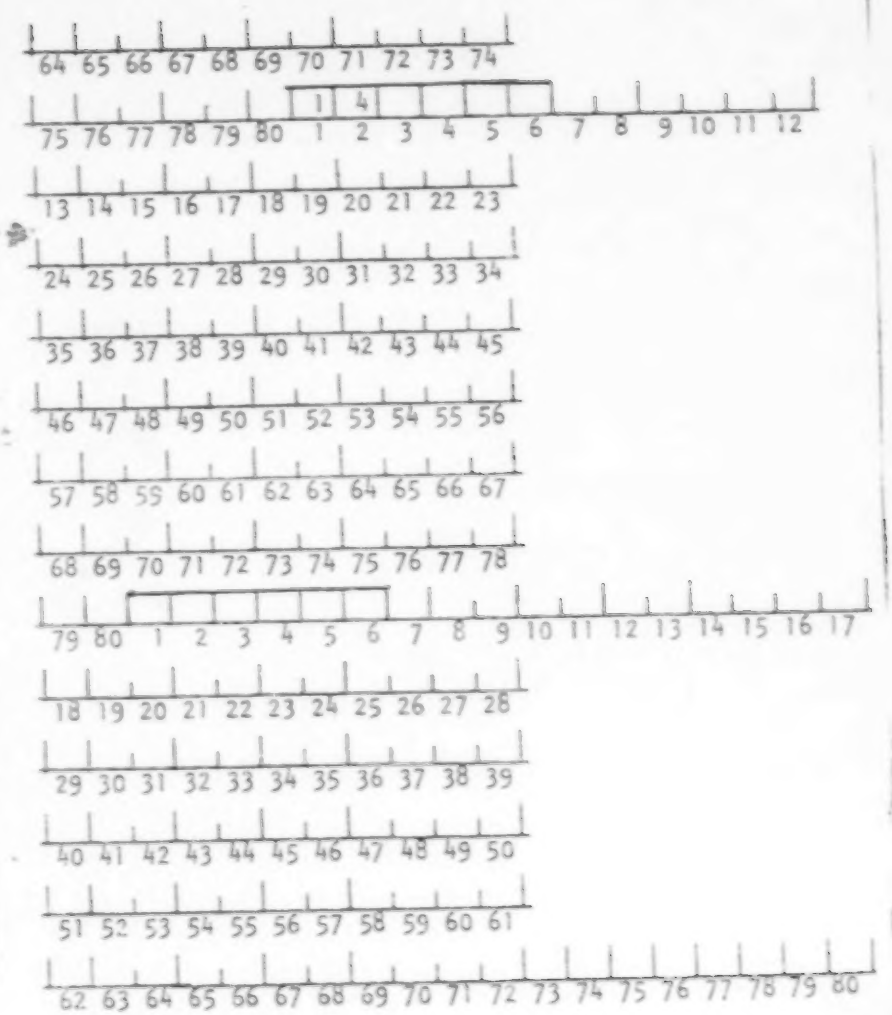

MERCI DE VOTRE COLLABORATION, VEUILLEZ RENVOYER CE QUESTIONNAIRE

DANS L'ENVELOPPE-RÉPONSE CI-JOINTE.